

Rapport de la

ONZIÈME CONFÉRENCE RÉGIONALE DE LA FAO POUR L'ASIE ET L'EXTRÊME-ORIENT

New Delhi, Inde, 17 - 27 octobre 1972



ORGANISATION DES NATIONS UNIES POUR L'ALIMENTATION ET L'AGRICULTURE

Date et lieu des Conférences régionales de la FAO pour l'Asie et l'Extrême-Orient:

Première	—	Bangalore, Inde, 27 juillet - 5 août 1953
Deuxième	—	Kandy, Ceylan, 20-25 juin 1955
Troisième	—	Bandung, Indonésie, 8-18 octobre 1956
Quatrième	—	Tokyo, Japon, 6-16 octobre 1958
Cinquième	—	Saigon, Viet-Nam, 21-30 novembre 1960
Sixième	—	Kuala Lumpur, Malaisie, 15-29 septembre 1962
Septième	—	Manille, Philippines, 7-21 novembre 1964
Huitième	—	Séoul, Corée, 15-24 septembre 1966
Neuvième	—	Bangkok, Thaïlande, 4-15 novembre 1968
Dixième	—	Canberra, Australie, 27 août - 8 septembre 1970
Onzième	—	New Delhi, Inde, 17-27 octobre 1972

R A P P O R T

de la

ONZIEME CONFERENCE REGIONALE DE LA FAO

pour

L'ASIE ET L'EXTREME-ORIENT

New Dehli (Inde)

17 - 27 octobre 1972

ORGANISATION DES NATIONS UNIES POUR L'ALIMENTATION ET L'AGRICULTURE

Rome, 1973

TABLE DES MATIERES

	<u>Page</u>
INTRODUCTION	1
DECLARATION DU DIRECTEUR GENERAL	4
DECLARATION DU SOUS-DIRECTEUR GENERAL/REPRESENTANT REGIONAL DE LA FAO	7
DECLARATION DU PRESIDENT INDEPENDANT DU CONSEIL DE LA FAO	9
EXPOSES NATIONAUX	11
RECHERCHE	17
LUTTE CONTRE LES MALADIES ET LES ENNEMIS DES CULTURES ET DU BETAIL, Y COMPRIS LE PROBLEME DES RESIDUS CHIMIQUES	22
DEMANDE ET DISPONIBILITE D'INPUTS AGRICOLES	27
POLITIQUES INSTITUTIONNELLES EN MATIERE DE CREDIT RURAL	29
DEVELOPPEMENT DES INSTITUTIONS RURALES POUR LA REFORME AGRAIRE COMPTE TENU EN PARTICULIER DES PETITS EXPLOITANTS	31
PROBLEMES ET PERSPECTIVES DU COMMERCE AGRICOLE DANS LA REGION	34
PROGRAMME DE TRAVAIL POUR LA REGION	37
Examen du plan à moyen terme	37
Incidence sur les programmes de la FAO du plan d'action de la Conférence des Nations Unies sur l'environnement humain	38
Examen des priorités du programme de travail de la FAO pour la région (y compris les recommandations des organismes techniques régionaux de la FAO)	39
LE ROLE ET LES FONCTIONS DES BUREAUX REGIONAUX ET DES BUREAUX DANS LES PAYS EN RELATION AVEC LE ROLE ET LES FONCTIONS DU SIEGE	42
RECAPITULATION DES DEBATS PAR LE SOUS-DIRECTEUR GENERAL/REPRESENTANT REGIONAL POUR L'ASIE ET L'EXTREME-ORIENT	45
DATE ET LIEU DE LA DOUZIEME CONFERENCE REGIONALE DE LA FAO POUR L'ASIE ET L'EXTREME-ORIENT	46
CLOTURE DE LA CONFERENCE	46

Annexes

- A - Ordre du jour
- B - Liste des documents
- C - Liste des participants
- D - Résumé des recommandations et suggestions
- E - Déclaration inaugurale du Directeur général de la FAO
- F - Déclaration du Sous-Directeur général/Représentant régional
pour l'Asie et l'Extrême-Orient
- G - Déclaration du Président indépendant du Conseil de la FAO

INTRODUCTION

1. La onzième Conférence régionale de la FAO pour l'Asie et l'Extrême-Orient s'est tenue à New Delhi (Inde), du 17 au 27 octobre 1972. Etaient représentés les gouvernements des Etats Membres ci-après:

Australie	Laos
Birmanie	Malaisie
Fidji	Népal
France	Nouvelle-Zélande
Inde	Philippines
Indonésie	Sri Lanka
Japon	Thaïlande
République khmère	Etats-Unis d'Amérique
République de Corée	République du Viet-Nam

2. En ce qui concerne le groupe des Nations Unies, la participation a été la suivante:

Organisation des Nations Unies
Commission économique des Nations Unies pour l'Asie et l'Extrême-Orient
Programme des Nations Unies pour le développement
Haut-Commissariat des Nations Unies pour les réfugiés
Programme alimentaire mondial
Organisation internationale du travail
Organisation des Nations Unies pour l'éducation, la science et la culture
Organisation Mondiale de la santé
Banque internationale pour la reconstruction et le développement
Fonds des Nations Unies pour l'enfance.

Etaient représentés par des observateurs les Etats et organisations ci-après:

Royaume-Uni
Saint-Siège
Bangladesh
Organisation afro-asiatique pour la reconstruction rurale
Organisation asiatique de productivité
Conseil pour la coopération technique en Asie du Sud et du Sud-Est
(Plan de Colombo)
Conférence internationale des charités catholiques
Alliance coopérative internationale
Fédération mondiale des anciens combattants.

3. La liste complète des participants figure à l'annexe C; celle des documents à l'annexe B.

4. A la cérémonie inaugurale, qui s'est déroulée au Vigyan Bhavan, à New Delhi, M. A.H. Boerma, Directeur général de la FAO, a déclaré ouverte la onzième Conférence régionale. Après avoir souhaité la bienvenue à son Excellence V.V. Giri, Président de la République de l'Inde, M. Boerma a exprimé sa vive reconnaissance au Gouvernement indien pour la chaude hospitalité et le généreux accueil réservés à la FAO et aux représentants des Etats Membres. Il a ensuite invité S.E. Fakhruddin Ali Ahmed, Ministre de l'agriculture du Gouvernement de l'Inde, à prendre la parole.

5. Dans son allocution de bienvenue, M. Fakhruddin Ali Ahmed a dit combien les efforts entrepris par la FAO pour éveiller la conscience mondiale aux horreurs de la famine en lançant la Campagne mondiale contre la faim et pour dresser une prospective du développement agricole mondial étaient appréciés, et il a loué l'action énergique que mène l'actuel Directeur général pour atteindre les objectifs de l'Organisation. Evoquant les progrès accomplis par l'Inde depuis que le pays a accédé à l'indépendance, en 1947, le Ministre

a indiqué que la production industrielle avait triplé, que le revenu national avait doublé et que la production agricole s'était accrue de 80%; quant aux importations de céréales vivrières, qui avaient culminé à 10,4 millions de tonnes en 1966, elles sont désormais pratiquement nulles. Mais ces succès importants n'autorisent nullement à relâcher l'effort, car en raison de l'augmentation rapide de la population, la faim et la malnutrition persistent dans de nombreuses parties du pays.

6. Déplorant l'énorme disparité entre pays riches et pays pauvres sous le rapport de la puissance et des ressources économiques, le Ministre a déclaré que la place des nations asiatiques en voie de développement dans les échanges mondiaux de produits agricoles, sur lesquels reposent en général leurs économies, était tombée de 15,6 à 10,3 %, ce qui a annulé en partie leurs efforts de progrès. L'orateur a exprimé l'espoir que l'action internationale au niveau institutionnel contribuerait à améliorer la situation.

7. Dans son discours inaugural, Son Excellence V.V. Giri, Président de la République de l'Inde, a déclaré que les objectifs fondamentaux de la FAO - élever le niveau de nutrition et les conditions de vie, et ainsi contribuer à l'expansion de l'économie mondiale et libérer l'humanité de la faim - faisaient de l'Organisation un important allié dans la lutte entreprise par les pays en voie de développement pour corriger la situation dont ils ont hérité à l'issue d'une longue période d'indifférence à l'égard du progrès économique et social. Le Président a mentionné les efforts accomplis et les progrès substantiels enregistrés dans le domaine de la production agricole depuis quelques années, ainsi que l'assistance fournie par la FAO à cet égard, ajoutant toutefois que nul ne pouvait considérer la situation d'un coeur tranquille. Dans la région asiatique, des multitudes d'hommes restent encore sous la menace de la famine de leur naissance à leur mort. Or, les jeunes générations, extrêmement nombreuses, savent désormais dans quelle prospérité vivent les autres peuples, et cette connaissance est source de puissants remous car, alors que les aspirations vont grandissant, il n'est pas possible d'assurer des débouchés à la foule rapidement croissante des jeunes des deux sexes qui se présentent sur le marché de l'emploi. Ces problèmes posent un sérieux défi aux gouvernements des pays en voie de développement, aux Nations Unies et à leurs institutions spécialisées, à la conscience humaine. Même si quelque flottement et quelque vacillation de la foi et de l'enthousiasme se manifestent dans certains milieux, le Président s'est dit fermement convaincu que la volonté de remédier à la misère aiguë des populations des pays en voie de développement était profondément enracinée dans l'opinion éclairée des pays développés.

8. Le Président a ensuite déclaré qu'un grand nombre des pays de la région étaient fortement tributaires du commerce des produits agricoles et que les problèmes et les difficultés qu'ils connaissent en raison du rétrécissement ou de l'expansion insuffisante de leurs marchés, de la détérioration des termes de l'échange et de la faible progression de leurs rentrées de devises revêtaient la plus extrême importance. Les délibérations de la Conférence devraient aider à trouver des solutions. En conclusion, a dit le Président, de nombreux pays de la région s'efforcent de résoudre des problèmes similaires, et l'Inde sera tout aussi heureuse de mettre à profit leur expérience que de les faire profiter de la sienne.

9. Proposant un vote de remerciements, M. T.P. Singh, Secrétaire à l'agriculture du Gouvernement de l'Inde, a vivement remercié le Président d'avoir bien voulu inaugurer la Conférence et d'avoir énoncé, dans un discours éclairé et stimulant, des idées qui ne manqueront pas d'inspirer les délibérations. Souhaitant la bienvenue aux délégués, aux représentants et aux observateurs, il a déclaré que la Conférence offrirait l'occasion de confronter les expériences et les points de vue concernant plusieurs problèmes touchant de très près à la production et au commerce agricoles de la région et qu'elle devrait aboutir à des propositions pratiques en vue de relever la production, de développer le commerce et d'améliorer le sort des populations rurales déshéritées.

10. A la première séance de travail de la Conférence, S.E. Fakhruddin Ali Ahmed, Ministre de l'agriculture, Chef de la délégation de l'Inde, a été élu Président à l'unanimité. La Conférence a en outre désigné comme vice-présidents tous les chefs de délégation.

11. Le Président, après avoir remercié la Conférence de l'honneur qu'elle lui faisait en l'appelant à diriger ses travaux, l'a invitée à examiner l'ordre du jour (reproduit en annexe A), qui a été adopté à l'unanimité. Le Président a ensuite invité le Directeur général de la FAO à prononcer sa déclaration liminaire.

DECLARATION DU DIRECTEUR GENERAL

12. Dans sa déclaration liminaire, le Directeur général a décrit le contexte mondial dans lequel l'Organisation envisage les problèmes, les programmes et les politiques alimentaires et agricoles de la région. M. Boerma a touché un certain nombre de sujets, à savoir tendances de la production agricole; nécessité des ajustements agricoles internationaux; problèmes sociaux liés à l'accroissement de la production agricole; intérêt que la FAO porte aux problèmes de l'environnement; études perspectives par pays; diverses questions d'organisation et planification à moyen terme.

La production agricole du monde en développement

13. Par rapport au gain de 3 pour cent enregistré en 1970, les chiffres préliminaires pour 1971 indiquent malheureusement un net ralentissement. Dans l'ensemble du monde en développement, la progression semble se situer entre 1 pour cent et 2 pour cent seulement. Pour les pays asiatiques en voie de développement, la meilleure estimation possible donne un gain de l'ordre de 2 pour cent. La cause en a été en grande partie les mauvaises conditions météorologiques - sécheresse et inondations - et les troubles politiques à l'intérieur et au voisinage du territoire qui est maintenant le Bangladesh. Quoi qu'il en soit, ce gain régional de 2 pour cent est décevant, si l'on considère que l'objectif moyen fixé à la croissance agricole durant la deuxième Décennie pour le développement était de 4 pour cent par an. Le Directeur général a souligné que les pays en voie de développement doivent atteindre l'objectif en question, sinon ils ne parviendront pas à relever leur produit national brut au taux annuel moyen d'au moins 6 pour cent que prévoit la Stratégie internationale de la deuxième Décennie. L'agriculture constitue le secteur principal dans la plupart de ces pays, qui doivent la développer suffisamment vite sous peine de compromettre leur meilleure chance de se libérer du joug de la misère.

14. Le Directeur général a alors parlé de la situation céréalière mondiale qui, a-t-il déclaré, subit des changements inattendus et considérables. Par suite des gros achats qu'a effectués l'Union soviétique aux Etats-Unis et dans quelques autres pays et pour certaines autres raisons, les stocks céréaliers des principaux producteurs du monde industrialisé sont au niveau le plus faible qu'ils aient connu depuis plusieurs années. Ils restent cependant suffisants pour faire face à toute crise actuellement prévisible. Il n'en reste pas moins que les pays asiatiques en voie de développement doivent en prendre acte et concevoir leur stratégie en conséquence. A cet égard, le Directeur général a cité l'exemple de l'Inde, qui a constitué une réserve de céréales de non moins de 9 millions de tonnes et il a souligné, à l'intention de tous les pays asiatiques en voie de développement, combien il serait sage de poursuivre et d'intensifier une politique de stockage systématique en années d'abondance, dans le cadre de l'effort général de relèvement de la production agricole.

Recherche

15. Le Directeur général a souligné que la recherche est essentielle à la croissance agricole. Il a parlé du Groupe consultatif de la recherche agricole créé l'an dernier, au sein duquel la FAO coopère avec plusieurs grands pays donateurs, des fondations privées, la Banque mondiale pour la reconstruction et le PNUD, et il a indiqué qu'on avait entrepris d'étudier systématiquement les besoins du monde en voie de développement dans le domaine de la recherche, afin de déterminer les actions à mener par priorité. Ceci a déjà abouti à l'organisation ou au développement de certains centres ou programmes de recherche dans différentes régions du monde, par exemple l'Institut international de recherche sur les cultures en zone tropicale semi-aride de Hyderabad, en Inde, qui a fait l'objet d'un accord signé au mois de juillet. Un autre effort, qui vise des objectifs différents et plus généraux et qui bénéficie de l'appui de membres du Groupe, est le Système automatisé d'information sur la recherche agricole (CARIS), conçu par la FAO afin de tenir les chercheurs nationaux ou internationaux au courant des programmes de recherche agricole menés dans le monde. En outre, la FAO a pris activement part à la création d'un Système international d'information pour les sciences et la technologie agricoles (AGRIS), entreprise à laquelle coopèrent tous les Etats Membres et qui améliorera considérablement la diffusion des connais-

sances techniques et scientifiques concernant l'agriculture et les domaines connexes. Toutefois, a ajouté le Directeur général, la FAO sait parfaitement que les techniques modernes sont essentiellement à base de capital et, par conséquent, ne répondent pas entièrement aux besoins des pays en voie de développement, qui ont abondance de main-d'oeuvre. C'est là apparemment une vérité d'évidence, mais qui ne semble pas encore suffisamment perçue.

Ajustements internationaux agricoles

16. Passant aux questions économiques, le Directeur général a déclaré que la pauvreté des pays en voie de développement a pour conséquence une faible demande intérieure de produits agricoles. Ce fait, aggravé par l'étroitesse des débouchés extérieurs, décourage l'initiative chez les agriculteurs de ces pays. A propos des discussions consacrées à ce problème par la CNUCED III, il a regretté le peu d'empressement des pays développés à donner effet à certains engagements souscrits par eux dans le cadre de la Stratégie internationale de la deuxième Décennie pour le développement. La Conférence de la FAO, a-t-il dit, procédera en 1973 à une évaluation préliminaire de la situation. Il a mentionné les études préparatoires de la FAO sur les ajustements agricoles internationaux, d'où il ressort que, si le taux d'autosuffisance agricole des pays développés se réduisait ne serait-ce que de 2 pour cent, la valeur annuelle des exportations agricoles du monde en voie de développement pourrait s'accroître d'environ 4 milliards de dollars. Il a souligné qu'il y avait beaucoup à attendre d'une analyse sérieuse du problème des ajustements agricoles, qui vise à trouver les solutions aux problèmes de l'agriculture mondiale et à identifier des objectifs et des orientations en vue des négociations au GATT ou à la CNUCED.

Les problèmes sociaux

17. Le Directeur général en est ensuite venu aux aspects sociaux du développement agricole et rural, qui sont actuellement au centre même des préoccupations de la FAO. Jusqu'ici, la Révolution verte tend à profiter plus aux grands exploitants qu'aux paysans pauvres. Il est d'autant plus nécessaire d'adopter à la fois des innovations techniques et des mesures de progrès social. Le Directeur général a attiré l'attention sur les débats que la dernière Conférence de la FAO a consacrés au rapport du Comité spécial sur la réforme agraire, ainsi que sur le type de mesures nécessaires pour améliorer l'équilibre social dans les zones rurales, à savoir: sécurité du régime d'occupation des terres, loyers justes, limitation effective de la dimension des grands domaines, niveau minimum décent des salaires agricoles, services de crédit rural pour ceux qui en ont le plus besoin, meilleurs services de vulgarisation; enfin, attaque beaucoup plus vigoureuse contre le problème du chômage rural, notamment par la mise en oeuvre de programmes de travaux publics. Il y a lieu de se féliciter des efforts accomplis à cet égard dans divers pays et notamment des programmes de choc entrepris en Inde pour l'emploi rural. De telles initiatives deviendront toujours plus nécessaires dans les pays en voie de développement pendant la décennie en cours car, selon toute vraisemblance, leurs problèmes sociaux ruraux ne feront que s'intensifier pendant quelque temps encore.

18. Quant à l'explosion démographique en Asie, la nécessité d'un contrôle démographique s'impose avec urgence; il y a beaucoup à apprendre de l'expérience de la République populaire de Chine, où le taux d'expansion démographique avait été ramené à 1,5 pour cent dès 1964 et où il est peut-être tombé maintenant à 1,2 pour cent.

L'environnement

19. Le Directeur général a ensuite touché aux problèmes de l'environnement, qui sont toujours d'un intérêt majeur pour la FAO; la Conférence organisée à Stockholm par les Nations Unies a imprimé un nouvel élan aux efforts entrepris dans le monde entier pour chercher une solution aux graves menaces qui planent à ce sujet.

20. Le dilemme que pose d'une part la nécessité d'utiliser pleinement et au mieux la technologie moderne pour accroître la production alimentaire des pays en voie de développement et d'autre part celle d'écarter la menace que l'augmentation de la production représente pour les sols et les mers, aura des répercussions considérables sur certains des pro-

grammes de la FAO. Une grande partie des travaux prévus dans le Plan d'action adopté par la Conférence de Stockholm nécessiteront la participation active des organismes régionaux, avec l'appui des bureaux régionaux de la FAO.

Etudes prospectives par pays

21. Le Directeur général a souligné la nécessité de renforcer la collaboration entre les pays en développement et la FAO. Cette dernière entreprend des études prospectives par pays, afin de pouvoir relier étroitement ses activités aux politiques et plans des pays Membres dans le secteur agricole. Les gouvernements seront pleinement consultés pour la préparation de ces études.

La crise financière

22. A propos de la crise financière, le Directeur général a rappelé que le budget de 86 millions de dollars voté par la Conférence pour l'exercice biennal présente un déficit d'environ 7 millions de dollars, imputable au premier chef aux récentes modifications des taux de change et à l'accélération des pressions inflationnistes générales (il pourrait s'aggraver encore de 5 millions de dollars si les Etats-Unis ne versaient pas intégralement leur contribution pour l'exercice en cours). Cette situation a mené à réduire de 10 pour cent les crédits alloués aux divisions du Siège et aux bureaux régionaux, ce qui pourra obliger à limiter certains programmes. La FAO réexamine actuellement ses priorités, de manière à pouvoir répondre avec réalisme et souplesse aux difficultés futures et être le cas échéant en mesure de réaliser des économies plus rationnelles en réduisant l'activité des programmes de moindre priorité.

Bureaux régionaux

23. Le Directeur général a ensuite parlé des propositions actuellement à l'étude tendant à définir plus clairement le rôle des bureaux régionaux dans le contexte des programmes prioritaires, afin d'en délimiter les responsabilités par rapport à celles du Siège et des bureaux dans les pays. A son sens, il convient de renforcer le rôle des bureaux régionaux dans la détermination de la politique et du programme de l'Organisation. Il a également souligné l'influence croissante des conférences régionales dans le choix des priorités de la FAO et dans la formulation de son programme. En outre, les conférences régionales ont besoin que les bureaux régionaux les aident à analyser les problèmes et à déterminer les secteurs "difficiles". Il pense donc qu'il faut renforcer ces bureaux de manière qu'ils puissent s'acquitter de cette tâche en leur affectant des spécialistes hautement compétents, mais que, corollairement, ils devraient moins s'occuper d'assistance technique directe qu'ils ne l'ont fait jusqu'ici. Ceci suppose le remaniement de la structure des bureaux régionaux. Le Directeur général a demandé à la Conférence régionale d'exprimer ses vues à ce sujet, car elles l'aideraient à prendre des décisions répondant aux intérêts bien compris des pays. Le Directeur général a exposé certaines des modifications introduites au Siège à la suite du réexamen des priorités: création d'une nouvelle Division de l'analyse des politiques au Département économique et social (rebaptisé Département des politiques économiques et sociales); renforcement de la Division des institutions rurales (qui devient la Division des ressources humaines et des institutions) et création d'un Comité d'étude des programmes extérieurs.

Le Plan à moyen terme

24. Parlant de la stratégie fondamentale dans le cadre de laquelle la FAO arrête ses priorités, M. Boerma a déclaré qu'elle demeurerait celle des domaines de concentration, qu'il aime mieux appeler domaines préférentiels. Au nombre de ces priorités figurent, par exemple, la nécessité d'un bien plus vaste effort de recherche agricole dans les pays en voie de développement, les ajustements agricoles internationaux, toute la gamme des problèmes sociaux qui influent sur le développement rural et la question de l'environnement. C'est sur la base de ces priorités que la FAO élabore ses plans à court terme - dans son Programme de travail et budget - ainsi que sa politique à plus longue échéance - dans son plan à moyen terme. Le Plan à moyen terme actuel (1972-1977) a été approuvé dans l'ensemble par la Conférence

de la FAO en novembre dernier. Celle-ci avait renvoyé aux comités du Conseil la question de la priorité relative que méritaient les divers programmes et sous-programmes contenus dans ce plan, en les invitant à présenter des recommandations aux conférences régionales. Or, tout ce travail d'examen a été contrecarré par la crise financière qui se dessinait. Dans ces conditions, a conclu le Directeur général, le mieux serait que la Conférence fonde ses discussions sur le document préparé par le Bureau régional au sujet des propositions contenues dans le Plan à long terme et des activités connexes, en tenant compte des nouvelles approches générales dont il vient de parler, ainsi que de ses vues touchant la façon dont il conviendrait de renforcer les bureaux régionaux. La définition des problèmes prioritaires de la région par les pays eux-mêmes pourrait sensiblement influencer sur le réexamen de la structure des bureaux régionaux.

DECLARATION DU SOUS-DIRECTEUR GENERAL/REPRESENTANT REGIONAL DE LA FAO

25. Au début de sa déclaration, M. D.L. Umali a exposé les réalités qui se dessinent dans le monde en général et dans la région d'Asie et d'Extrême-Orient en particulier, comme suit:

- 1) Les Etats Membres asiatiques en voie de développement s'efforcent énergiquement de dégager leur identité nationale et de réaliser un développement axé sur la région; ils se sont fixé pour objectif la diversification et l'industrialisation de leurs économies;
- 2) L'admission de la Chine aux Nations Unies et la probabilité que, dorénavant, ce pays participe activement aux affaires de la région;
- 3) L'ampleur de l'aide et de l'assistance technique qu'il faudra fournir aux pays d'Asie du Sud-Est ravagés par la guerre, une fois la paix revenue, et en particulier la réinsertion des démobilisés dans la vie civile;
- 4) La nécessité de porter une attention particulière aux moins développés des pays asiatiques en voie de développement;
- 5) La pénurie toujours plus grave de terres arables dans la région, qui ne dispose que d'un tiers d'hectare environ par habitant;
- 6) La perception croissante de l'impérative nécessité d'une réforme agraire dans les Etats Membres de la région, aggravée par l'augmentation incessante de la main-d'oeuvre, qui se traduit par des taux alarmants de chômage et de sous-emploi dans les campagnes; la répartition toujours plus inégale des richesses nationales, en particulier des revenus, de la terre et de la production; l'accroissement de la misère malgré la Révolution verte; la migration "sauvage" des populations vers les centres urbains et le bouleversement que représente la montée des espérances et des exigences dans la population rurale;
- 7) Le problème des secours, de l'aide et de la reconstruction dans le cas des multitudes qui ont été plongées dans la misère, la privation et le dénuement par des calamités naturelles telles que typhons, inondations, sécheresses, séismes et attaques généralisées de maladies et d'insectes;
- 8) Le calvaire imposé à des millions d'êtres par la malnutrition et la sous-nutrition, qui résultent plus de la mauvaise répartition du pouvoir d'achat et de l'insuffisance des services sanitaires que de la pénurie effective d'aliments;
- 9) Le problème de protection des cultures et du bétail, posé à l'improviste par la Révolution verte du fait que le système écologique a été bouleversé - ce qui a modifié radicalement la composition et la densité des populations de parasites endémiques - avec, pour corollaire, un emploi massif des pesticides et des herbicides qui a relevé de façon alarmante la toxicité du milieu pour l'homme, le bétail, les poissons et la faune sauvage;

- 10) L'aggravation du déséquilibre entre exportations et importations agricoles de la région, lesquelles ont sensiblement diminué par rapport à celles des autres régions en voie de développement.

26. M. Umali a signalé que l'agriculture asiatique est en plein dans la Révolution verte et, si celle-ci n'a pas résolu les problèmes alimentaires de la région, elle a radicalement modifié le contexte dans lequel il faut envisager le développement agricole des années soixante-dix; les Etats Membres de la région aspirent à un développement centré sur l'homme, qui réponde à une perspective plus largement fondée sur la justice sociale, l'indépendance et le progrès économique et qui permette aux hommes une vie plus digne et plus heureuse.

27. Il a suggéré que la région conçoive un modèle de développement qui lui convienne et qu'elle fixe ses propres critères pour en évaluer la validité. Il a ensuite tracé un programme de développement agricole ayant comme objectifs la création d'emplois, la répartition équitable des ressources, la lutte contre la malnutrition, la protection de l'environnement et la conservation des ressources naturelles. Ce programme prévoit un certain nombre d'actions, notamment détermination des priorités par les pays de la région; stabilisation de la production; utilisation judicieuse des pesticides; limitation de la croissance démographique; réforme de l'enseignement agricole; rationalisation de la consommation; élargissement de la Révolution verte; application efficace de la réforme agraire; industrialisation modérée et utilisation d'une technologie correspondant aux besoins de la région, où il existe une surabondance de main-d'oeuvre. M. Umali a déclaré que les pays d'Asie et d'Extrême-Orient devaient déterminer eux-mêmes les priorités et les stratégies nécessaires à leur développement en tenant compte des facteurs économiques, sociaux et politiques. Il n'est ni utile, ni souhaitable d'adopter les techniques des pays développés sans examen critique préalable. Les pays en voie de développement auront de ce fait à prendre de nombreuses décisions pratiques, parfois difficiles, pour être assurés que les programmes essentiels ne seront pas négligés. Les apports extérieurs de capital et de connaissances, a ajouté l'orateur, ne pourront jamais remplacer l'initiative locale.

28. Parlant de l'urgente nécessité de stabiliser la production, M. Umali a rappelé que les pays de la région subissent chaque année des pertes considérables dues aux calamités naturelles. Il a souligné la nécessité de constituer des réserves de semences, d'engrais et de pesticides, d'organiser un système efficace de crédit agricole et de renforcer les mesures de vigilance à l'égard des ravageurs et des maladies.

29. Quant à la nécessité de freiner la croissance démographique, l'expérience montre, a dit M. Umali, que toute baisse importante de natalité a toujours été précédée d'une amélioration sensible de la situation économique. Il faut considérer la lutte contre la malnutrition comme partie intégrante du processus de développement. Pour améliorer l'état nutritionnel des populations, il est indispensable d'organiser des programmes visant à répartir équitablement le pouvoir d'achat, à assurer l'autosuffisance alimentaire et à améliorer les services sanitaires.

30. Passant alors à la question de l'éducation, M. Umali a déclaré que les programmes d'éducation et de formation destinés à la population des campagnes ne peuvent se fonder que sur les besoins, les problèmes et les aspirations des agriculteurs. Il faut repenser l'enseignement agricole de manière qu'il réponde réellement aux besoins du secteur rural sur le plan économique, sociologique, culturel, juridique et technique. Il faut également prêter plus d'attention à l'enseignement de niveau moyen, pour former les techniciens agricoles expérimentés qui, selon lui, sont un élément essentiel de toute agriculture moderne et dynamique.

31. Dans une conception élargie du développement agricole, M. Umali a préconisé une stratégie d'ensemble du développement qui englobe l'éducation, la paix et l'ordre, la santé et les transports, de manière que les bienfaits du progrès économique et technologique soient équitablement répartis sur la totalité de la population.

32. Observant que la Révolution verte n'a généralement pas profité aux petits exploitants, M. Umali a indiqué que son but véritable était la production de plus d'aliments de qualité à moindre prix, accompagnée d'une amélioration des revenus ruraux. Si la productivité des petites exploitations n'a pas augmenté, la faute en est non pas à la structure agricole, mais aux responsables des politiques et de la planification. Pour rendre viables les exploitations de ce genre, M. Umali préconise d'intensifier la formation des vulgarisateurs, d'assurer l'infrastructure nécessaire - routes, moyens de transport, entrepôts, usines de traitement, etc. - et de développer les organisations paysannes dans les villages. Il a également souligné la nécessité de mettre au point des variétés à haut rendement convenant aux régions d'agriculture non irriguée et aux hautes terres.

33. Soulignant la nécessité de la réforme agraire, M. Umali a déclaré qu'elle ne se réaliserait efficacement que s'il existait la ferme volonté politique de prendre certaines mesures indispensables, par exemple renforcement et rationalisation de la répartition des terres, adoption de la législation nécessaire à l'application de la réforme, amélioration du cadastre et des services annexes et développement des organisations paysannes. Pour associer les petits agriculteurs au processus de développement, il faut leur fournir du crédit et autres moyens de production nécessaires, en rattachant cette action à l'effort de vulgarisation et de formation professionnelle.

34. Asiatique lui-même, M. Umali a préconisé que, dans leur course au progrès, les Asiatiques veillent à conserver, voire à renforcer, leurs valeurs et leurs traditions culturelles, religieuses, sociales et morales. Il a suggéré de créer des "centres de croissance", c'est-à-dire des petites collectivités modernes très dispersées, autour d'usines éparpillées dans les campagnes. Ce modèle aiderait à préserver la cellule familiale traditionnelle, contribuerait à une vie familiale saine et sauvegarderait les valeurs et traditions humaines et autres, si chères aux Asiatiques. Le processus de développement devrait avoir pour constante le recours à des techniques à haut coefficient de personnel et l'utilisation de la main-d'oeuvre et des matières premières disponibles sur place.

35. Selon M. Umali, les échanges commerciaux sont défavorables aux pays asiatiques en voie de développement. Afin de corriger cette situation malsaine, il préconise diverses mesures: ajustement des politiques et des programmes de manière à renforcer la promotion des exportations, diversification des cultures exportables, conclusion d'ententes commerciales internationales et expansion du commerce intrarégional. Dans cet effort, la coopération entre les Etats Membres de la région pourrait avoir un rôle essentiel.

DECLARATION DU PRESIDENT INDEPENDANT DU CONSEIL DE LA FAO

36. Le Président indépendant du Conseil de la FAO, M. M.M. Cépède, qui participait également à la Conférence régionale, a souligné l'importance de la région, due à la fois à son énorme population, à la complexité de ses problèmes et aux progrès spectaculaires qu'elle a réalisés dans les dernières années. Rappelant les problèmes de deuxième génération posés par la Révolution verte, il a insisté sur le caractère indispensable de celle-ci et sur la nécessité de l'étendre à de nouvelles cultures, notamment aux légumineuses, ainsi qu'à d'autres régions. En outre, pour être durable, la Révolution verte doit aller de pair avec la réforme agraire.

37. Quant aux critiques formulées à l'encontre des méthodes d'agriculture intensive, qui conduiraient à la crise économique par excès d'abondance, épuiseraient les sols ou détruiraient le milieu par l'emploi d'engrais chimiques, de pesticides et d'herbicides, le Président a estimé que toute action doit être d'abord fonction de l'ordre d'importance des priorités. Dans une situation caractérisée par la limitation des terres et l'abondance de la main-d'oeuvre, il n'y a pas d'alternative à l'agriculture intensive, même si celle-ci se traduit par une moindre productivité horaire du travail humain. L'agriculture intensive est indispensable pour nourrir des populations plus nombreuses et leur assurer un emploi rémunérateur. La lutte contre la misère et son cortège de maladies, d'ignorance et de faim doit rester la priorité absolue de la FAO. Le Président pense que les conférences internationales sur l'environnement humain ont perdu beaucoup de leur justification, surtout en Asie, continuellement frappée par la plus terrible des pollutions, celle qui provient de la guerre.

38. M. Cépède a ensuite exprimé l'espoir que le conflit destructeur en cours prendrait bientôt fin et a suggéré que la FAO prenne, en collaboration avec les Nations Unies, l'initiative dans la reconstruction des économies ravagées par la guerre. Le Conseil de la FAO a le pouvoir de faire appel aux Nations Unies pour que le Secrétaire général de l'Organisation et le Directeur général de la FAO ne voient, la paix revenue, confier la mission de reconstruire l'agriculture des pays dévastés par la guerre. C'est là une tâche qui doit se préparer à l'avance. En conclusion, M. Cépède a déclaré que la Conférence régionale était l'instance la plus compétente pour inviter le Conseil de la FAO à assumer ses responsabilités et à lui donner des directives en vue de l'action à entreprendre.

EXPOSES NATIONAUX

39. Les délégués des quinze pays ci-après:

Australie	Laos
Birmanie	Malaisie
Fidji	Népal
Inde	Nouvelle-Zélande
Indonésie	Sri Lanka
Japon	Thaïlande
République khmère	République du Viet-Nam
République de Corée	

ont présenté des exposés indiquant les principaux faits nouveaux, les programmes en cours et les politiques actuelles en matière d'agriculture (élevage compris), de forêts et de pêches.

Tendances de la production agricole

40. Bien que les estimations disponibles indiquent un certain ralentissement de la croissance agricole pour l'ensemble de la région en 1971 - on n'a en effet enregistré qu'une augmentation d'environ 2 pour cent par rapport à 1970, soit beaucoup moins que le taux annuel de 4 pour cent atteint les deux années précédentes - plusieurs délégués ont fait état d'accroissements considérables dans leur pays, plus particulièrement en ce qui concerne la production de céréales alimentaires. En Inde, la production de blé a plus que doublé pendant les cinq campagnes prenant fin en 1971/72. La production rizicole a également progressé, quoique de manière moins impressionnante jusqu'ici. Pendant les trois dernières années, plusieurs variétés nouvelles adaptées à diverses conditions agro-climatiques ont été créées et mises à la disposition des cultivateurs. Le délégué de l'Inde a exprimé l'espoir que la mise au point de certaines variétés permettrait d'augmenter sensiblement la production agricole au cours des prochaines années. Il a en outre indiqué que les variétés hybrides de millet perlé (bajra) avaient généralement donné de bons résultats, mais que les variétés hybrides de maïs et de sorgho n'avaient pas donné satisfaction sur de grandes superficies, essentiellement à cause de leur plus grande vulnérabilité aux prédateurs et aux maladies. La production de légumineuses (qui constituent une importante source de protéines vue le régime alimentaire essentiellement végétarien de la population) est également restée stagnante. Le Gouvernement a intensifié ses efforts de recherche et lancé des programmes spéciaux pour le développement des légumineuses, en utilisant les connaissances scientifiques et techniques actuelles.

41. L'Indonésie a fait savoir que les objectifs annuels fixés par le Plan avaient été régulièrement dépassés; la production de riz a augmenté de 5 pour cent en 1971 et excède de 20 pour cent environ le niveau de 1969. En Corée, la production agricole a régulièrement augmenté de 3,8 pour cent en moyenne pendant la période 1961-1970; l'augmentation prévue est de 26,8 pour cent pour les céréales alimentaires pendant la période 1971-76 (augmentation annuelle moyenne: 4 pour cent environ). La Corée aura alors atteint l'autosuffisance pour le riz et l'orge. En Malaisie, la production rizicole a augmenté de 6,9 pour cent en 1971 (essentiellement grâce à la récolte secondaire) et dans la République du Viet-Nam, de 11 pour cent.

42. L'Inde et l'Indonésie ont toutefois connu pendant l'année en cours de graves sécheresses qui affecteront les récoltes de 1972. L'Inde craint de lourdes pertes dans la production de céréales alimentaires pendant la campagne Kharif (celle de la mousson). Un triple effort a toutefois été entrepris pour relever la productivité des cultures actuelles de Kharif par l'application d'engrais et des mesures de protection phytosanitaire, mettre l'accent sur les cultures intermédiaires à cycle végétatif court comme les céréales et lancer un programme massif de développement de la production pendant l'hiver et l'été prochains (aménagement rapide de petits ouvrages d'irrigation, forage de puits à diverses profondeurs, érection de barrages de dérivation et extension sans précédent de la culture du blé dans les zones où

la campagne Kharif a été mauvaise). Le pays a confiance et l'on s'attend à ce que les programmes spéciaux de production d'urgence compensent les insuffisances de la production. En Indonésie également, on estime que la production de riz pour 1972 pourrait en définitive n'être que très légèrement inférieure à l'objectif.

43. En ce qui concerne les cultures de rapport, l'Inde a enregistré une récolte record de coton, dépassant de 45 pour cent la précédente et de 14 pour cent le maximum absolu atteint en 1964-65. Certaines nouvelles variétés de coton à haut rendement, notamment la variété hybride-4, ont donné des résultats remarquables, si bien que les perspectives pour 1972/73 sont également fort bonnes. La production de canne à sucre et de jute a toutefois connu des fluctuations dues aux variations de la pluvisioté et à la situation des prix. Il en a été de même pour les oléagineux, essentiellement parce qu'il s'agit de cultures pluviales. La Thaïlande, qui met l'accent sur la diversification de la production agricole, vise à accroître cette production d'environ 5 pour cent par an en insistant essentiellement sur la canne à sucre, le soja, le coton et le maïs. Au Sri Lanka, la priorité est accordée à la production de lait, de canne à sucre et de fèves de soja ainsi qu'à celle des cultures de remplacement des importations les plus nécessaires, comme piments et oignons. Dans la République du Viet-Nam, des augmentations considérables ont été enregistrées pour les haricots et les arachides.

44. En ce qui concerne les produits agricoles d'exportation, les faits marquants ont été les suivants:

a) en Indonésie, expansion de la production des principales cultures (caoutchouc, palmier à huile, café et thé), légère tendance à la baisse pour la noix de coco et reprise du poivre dont la production était tombée en 1969 à cause d'une maladie à virus.

b) en Malaisie, accroissement phénoménal de la production d'huile de palme et de noix de palmiste (37 et 36 pour cent respectivement en 1971), et relèvement marqué de la production de coprah (14 pour cent), alors que celle de l'ananas a baissé d'autant;

c) au Sri Lanka on commence à mettre l'accent sur la diversification par l'introduction d'une vaste gamme de cultures d'exportation "non traditionnelles" telles qu'anacarde, soie naturelle, papaye, palmier à huile, cacao, ananas et passiflore;

d) la production de caoutchouc a considérablement augmenté (12 pour cent) dans la République du Viet-Nam.

Facteurs d'augmentation de la production

45. Presque tous les délégués ont signalé un développement marqué du potentiel agricole de leur pays, même là où la production effective a été mauvaise à cause des conditions météorologiques ou des hostilités. Cette augmentation du potentiel de production est attribuable à des facteurs aussi nombreux que variés: utilisation croissante des variétés à haut rendement; expansion rapide de l'emploi des engrais chimiques; lutte contre les ravageurs et les maladies; extension de l'irrigation, meilleur aménagement des ressources en eau, et pratique des récoltes multiples; arrangements institutionnels plus développés pour la fourniture des inputs, la vulgarisation et la commercialisation; mesures de réforme agraire.

46. Parmi ces divers facteurs, la délégation indienne a insisté au premier chef sur l'irrigation et plus particulièrement sur la mise en valeur des eaux souterraines; elle a fait savoir qu'environ 1 million d'hectares supplémentaires étaient mis chaque année en irrigation grâce aux eaux souterraines et autant grâce aux eaux de surface. L'Inde a institué un office central des eaux souterraines, chargé de coordonner la mise en valeur systématique de ces ressources, et l'on effectue de la prospection aussi bien en sol alluvial qu'en roche dure. La Malaisie également a souligné qu'elle avait amélioré et développé ses services d'irrigation et de drainage. Le Laos, la Thaïlande et la République du Viet-Nam ont également fait état d'investissements importants pour l'irrigation.

47. On a toutefois reconnu que, même si l'on développait au mieux le potentiel d'irrigation existant, de vastes zones continueraient à être exploitées en agriculture pluviale. La Conférence se félicite de la création de l'Institut international de recherche sur les cultures tropicales en zone semi-aride (ICRISAT), appuie le projet régional d'agriculture pluviale et souligne la nécessité d'une coopération intrarégionale accrue pour étudier les problèmes de la mise en valeur des zones à agriculture pluviale. Cela est essentiel pour promouvoir un développement équilibré des diverses régions d'un même pays et éviter des tensions internes au sein des corps politiques.

48. On a précédemment mentionné les mesures adoptées pour la mise au point et la généralisation des variétés de semences à haut rendement. Les progrès dans ce domaine sont essentiellement limités au blé et au riz, et encore, dans les zones où l'irrigation est assurée. En outre, pour le riz même, certaines des nouvelles variétés n'ont été introduites que récemment; la majeure partie des travaux sur le maïs, le sorgho et le bajra en sont encore au stade expérimental et l'on n'a pas encore mis au point de variété résistante à la maladie: on n'a pas fait beaucoup de progrès depuis la Conférence de Canberra en ce qui concerne la mise au point de VHR pour les oléagineux, les légumineuses et les cultures fourragères. Certains délégués ont souligné que les petits pays n'ont pas les ressources voulues pour procéder à des recherches leur permettant de mettre eux-mêmes au point des variétés convenables à haut rendement; ils ont souligné la nécessité d'une coopération intrarégionale à cet égard; d'autres ont offert de partager l'expérience qu'ils avaient acquise.

49. Plusieurs pays - Inde, Indonésie, Malaisie et Sri Lanka - ont signalé un accroissement marqué de l'emploi d'engrais chimiques et l'on prévoit que la demande d'engrais augmentera considérablement au cours des quelques prochaines années, vu l'utilisation croissante des VHR. En va de même pour les insecticides, pesticides, etc., dont l'utilisation se développe rapidement, notamment en Birmanie, en Inde, en Indonésie et au Sri Lanka. La plupart des pays en développement importent engrais et produits chimiques des pays développés. De nombreux délégués se sont inquiétés de l'augmentation des prix des engrais et des produits chimiques de protection phytosanitaire importés et ont souligné la nécessité d'une action coopérative urgente pour renforcer une production correspondante dans les pays en développement eux-mêmes. Il a également été suggéré que le Bureau régional de la FAO fournisse une assistance en indiquant où il était possible de se procurer ces produits aux conditions les plus économiques.

Aspects sociaux et institutionnels du développement

50. Les problèmes du petit paysannat ont reçu beaucoup d'attention. On s'est accordé à penser que le nombre des petits exploitants continuerait à augmenter pendant les années soixante-dix et quatre-vingt, peut-être même rapidement. On s'est beaucoup inquiété de trouver comment les insérer dans le processus du développement et améliorer leurs conditions d'existence. Il est, a-t-on remarqué, devenu impératif de revoir les arrangements institutionnels concernant la fourniture de crédits et d'inputs, la commercialisation et l'éducation, la vulgarisation et la recherche, qui devraient être réorientés en fonction des besoins de l'économie de la petite exploitation. On a mis en relief l'importance des organisations paysannes pour assurer que ces services atteignent bien les petits paysans. A ce propos, plusieurs délégués ont signalé le rôle cardinal de la réforme agraire et exposé les mesures prises par leur Gouvernement depuis la Conférence de Canberra: l'Inde a adopté une législation assurant aux fermiers et aux métayers la sécurité de l'occupation des terres et un loyer juste et fixant aux propriétés foncières une limite maximum de 4 à 7,2 hectares de terres irriguées à double récolte annuelle par famille; le Sri Lanka a fixé le plafond à 25 acres de terre à paddy et 50 acres de culture permanente; la République du Viet-Nam a lancé en 1970 le programme "la terre aux agriculteurs" qui assure la propriété des terres à tous les fermiers et métayers et a modifié la physionomie de la campagne vietnamienne.

51. Pour renforcer l'application des mesures prises, le Gouvernement indien envisage également de créer des associations paysannes dans le contexte de la formulation du cinquième Plan. On a toutefois reconnu qu'il existait des problèmes de mise en oeuvre et qu'il fallait préparer des registres cadastraux, renforcer l'administration et assurer d'autres services de soutien.

52. On prend de plus en plus conscience du problème croissant du chômage et du sous-emploi rural qui frappe particulièrement les jeunes à cause de l'accroissement démographique rapide. L'Inde a lancé des programmes spéciaux à l'intention des petits paysans et des agriculteurs marginaux: il s'agit d'aider les petits exploitants propriétaires, les fermiers, les métayers et les agriculteurs sans terre. Un Office du petit paysannat a été constitué dans 46 districts; il aide quelque 2,3 millions d'exploitants ayant des propriétés de 1 à 2 hectares par la fourniture d'un crédit institutionnel pour les activités productrices et l'octroi de subventions pour l'irrigation, le nivellement, la conservation des terres, l'entrepôt, la commercialisation et les occupations subsidiaires. Un autre office a été créé dans 41 districts pour s'occuper des agriculteurs marginaux et des ouvriers agricoles: il assure les mêmes services à 1 million de bénéficiaires, en insistant particulièrement sur le développement des possibilités d'emploi par des occupations subsidiaires telles qu'élevage, laiterie et aviculture. D'autres programmes concernent les zones sujettes à sécheresse, l'emploi rural (programme de choc) et les centres de service agricole. La Corée a lancé un nouveau mouvement de développement communautaire pour combler l'écart croissant entre les revenus ruraux et urbains et élever les paysans dans l'échelle sociale.

Développement de l'élevage

53. Les programmes de développement et de diversification agricoles entrepris dans la quasi-totalité des pays asiatiques en voie de développement comportent des efforts considérables de modernisation de l'élevage et de l'industrie laitière. En général, cette modernisation est conçue comme faisant partie intégrante de l'économie des petites exploitations. En Birmanie et au Sri Lanka, la modernisation de l'élevage est l'un des secteurs prioritaires du plan de développement économique actuel. L'Inde mène un gros effort pour moderniser l'élevage, et notamment la production laitière, par divers moyens: sélection de races bubalines indigènes de haute qualité; amélioration génétique des bovins locaux par croisement en grand avec des races exotiques supérieures et insémination artificielle; organisation d'un solide dispositif de diagnostic, d'étude, de prophylaxie et d'éradication des maladies animales, en particulier la peste bovine et la fièvre aphteuse. L'Indonésie a signalé d'importants progrès en 1971, sous forme d'augmentations sensibles de la production de lait et d'oeufs; plusieurs projets d'amélioration zootechnique ont été élaborés avec une composante d'investissements étrangers. La Corée prévoit de doubler sa production de viande bovine d'ici à 1976. La Malaisie est désormais autosuffisante en ce qui concerne les oeufs et la volaille et elle développera l'élevage des bovins laitiers de manière à couvrir ses besoins. Le Népal a lancé une nouvelle politique agricole, qui fait une place bien définie au secteur de l'élevage et de la laiterie. Enfin, la politique thaïlandaise de diversification de l'agriculture prévoit l'amélioration de la production animale tant pour l'exportation que pour la consommation nationale.

Elargissement de la base agricole

54. Dans plusieurs pays de la région, par exemple en Inde, il n'y a guère de possibilité de mettre de nouvelles terres en exploitation, ni d'accroître la production en comptant principalement sur l'intensification de la culture. Beaucoup d'autres, par contre, ont encore de vastes superficies susceptibles d'être mises en culture. Selon la Malaisie, les terres arables potentielles représentent deux fois la superficie actuellement cultivée. En Indonésie, où la pression démographique est extrême dans les îles de Java et de Bali, il reste de vastes espaces vides dans les îles périphériques telles que Sumatra, Kalimantan, Sulawesi, etc. De vastes superficies attendent de même d'être ouvertes à la culture en République Khmère, au Laos, aux Philippines et dans certaines parties de la République du Viet-Nam. De l'avis général, un effort organisé de bonification des terres et de colonisation agraire dans les zones à faible densité est indispensable au développement régional, ainsi que pour alléger la pression qui s'exerce dans les zones à haute densité par suite de l'augmentation rapide de la population et de main-d'oeuvre que les secteurs non agricoles ne peuvent absorber faute d'offrir assez de possibilités d'emploi. Les délégués du Laos et de la République khmère ont également souligné l'importance d'un tel effort pour la réinstallation des nombreux réfugiés et des soldats qui seront démobilisés à la cessation des hostilités. Plusieurs suggestions ont été formulées à cet égard. Le Laos a souligné qu'il y a besoin d'équipement lourd pour nettoyer et bonifier rapidement les terres. La Malaisie a

souligné que l'assistance de la FAO était nécessaire pour former le personnel et les colons. Il serait également souhaitable d'étudier le coût relatif de la mise en valeur des terres selon qu'elles sont destinées à des cultures annuelles ou à des cultures pérennes, et de trouver des techniques permettant d'abaisser le coût des opérations de colonisation et de bonification. Le délégué de la République du Viet-Nam a parlé du succès de la réforme agraire dans son pays et du cas particulier que l'on fait des anciens combattants.

Forêts

55. La forêt joue un rôle de premier plan dans l'économie de plusieurs pays de la région, singulièrement la Birmanie, l'Indonésie, la Malaisie et la Thaïlande, où elle représente une des grandes sources de devises. De manière générale, la menace qui pèse sur les forêts est double: d'une part, l'extension indiscriminée des cultures; d'autre part, l'insuffisance de la conservation. Tout en reconnaissant que de nouvelles terres doivent être mises en culture partout où l'opération est rentable, afin de satisfaire la demande croissante d'emplois agricoles, la Conférence souligne qu'il faut procéder suivant un plan rationnel d'utilisation des terres, qui tienne compte des contraintes du climat et du milieu et de la nécessité de conserver assez de superficies boisées pour répondre aux besoins de l'économie nationale. Il a été noté que la Malaisie établit des plans directeurs régionaux qui visent à accélérer le développement des zones agricoles, compte tenu des besoins tant à moyen terme qu'à long terme. En même temps, un plan directeur forestier est actuellement en cours de préparation avec l'aide d'experts FAO/PNUD et il a été créé en 1971 un Conseil national chargé de coordonner la mise en oeuvre des politiques forestières. Le Népal accorde une toute première place au reboisement, pour combattre l'érosion et mettre en valeur les ressources forestières. En Indonésie, où le rythme de l'exploitation forestière ne cesse de s'accélérer depuis quelques années, les activités de conservation ont été intensifiées et, depuis 1969, le reboisement intéresse chaque année 60 000 à 70 000 hectares en moyenne. La Birmanie fait également des efforts considérables pour constituer des réserves forestières. Un des principaux obstacles à l'aménagement efficace des forêts est le manque de personnel qualifié de tous niveaux. En Malaisie, un projet FAO/PNUD a été lancé en vue d'organiser un Centre de formation de gardes forestiers. S'il est indispensable de renforcer les moyens nationaux de formation, spécialement au niveau moyen, la Conférence reconnaît toutefois que la coopération régionale peut aider considérablement à réduire l'écart entre la disponibilité et le besoin de personnel, particulièrement aux niveaux supérieurs. A cet égard, il y a beaucoup à attendre du fait que, récemment, la FAO a reconnu comme institut régional l'Institut de recherche forestière de Dehradun, en Inde.

Pêches

56. Le développement des pêches maritimes, et en particulier la mécanisation de la pêche côtière et hauturière, fait l'objet d'une attention croissante dans la plupart des pays en voie de développement. Plusieurs projets ont été entrepris avec une aide de source multilatérale et bilatérale, par exemple: mécanisation de la flottille de pêche côtière en Inde, menée avec l'assistance de la FAO et du PNUD et dans le cadre de la coopération indo-norvégienne; projets FAO/PNUD concernant la création en Corée d'un centre de formation à la pêche côtière et d'un centre de formation à la pêche hauturière et de pêche à la bonite à ventre rayé; ouverture en Malaisie, avec l'aide de la FAO, d'un Institut de formation des pêcheurs d'où un premier contingent de diplômés sortira avant la fin de l'année; étude de la question des appâts vivants, projet appuyé par la FAO et le PNUD au Sri Lanka. Plusieurs autres faits nouveaux ont été signalés dans le domaine de la pêche maritime. En Indonésie et dans la République du Viet-Nam, les exportations de poisson et autres produits de la mer ont fortement augmenté en 1971. Cette même année, la Malaisie a créé un service de développement des pêches, chargé de promouvoir la gestion efficace des entreprises de pêche, d'accorder et de contrôler le crédit destiné aux opérations de pêche et de se consacrer au traitement du poisson et à des entreprises de pêche analogues. Il a également été créé un conseil de commercialisation du poisson. Au Sri Lanka, un projet quinquennal de mise en valeur des pêches (1972-76) vise à relever de 60 pour cent la production de poisson. L'exploitation dont sont victimes les petits pêcheurs suscite de vives inquiétudes et l'on a souligné la nécessité de leur assurer le crédit dont ils ont besoin et de leur fournir des facteurs de production à des prix raisonnables. Quant aux pêches non maritimes, l'Inde a

signalé que l'Institut de recherche sur les pêches intérieures (Calcutta) a réalisé de grands progrès dans la mise au point de techniques de production de frai et d'aquaculture en eaux chaudes. Des experts de ces questions ont été mis à la disposition de plusieurs pays afro-asiatiques.

Commerce international

57. Les gains rapides de la production agricole ont permis à plusieurs pays de réduire leurs importations de céréales vivrières. L'Inde a totalement cessé d'importer et elle a même constitué une confortable réserve d'environ 9 millions de tonnes. En Malaisie, la production rizicole a continué d'augmenter et couvre les besoins à 90 pour cent, comme il était prévu; à Ceylan, l'objectif de l'autosuffisance en ce qui concerne le riz semble désormais réalisable en quelques années. La Conférence se félicite de ces progrès, mais en même temps elle attire l'attention sur le problème que connaissent certains pays en voie de développement qui sont traditionnellement exportateurs de produits agricoles, du fait de l'affaiblissement de la demande extérieure. La place de l'Extrême-Orient dans les exportations mondiales est tombée de 15,6 pour cent en 1960 à 10,3 pour cent en 1971. Plusieurs pays s'inquiètent des perspectives d'exportation offertes par le marché mondial à un certain nombre de produits tels que le thé, le jute, le coprah, le caoutchouc et les tourteaux d'oléagineux, ainsi que de la détérioration des termes de l'échange pour la région. Les pays en développement éprouvent des difficultés croissantes à exporter en raison des divers obstacles au commerce existant dans les pays développés. Plusieurs pays ont signalé un effort de diversification agricole visant à les affranchir de leur dépendance à l'égard des exportations.

58. De l'avis général toutefois, les pays en voie de développement ne peuvent résoudre ces problèmes sans la coopération des pays développés. Ces derniers, a-t-on souligné, devraient ajuster leur stratégie agricole de manière à tenir compte des intérêts des pays en voie de développement. L'indifférence ou l'incompréhension à l'égard de ce problème de la part des pays développés aurait des conséquences néfastes. La paix et la prospérité mondiales et l'allègement de la tension exigent un développement international équilibré. Le délégué du Japon a indiqué que son pays avait ajusté sa production de riz: en 1971, celle-ci a été en effet réduite de 2,3 millions de tonnes et il est prévu de la réduire encore de 2,15 millions de tonnes en 1972. Il a ajouté que la place de la région dans les importations japonaises de produits de l'agriculture, des forêts et les pêches était passée de 27,4 pour cent en 1970 à 29,8 pour cent en 1971.

Coopération régionale

59. La nécessité d'une coopération régionale dans le domaine du développement, de la mise en commun des connaissances et du commerce, ainsi qu'entre les institutions et organisations des différents pays de la région est vivement ressentie. En fait, la Conférence a jugé une telle coopération urgente pour la solution des problèmes qui assaillent les pays asiatiques en voie de développement. Le sentiment a été que les bureaux régionaux avaient à jouer à cet égard un rôle plus positif que par le passé. Le délégué de l'Australie a noté l'importance croissante de l'optique régionale de la FAO. Selon le délégué du Japon, le Bureau régional rendrait plus de services aux Etats Membres en déterminant "ce qu'il faut véritablement faire pour coordonner les efforts de développement agricole dans la région". Le délégué de la Corée s'est dit fort préoccupé par la réorientation fonctionnelle des activités régionales de la FAO. Pour l'Indonésie, il ne faut pas compromettre l'effort de renforcement de la structure et de l'organisation régionales entrepris pour donner suite aux recommandations de la dernière Conférence régionale. Le délégué de la Malaisie a estimé que, moyennant une meilleure compréhension des besoins des Etats Membres, le Bureau régional pourrait coordonner les divers projets de la FAO bien plus efficacement et qu'il devrait avoir toute latitude de coordonner l'exécution et l'administration des projets plurinationaux et régionaux, en sus de ses autres fonctions, y compris l'octroi d'avis concernant ces projets et leur évaluation. Il devrait, de concert avec les Etats Membres, formuler les politiques de la FAO concernant la région. Toutes ces tâches nécessitent une dotation supplémentaire de personnel possédant les aptitudes techniques et administratives voulues.

RECHERCHE

60. La Conférence a été informée que, depuis la dernière Conférence régionale, les organes directeurs de la FAO aussi bien que les donateurs d'assistance avaient porté une attention accrue à la recherche agricole. Ainsi, la Conférence générale de l'Organisation a adopté une résolution (9/71) demandant à la FAO d'insister sur l'encouragement de la recherche; de même, la FAO, la BIRD et le PNUD ont constitué un Groupe consultatif sur la recherche agricole internationale en vue de diriger des ressources supplémentaires vers les centres de recherche internationaux et régionaux ou vers les programmes coopératifs, de manière à accélérer les progrès de la recherche sur les problèmes de haute priorité intéressant un grand nombre de pays en voie de développement. L'une des principales raisons de cette évolution a été le succès de la Révolution verte en Asie, qui a montré les avantages considérables que peut apporter un effort de recherche multidisciplinaire appuyé sur une planification rationnelle et un financement suffisant, et ce, bien qu'il reste beaucoup à faire pour rapprocher le rendement moyen du niveau potentiel obtenu à titre expérimental.

61. Il semble néanmoins peu probable que l'on puisse disposer de ressources suffisantes pour faire face à tous les besoins prévisibles, et c'est pourquoi la Conférence de la FAO a demandé aux Conférences régionales de déterminer leurs priorités essentielles de recherche, tant au niveau régional ou international que sur le plan national, afin d'aider la FAO, le Groupe consultatif et les autres instances intéressées à diriger l'assistance aussi efficacement que possible vers les besoins ainsi déterminés.

62. Les pays membres ont été vivement encouragés à donner toute la suite possible à la demande formulée par la Conférence de 1971, de manière à obtenir l'effet total maximum de l'effort combiné des scientifiques et des planificateurs, renforçant ainsi l'apport de la recherche au développement. Promouvoir cette coopération tant sur le plan des efforts internationaux qu'en ce qui concerne la question essentielle du développement des services nationaux de recherche, devrait être le principal objectif fixé à l'action de la FAO en matière de recherche pendant la prochaine période biennale; la Conférence régionale a été informée des mesures déjà prises pour réaliser cet objectif.

63. La Conférence régionale fait sienne la conception générale et les principales orientations des priorités suggérées dans le document FERC/72/3, qui propose à son sens une approche lucide et constructive au renforcement de la recherche. Elle se félicite également que le Directeur général et les autres instances intéressées aient pris l'initiative de constituer le Groupe consultatif et que la FAO ait offert d'assurer le Secrétariat du Comité technique consultatif du Groupe.

64. Reconnaissant que, pour utiliser au mieux les ressources internationales et nationales disponibles, il fallait se concentrer sur les objectifs prioritaires, les délégués ont offert nombre de suggestions utiles concernant les besoins régionaux et le rôle que la FAO et d'autres institutions pourraient jouer pour satisfaire ces besoins. Le Bureau régional devrait être, a-t-on suggéré, le principal instrument d'un dialogue permanent entre les pays de la région au sujet des priorités de la recherche; il a également été proposé de créer une Commission régionale chargée de suivre les recherches en cours et de formuler des propositions en vue de modifier le cas échéant l'ordre de priorité respectif des activités en fonction des progrès accomplis et de l'évolution des besoins.

65. La Conférence recommande d'insister davantage sur la recherche pour réaliser une utilisation plus efficace des terres dans une région où - pour la plupart des pays - la disponibilité de terres arables par habitant est déjà extrêmement faible et où la dimension des exploitations diminue progressivement sous l'effet d'une pression démographique incessante. Les façons culturales et les modes de faire-valoir actuels n'ont souvent pas réussi à évoluer comme l'exigeaient ces pressions, ou encore les modifications des prix et des besoins du marché et il est urgent de parvenir, par la recherche, à mettre au point des systèmes de culture correspondant mieux aux possibilités d'utilisation des terres et aux besoins économiques. L'un des principaux objectifs de cette recherche devrait être l'intensification, notamment par la réalisation de récoltes multiples; mais dans certains pays comme l'Indonésie, où Java est

surpeuplé, alors qu'il existe dans les îles extérieures des ressources sous-employées, il faut également mettre au point des systèmes d'agriculture ou d'exploitation forestière productifs et stables assurant un emploi aux personnes qui émigreraient des zones surpeuplées vers des régions précédemment inutilisées pour l'agriculture permanente.

66. Il a été suggéré que la FAO organise un séminaire régional sur la planification de l'utilisation des terres, qui aurait pour principal objectif de mettre au point des projets de recherche bien délimités intégrant l'écologie, la conservation, les techniques agricoles et l'économie, en vue d'élaborer des systèmes plus productifs correspondant aux principaux besoins régionaux et nationaux; cette proposition a été largement appuyée. La Conférence se félicite de ce que le Groupe consultatif et le Comité consultatif technique (CCT) considèrent cette question comme prioritaire.

67. Une priorité connexe concerne le développement de ce qu'un délégué a appelé la recherche de "sauvetage", visant particulièrement à mettre au point de nouveaux modes de culture et des stratégies agricoles de rechange adaptées aux zones à forte instabilité climatique. Il faudra pour cela procéder à des recherches pour déterminer les principales zones et caractéristiques d'instabilité dans la région, et mettre au point et essayer des modèles visant à laisser aux paysans une plus grande souplesse de décision sur la marche à suivre en cas de conditions climatiques défavorables, de maladie ou d'infestation. La Conférence se félicite de la création de l'ICRISAT et appuie le programme complémentaire FAO/PNUD concernant l'agriculture pluviale dans la région, qui doit jouer un rôle utile en contribuant à ces études dans les zones où les conditions d'environnement sont difficiles.

68. Plusieurs orateurs ont indiqué que la recherche devait promouvoir une utilisation plus efficace des engrais (notamment des micro-nutriments) et des pesticides et améliorer la connaissance des effets à long terme de ces produits sur les principaux systèmes écologiques. On a mentionné le groupe d'experts récemment réuni par la FAO pour étudier l'effet sur l'environnement des applications d'engrais à haute dose, mais on a fait observer que les conclusions du Groupe reposaient essentiellement sur l'expérience acquise en pays tempérés, qui n'est pas nécessairement valable pour la zone tropicale. L'idée a été émise que les cultures pérennes permettent le mieux d'étudier ces effets dans la région, étant donné qu'elles ont souvent reçu, pendant plus longtemps, de plus fortes doses d'engrais et de pesticides que les cultures annuelles. ^{1/}

69. Il faut non seulement faire des recherches sur cet aspect des problèmes d'environnement, mais aussi mettre au point des normes convenables, permettant d'évaluer et de déterminer le seuil acceptable de résidus chimiques dans les produits agricoles. C'est là une nécessité tant à titre de protection intérieure que pour éviter le risque que les exportations agricoles de la région ne soient refusées sur les marchés. La FAO doit faire tout son possible pour favoriser les mesures propres à satisfaire ces besoins.

70. On s'est accordé à reconnaître que, malgré les progrès considérables réalisés grâce aux efforts de recherche internationaux et nationaux pour mettre au point des variétés à haut rendement de blé, riz, maïs et millet, ainsi que pour relever la productivité et améliorer l'état sanitaire du bétail, il reste beaucoup à faire pour que les succès scientifiques se traduisent par une augmentation correspondante de la production et du bien-être au niveau de l'exploitation.

71. Plusieurs délégués se sont inquiétés du décalage entre les rendements expérimentaux et les rendements à la ferme et des délais nécessaires pour mettre effectivement en pratique les résultats de la recherche. Le représentant de la Thaïlande, faisant rapport à la Conférence sur le Groupe consultatif de la recherche agricole internationale, a suggéré que le CIMMIT et l'IRRI avaient peut-être trop insisté sur l'élévation des rendements au lieu d'essayer de travailler à un niveau plus proche des possibilités réelles, compte tenu de la structure dominante des petites exploitations et des limitations institutionnelles existantes dans bien des pays en développement. Il faudrait essayer d'y remédier en effectuant des

^{1/} Dans toute cette partie du rapport, le terme "pesticides" est employé au sens générique et comprend insecticides, fongicides, herbicides, rodenticides et antibiotiques.

recherches sur les rendements et les bénéfices économiques à divers niveaux d'utilisation des facteurs de production et pour diverses combinaisons de ces facteurs, en vue d'arriver à un meilleur niveau technologique qui, comportant moins de dépenses et moins de risques, soit plus facilement acceptable pour le petit paysan. Il faut également s'intéresser davantage à la recherche sur l'entreposage, la commercialisation et les marges bénéficiaires, de manière à assurer aux producteurs une plus large part du prix final versé pour le produit.

72. La Conférence recommande que la FAO s'attache tout particulièrement à encourager la recherche sur les problèmes liés à l'adoption des nouvelles techniques par les petits paysans, notamment en étudiant le type et le niveau optimal d'inputs à utiliser pour élever les rendements et en mettant au point de l'outillage et du matériel agricole petit et moyen. L'objectif devrait être de réaliser une technologie à faible coefficient de capital et fort coefficient de main-d'oeuvre et non liée aux facteurs d'échelle; la FAO pourrait commencer par charger un groupe de travail ou une équipe opérationnelle d'étudier les approches possibles à ce problème.

73. Plusieurs orateurs ont souligné qu'outre les efforts incessamment menés pour élargir et approfondir les progrès déjà obtenus avec les céréales à haut rendement, il fallait pousser la recherche en vue d'améliorer la qualité du régime alimentaire. On a suggéré diverses priorités: les légumineuses alimentaires et plus particulièrement les fèves de soja, pour lesquelles il faudrait tenter de renforcer un institut déjà existant, qui centraliserait les activités pour l'ensemble de la région; les oléagineux annuels (y compris les arachides), pour remédier à l'insuffisance fréquente de la consommation de graisses et d'huiles par habitant; enfin, les fruits tropicaux, beaucoup trop négligés jusqu'ici. On a souligné la nécessité de rassembler, conserver et évaluer en vue d'une utilisation ultérieure dans les programmes de sélection le capital génétique de ces cultures, qui est en voie de diminution rapide et l'on s'est vivement félicité de ce que le CCT ait recommandé au Groupe consultatif de financer à cette fin un programme international sur le patrimoine génétique international.

74. En ce qui concerne le bétail, on a reconnu l'existence de différences considérables entre les conceptions, les priorités et le potentiel des divers pays, selon leurs habitudes alimentaires et leurs disponibilités naturelles. On s'est toutefois accordé à constater l'insuffisance générale de protéines animales et les possibilités considérables qu'offre la recherche pour porter remède à cette situation en améliorant l'intégration agriculture/élevage ainsi que les pâturages et les cultures fourragères. Vu les différents besoins en matière de recherche et la nécessité d'évaluer les avantages à escompter de l'affectation des ressources à certains types de recherche sur l'élevage par rapport aux autres possibilités d'amélioration de la consommation protéique (légumineuses alimentaires ou aquaculture), il a été suggéré qu'une équipe opérationnelle du CCT soit invitée à entreprendre une étude sur les besoins de la région en ce qui concerne la recherche sur l'élevage, comme il en a récemment été achevé une pour l'Afrique.

75. La Conférence a toutefois été informée que la FAO venait de soumettre au PNUD une proposition en vue de créer un centre asiatique pour le développement de l'élevage, avec la participation et l'appui prévus de quinze pays. Une période initiale d'un an permettrait essentiellement d'étudier et d'évaluer la situation actuelle en ce qui concerne le développement de l'élevage dans la région et de formuler des plans et programmes en vue des projets de recherche et de développement jugés essentiels. D'après les recommandations de l'étude initiale, la phase ultérieure d'action à long terme est prévue sur la base de projets. Dans cette optique l'équipe opérationnelle du CCT envisagée ne serait pas indispensable.

76. L'Indonésie a également fait savoir à la Conférence qu'elle était en train de créer un nouvel institut de recherche sur l'élevage, afin de développer son potentiel considérable de ce secteur. En remerciant l'Australie de l'aide qu'elle accorde à ce programme, elle a signalé que les travaux de l'institut pourraient intéresser d'autres pays de la Région.

77. Un large appui s'est manifesté en faveur de nouvelles recherches sur les cultures non alimentaires, en vue d'accroître la productivité et la qualité des matières premières et de relever la position concurrentielle de ce secteur par la mise au point de méthodes nouvelles ou améliorées de traitement et d'utilisation finale. Un premier objectif devrait être de

déterminer les produits qui gagneraient le plus à une telle recherche et d'étudier dans quels cas des denrées essentielles souffrent le plus de la concurrence, de manière à voir où la recherche est urgente et où elle ne l'est pas.

78. On a manifesté une certaine inquiétude devant le manque apparent d'intérêt - signalé par la Thaïlande - pour la réunion que le Groupe consultatif de la recherche a consacrée aux cultures non alimentaires et il a été suggéré de porter cette inquiétude à la connaissance du CCT et du Groupe consultatif. Il faut également demander aux centres internationaux compétents de s'intéresser davantage à l'étude du potentiel de diversification et surtout à la possibilité d'actions complémentaires au niveau de la zone ou de la région, de préférence à une diversification purement intérieure et, partant, concurrentielle, décidée unilatéralement par chaque pays. La Conférence a été informée que la FAO étudiait également le meilleur moyen de déterminer les besoins et priorités de la recherche sur les cultures non alimentaires, d'une part dans le cadre des avis donnés au Groupe consultatif et au CCT, et d'autre part pour lui permettre de rallier le cas échéant d'autres appuis à ces recherches.

79. La Conférence a beaucoup insisté sur la priorité à accorder au renforcement des services nationaux de recherche et a particulièrement souligné la nécessité de travailler en coordination et d'accroître le nombre et l'efficacité des chercheurs et des dirigeants qualifiés. Les travaux de recherche internationaux et régionaux doivent compléter les efforts et les investissements nationaux et non pas faire double emploi avec eux ni les concurrencer.

80. Plusieurs délégations ont indiqué les mesures prises ou proposées pour améliorer la planification et la coordination des activités liées à la recherche, notamment: création de conseils nationaux de la recherche agricole ou de services de planification; concentration des efforts dispersés de recherche dans le cadre de grands instituts centraux multidisciplinaires; lancement de programmes coordonnés de recherche sur certains produits ou certains problèmes à l'échelon national, avec le concours de plusieurs institutions et de diverses disciplines et couvrant une vaste gamme de conditions écologiques et sociales; développement au niveau de l'exploitation de programmes expérimentaux conçus et mis en oeuvre conjointement par les chercheurs et les vulgarisateurs, etc. On a à nouveau souligné la nécessité de mettre en place un système très efficace pour transmettre aux paysans les résultats de la recherche.

81. Un délégué a fait observer qu'une bonne coordination était souvent encore plus difficilement réalisable sur le plan régional qu'au niveau national. Il a parlé du développement forestier dans le Bassin méditerranéen, où l'on a obtenu de très bons résultats en choisissant soigneusement des programmes de recherche portant sur des problèmes particuliers dans le cadre d'un plan général. La coordination des activités au titre de chaque programme a été confiée à un spécialiste et les pays ont été invités à indiquer celles auxquelles ils désiraient participer. Le responsable de la coordination a préparé la documentation, fourni des avis sur l'exécution des activités, visité les pays, participé à l'évaluation des résultats et aidé à leur diffusion. La réaction des pays et les résultats obtenus ont été tous deux encourageants et l'orateur estime que c'est là une formule utile d'action coopérative et de participation coordonnée à la recherche, que les Etats Membres pourraient envisager d'adapter à des programmes régionaux en Asie.

82. En ce qui concerne l'éducation et la formation des travailleurs, dirigeants et spécialistes de la recherche, on a estimé que les possibilités de la région pourraient être considérablement accrues si l'on désignait certains instituts ou universités où l'enseignement d'une discipline particulière est d'un niveau spécialement élevé et si l'on en faisait des centres de tout premier rang pour l'enseignement de la discipline agricole considérée. La FAO pourrait apporter son concours en déterminant les centres convenables, en dressant un répertoire et en renseignant les pays qui désirent y envoyer des stagiaires. Il est nécessaire de diffuser des renseignements à jour sur les recherches en cours et d'inventorier les aptitudes scientifiques dans les pays en voie de développement: aussi la Conférence appuie-t-elle le projet CARIS organisé par la FAO, estimant qu'il offre de grandes possibilités à cet égard. Toutefois, ce système devrait compléter et utiliser au maximum les dispositifs d'information existants et non pas s'y superposer. On a signalé à ce propos le registre des services scientifiques et techniques établi pour une partie de la Région par les pays du Conseil de l'Asie et du Pacifique en 1967.

83. La Conférence a reçu l'assurance que la FAO a conscience de la nécessité d'améliorer l'information dans les directions indiquées, non seulement grâce au projet CARIS, mais aussi en entreprenant des études sur les besoins de personnel de recherche, en patronnant des programmes de formation et en déterminant les possibilités particulières de recherche qui, aussi bien dans les pays développés que dans les pays en voie de développement, pourraient être exploitées pour compléter et renforcer les travaux de recherche dans d'autres pays en voie de développement et pour réaliser des économies d'équipement et de personnel. La FAO envisage au cours du prochain exercice un effort particulier qui consistera à dresser un inventaire du type suggéré, à le faire connaître aux Etats Membres et à promouvoir l'établissement de liens satisfaisants entre recherche et formation, dans le double dessein d'accélérer les progrès courants de la recherche et de mettre les Etats Membres en voie de développement mieux à même d'élargir leurs propres programmes.

84. La monoculture pourrait être améliorée par un système de relais, autrement dit de deux ou trois plantations échelonnées dans le courant de la campagne agricole. En agriculture pluviale, il faudrait étudier la possibilité d'utiliser pour ces cultures les premières pluies et l'eau résiduelle.

LUTTE CONTRE LES MALADIES ET LES ENNEMIS DES CULTURES
ET DU BETAIL, Y COMPRIS LE PROBLEME DES RESIDUS CHIMIQUES

Lutte contre les maladies et les ennemis des cultures

85. La Conférence a passé en revue la situation, les activités et les programmes actuels en matière de lutte contre les maladies et les ennemis des cultures, et a approuvé les priorités et les stratégies exposées dans le document FERC/72/4. Tout en se félicitant des progrès accomplis par les Etats Membres pour réduire les pertes de production agricole, la Conférence régionale s'est inquiétée de la poursuite des déprédations attribuables aux maladies et ennemis des cultures tels que le "tungro" et les autres virus du riz; la cécidie du riz, la tordeuse de la feuille, la mouche des pousses du sorgho, les sauterelles et les criquets, le mildiou du maïs, l'ergot du Pennisetum et les rongeurs; elle a vivement recommandé de renforcer la recherche et la vulgarisation phytosanitaires.

86. On a insisté sur la recherche concernant les facteurs écologiques critiques, les facteurs naturels de mortalité (agents de contrôle biologique), la détermination des mesures de contrôle chimique les plus efficaces et plus économiques et leur combinaison avec d'autres mesures de contrôle, la lutte contre les rongeurs et les plantes adventices et la mise au point de procédés de traitement convenables pour les produits d'exportation. La Conférence a demandé que l'on accorde la priorité à la recherche axée sur des problèmes déterminés, en insistant sur l'approche multidisciplinaire.

87. On devrait, au moyen d'enquêtes régulières et des programmes de surveillance, rassembler et analyser des données sur la répartition et l'incidence relative des maladies et des ennemis des cultures en divers lieux, de manière à pouvoir détecter en temps voulu les cas d'infestation et d'épidémie et prendre les mesures de contrôle nécessaires. A long terme, ces enquêtes présenteraient en outre l'avantage de permettre l'établissement de cartes précises des infestations et épidémies en diverses périodes de l'année et pour les différentes zones agro-climatiques des pays et de la région. On améliorerait du même coup l'efficacité de la recherche, tout en facilitant l'établissement de programmes intégrés de protection phytosanitaire.

88. La plupart des pays de la région important essentiellement des pesticides élaborés dans les pays tempérés. Il est impératif d'instituer et de renforcer des centres nationaux ou régionaux susceptibles d'évaluer objectivement l'efficacité biologique et l'innocuité de ces produits chimiques dans les conditions locales. A ce propos, la Conférence régionale recommande une nouvelle fois d'entreprendre une enquête sur la situation dans la région, notamment en ce qui concerne les possibilités d'élaborer sur place certains pesticides, de fabriquer certains types d'équipement et de regrouper les capacités et les ressources déjà disponibles dans les pays membres.

89. Le sentiment a été que les pays en développement devront, sous réserve des normes de sécurité, utiliser assez longtemps encore le DDT et les autres pesticides à base d'hydrocarbures chlorurés à des fins sanitaires et agricoles. Toutefois, dans l'éventualité que les Etats-Unis, l'Europe et le Japon arrêtent la production de DDT et d'hydrocarbures chlorurés, la Conférence régionale a envisagé la possibilité de développer la capacité de production de ces pesticides dans la région, ou bien d'encourager les producteurs des pays développés à continuer de satisfaire la demande croissante des pays en développement. Certains délégués ont estimé que la question méritait une étude ultérieure approfondie.

90. Vu les graves problèmes liés à l'utilisation des pesticides chimiques (résistance des insectes, infestations secondaires, résidus toxiques, risques opérationnels, pollution du milieu), la Conférence régionale appuie l'idée d'une stratégie intégrée pour lutter contre les ravageurs ou les utiliser. Elle recommande d'étudier toute une gamme de méthodes de lutte contre les ravageurs (lutte chimique, utilisation de parasites et de prédateurs, manipulation et assainissement des cultures, façons culturales, emploi de variétés résistantes et d'organismes pathogènes contre les ravageurs) et de les combiner de manière à obtenir un effet optimum et la meilleure rentabilité économique en perturbant le moins possible l'environnement.

91. On a reconnu que la lutte intégrée contre les ravageurs est difficile et complexe, bien que les zones tropicales et subtropicales soient en général plus favorablement placées à cet égard du fait que les écosystèmes agricoles n'ont pas souffert de l'application intensive de pesticides chimiques. On a rappelé à ce propos l'expérience acquise par l'Inde avec des projets pilotes de lutte intégrée contre les prédateurs.

92. La Conférence recommande de renforcer suffisamment les services de vulgarisation pour étendre les avantages de mesures de protection phytosanitaire, spécialement au petit paysan. Des spécialistes de la vulgarisation des méthodes phytosanitaires devraient être attachés aux services consultatifs agricoles, pour assurer une participation véritable aux programmes de recherche, de démonstration et de formation visant à l'introduction de nouvelles techniques. De nombreux délégués ont souligné qu'il fallait relever le niveau professionnel des agents des services phytosanitaires de terrain et faire suivre aux paysans des cours de formation pratique.

93. On a suggéré de formuler des recommandations officielles sur la lutte phytosanitaire et d'évaluer les programmes dans ce domaine, de manière à assurer une application efficace et effective des mesures adoptées.

94. La Conférence s'est félicitée de l'activité et de l'efficacité du Comité phytosanitaire pour la région de l'Asie du Sud-Est et du Pacifique ainsi que de la coopération régionale dans ce domaine. Elle invite vivement les Etats Membres à renforcer les restrictions phytosanitaires à l'entrée et à améliorer les services d'inspection et de quarantaine après l'entrée dans le pays. Si l'on veut encourager les exportations agricoles de la région, il faut mettre au point des procédures d'inspection et des méthodes de traitement acceptables pour les pays importateurs. Certains délégués ont suggéré que puisque de nombreuses denrées étaient produites dans plusieurs pays, il serait extrêmement fructueux de mener une action coopérative pour mettre au point des systèmes d'inspection, des procédés de traitement et des méthodes de désinfestation.

95. Dans certains domaines prioritaires, la coopération régionale serait aussi fructueuse qu'économique: programmes coordonnés de lutte contre la cécidie du riz et contre les ravageurs vertébrés (rongeurs et oiseaux); études des effets des applications de pesticides sur l'environnement; détection et mesure des résidus de pesticides dans les aliments et le milieu; lutte contre les sauterelles et les criquets; étude régionale des maladies et ennemis des cultures; problèmes d'entreposage.

96. Les projets régionaux coordonnés de lutte contre les ravageurs vertébrés et la cécidie du riz préparés par la FAO ont reçu l'appui de plusieurs gouvernements. Ils devraient être exécutés par priorité et le PNUD et d'autres institutions devraient être invités à les appuyer.

97. La Conférence a été informée que l'on se proposait en exécutant les programmes régionaux, d'y faire participer les institutions nationales existantes, de renforcer ces dernières et d'en coordonner les travaux par un échange mutuel d'expérience et de renseignements. On pourrait ainsi utiliser au mieux les ressources disponibles dans la région et éviter tout double emploi. La Conférence reconnaît qu'il est souhaitable de relier ces projets aux activités du Comité phytosanitaire (organisme intergouvernemental).

98. On a également insisté sur la coopération régionale dans plusieurs autres secteurs de la protection phytosanitaire où les maladies et les infestations posent des problèmes communs. Certains délégués ont suggéré d'organiser des enquêtes régionales sur la flétrissure du cocotier, la tristezza des agrumes et les rouilles du blé. Les maladies transmises par les semences gagnent du terrain et ont une importance particulière du point de vue de la quarantaine. Il a été suggéré d'étudier les possibilités de recherches plus poussées sur ces maladies dans la région.

99. Selon certains Etats Membres, il convient de s'intéresser aux aspects bio-économiques des restrictions phytosanitaires et aux incidences de la quarantaine phytosanitaire sur le transport par containers et les nouveaux modes de conditionnement des expéditions. On a

insisté sur la mise au point de méthodes statistiques de contrôle et sur la base taxonomique des mesures de quarantaine. On a également suggéré d'utiliser plus pleinement les possibilités offertes par des institutions internationales de recherche agricole en ce qui concerne l'introduction du matériel végétal.

100. On a jugé nécessaire d'accroître le nombre des centres de service phytosanitaire pour pouvoir répondre aux besoins des exploitants et notamment des petits paysans. Il a été suggéré de les insérer dans les centres de service agricole existants.

101. La Conférence a demandé que l'on utilise davantage les parasites, les prédateurs et les maladies pour lutter contre les ennemis des cultures. Il a été proposé de mettre les centres existant déjà dans la région comme les "Commonwealth Biological Control Stations" en mesure de satisfaire les besoins prioritaires des Etats Membres. Il faut également s'efforcer de développer les services d'information sur les parasites et les prédateurs et sur la possibilité de se les procurer.

102. Plusieurs délégués ont indiqué que les sauterelles et les criquets, ainsi que certains autres insectes polyphages et le criquet pèlerin du sous-continent indien, avaient une forte incidence dans plusieurs autres pays et qu'il pourrait être fort utile de s'attaquer à ce problème à l'échelle sous régionale.

103. La Conférence recommande de renforcer sur une base permanente le service phytosanitaire du Bureau régional ainsi que le service du Siège s'occupant du criquet pèlerin, étant donné l'accroissement des tâches de caractère continu qui doivent être accomplies dans la région, et l'opportunité de renforcer l'action du Comité phytosanitaire régional.

Lutte contre les maladies et les parasites du bétail

104. La Conférence a examiné les activités et programmes divers qui ont été entrepris dans la région en conséquence des recommandations de la dixième Conférence régionale et elle a étudié les nouvelles propositions tendant à améliorer la qualité et l'efficacité des services vétérinaires des Etats Membres. Une attention particulière a été accordée aux besoins en matière d'enseignement et de recherche vétérinaire, ainsi qu'à la nécessité de renforcer les activités régionales de la FAO intéressant la santé animale.

105. La Conférence estime qu'il faut créer de toute urgence la Commission régionale de la production et de la santé animales pour l'Asie et l'Extrême-Orient, dans le cadre de l'Article XIV de l'Acte constitutif de la FAO. Elle note qu'un projet d'accord portant création de cette commission a été préparé par un comité désigné par la Cinquième Conférence régionale sur la production et de la santé animales, réunion technique tenue à Kuala Lumpur en septembre 1971, et qu'il a été approuvé, en principe, par cette Conférence. Elle recommande que le texte de projet d'accord présenté par le Secrétariat (Annexe B: FERC/72/CONF/5) soit soumis au Conseil dès que possible - de préférence à sa session de novembre.

106. La Conférence a favorablement accueilli la recommandation du Consultant que la FAO avait chargé en 1971 d'émettre, après étude, des avis sur la question du renforcement des services de laboratoire s'occupant de santé animale en Asie, à savoir qu'il convient de créer dans différents pays de la région des centres de diagnostic dont chacun étudierait une des principales maladies animales, constituerait un point de référence et se spécialiserait dans la production de vaccin contre cette maladie; en effet, la Conférence juge que c'est là une mesure des plus importantes pour la solution des problèmes vétérinaires dans la région et pour la coopération et la coordination régionales dans ce domaine. Il a été recommandé que les pays choisis organisent ces centres dès que possible, avec l'assistance nécessaire d'origine bilatérale ou multilatérale; la FAO est instamment priée d'aider les gouvernements intéressés à obtenir les crédits voulus.

107. Etant donné que la production animale tend, dans la région, à s'orienter vers l'économie de marché, la Conférence observe que les pays devront s'occuper de promouvoir le commerce des animaux et des produits de l'élevage et d'organiser le contrôle vétérinaire compte tenu des exigences de ce commerce. Ils devront également promouvoir des actions leur permettant de

protéger leur élevage contre l'introduction de maladies animales exotiques et d'autres maladies déjà présentes dans la région, qui provoquent des pertes économiques considérables, et de mettre leurs populations à l'abri des maladies animales transmissibles à l'homme et des autres risques inhérents aux animaux sur pied et aux produits de l'élevage. La Conférence reconnaît qu'il est impératif d'élaborer et de mettre en pratique un code vétérinaire régional, qui règle expressément les aspects suivants: (a) normes minimales applicables aux services vétérinaires, (b) surveillance vétérinaire des exportations, (c) animaux sur pied et produits animaux en transit, (d) signalisation et information vétérinaires au niveau régional, (e) certificats vétérinaires aux fins des échanges intra-régionaux, (f) coopération vétérinaire de caractère permanent au niveau des décisions et (g) programmes vétérinaires régionaux en cas de crise, y compris l'organisation d'actions concertées temporaires. La FAO est priée d'aider à la rédaction d'un code satisfaisant, en vue de son application par les gouvernements des Etats Membres.

108. Selon la Conférence, la rédaction et la mise en vigueur de ce code faciliterait la création de zones "indemnes de maladie" dans certaines régions d'un pays, permettant le libre commerce des animaux sur pied et des produits d'origine animale.

109. La pénurie régionale de personnel qualifié en santé animale exige que les Etats Membres de la région collaborent étroitement sur le plan de l'éducation et de la recherche vétérinaires. La Conférence a pleinement reconnu la nécessité de s'entendre sur les niveaux minimaux à exiger pour l'octroi de diplômes et autres qualifications par les universités de la région. De la sorte, les pays pourraient utiliser pleinement les facilités régionales, notamment dans l'enseignement supérieur. La Conférence recommande de fréquents échanges de personnel d'enseignement et de recherche entre les pays de la région et avec ceux d'autres régions, pour donner aux intéressés l'occasion de travailler dans des laboratoires, instituts ou collèges spécialisés, dans l'intérêt réciproque des parties. Il est en outre recommandé que les gouvernements encouragent de tels échanges sur une base bilatérale ou multilatérale.

110. La Conférence a examiné la proposition formulée lors de la cinquième conférence régionale sur la production et la santé animales (Kuala Lumpur, 1971) tendant à la création d'un collège vétérinaire régional chargé de desservir les pays qui ne sont pas en mesure d'ouvrir un tel établissement eux-mêmes, mais qui ont néanmoins un urgent besoin de vétérinaires diplômés. Tandis que certaines délégations appuyaient la proposition, d'autres ont estimé qu'il vaudrait mieux obtenir, sur le plan financier et pédagogique, une aide supplémentaire pour les collèges vétérinaires qui existent dans la région et qui acceptent déjà des étudiants provenant d'autres pays, ce qui leur permettrait d'en recevoir davantage. La Conférence note qu'une mission composée de membres du Groupe d'experts FAO/OMS de l'enseignement vétérinaire sera peut-être organisée en 1973 si des crédits sont disponibles, afin d'étudier les besoins régionaux en matière d'enseignement vétérinaire.

111. La Conférence reconnaît que, dans le domaine de la santé animale, la coordination et la coopération régionales sont devenues une nécessité vitale et généralisée. Aussi recommande-t-elle de prévoir dans le programme ordinaire de la FAO les ressources voulues pour que les activités régionales concernant la santé animale puissent être organisées à longue échéance, au lieu d'être financées annuellement à l'aide des crédits du PNUD comme c'est le cas à l'heure actuelle.

Résidus de pesticides dans les produits végétaux et animaux

112. La Conférence a examiné les problèmes que pose dans la région la rémanence des pesticides dans les produits végétaux et animaux. Sans méconnaître le danger des résidus de pesticides, l'ampleur du problème et les réactions de l'opinion mondiale face à la pollution de l'environnement et compte tenu de la situation dans la région, la Conférence juge ces produits indispensables à l'agriculture et à la protection de la santé publique et estime qu'il faudra continuer de s'en servir pendant nombre d'années encore. Elle souligne toutefois la nécessité de les employer de manière prudente, rationnelle et contenue au minimum et elle recommande que les programmes éducatifs destinés aux agriculteurs et autres utilisateurs de ces produits insistent sur la sécurité de leur emploi et sur les mesures à prendre pour éliminer ou pour réduire les risques qui s'y attachent, les résidus indésirables et la contamination du milieu. Il faut encourager la recherche de pesticides spécifiques et inoffensifs

et l'emploi d'une combinaison intelligente des méthodes de lutte chimiques, biologiques et culturelles. La Conférence recommande en outre d'étudier systématiquement l'ensemble de la question et de donner la priorité aux produits alimentaires, produits fourragers et autres produits agricoles occupant une place importante dans les exportations.

113. La Conférence recommande également d'adopter une législation sur les pesticides, qui couvre leur fabrication, leur formulation, leur transport, leur commercialisation, leur utilisation, leur homologation, leur étiquetage et les précautions à prendre. Il faudra prévoir les moyens requis pour en appliquer les dispositions, notamment la création de laboratoires de contrôle de la qualité et d'analyse des résidus de pesticides. A cet égard, la délégation australienne a offert son assistance en matière de législation sur les pesticides. La Conférence suggère qu'il pourrait être possible de créer des centres régionaux pour l'évaluation des pesticides, l'analyse de leurs résidus et la formation en la matière, centres qui coopéreraient avec les institutions existantes.

114. De nombreux délégués s'inquiètent de la rigueur de la réglementation sur les résidus de pesticides à laquelle les pays développés soumettent certaines importations agricoles provenant de la région et l'on a cité à ce propos le cas des résidus de DDT dans le tabac introduit en République fédérale d'Allemagne. On a rappelé à cet égard un passage du rapport de la Conférence de Canberra de 1970, ainsi conçu: "Certains délégués ont déclaré que la tendance observée dans maints pays d'Europe et d'Amérique du Nord à prendre des mesures législatives contre l'importation de produits destinés à l'alimentation humaine et animale contenant des résidus de pesticides à des doses non dangereuses pour la santé des consommateurs, mais qui dépassent leurs normes nationales, fait peser une grave menace sur les exportations de la Région. La Conférence appuie les efforts faits par la Commission du Codex Alimentarius pour tenir compte des besoins particuliers de la Région, lorsqu'elle a fixé des normes pour les résidus de pesticides dans les denrées alimentaires, y compris les résidus contenus dans les produits animaux par suite de l'ingestion d'aliments contenant des résidus inévitables de pesticide à effet rémanent".

115. La Conférence a également suggéré que le Comité mixte d'experts FAO/OMS des résidus de pesticides, lorsqu'il établit des tolérances applicables à ces résidus, tienne compte des conditions climatiques, des méthodes de récolte, d'emmagasiner, de traitement et de cuisson des denrées, de la formule et du dosage des pesticides utilisés et des méthodes d'application suivies dans la région, tous facteurs qui influent très fortement sur la rémanence des pesticides. En outre, elle invite instamment les pays développés à participer plus activement aux travaux du Comité des résidus de pesticides du Codex Alimentarius.

116. La Conférence recommande que les Etats Membres et la FAO portent plus d'attention aux dangers que comportent les pesticides pour l'homme, les animaux d'élevage, les poissons, la faune sauvage et le milieu, Il y aurait lieu d'étudier spécialement l'effet délétère des pesticides sur les poissons.

DEMANDE ET DISPONIBILITE D'INPUTS AGRICOLES

117. La Conférence a souligné que, pour réaliser pleinement le potentiel de la Révolution verte, il importe de fournir aux agriculteurs suffisamment de facteurs de production. Il ne suffit pas de généraliser l'emploi des semences améliorées et d'appliquer davantage d'engrais et de pesticides; il faut aussi contrôler l'application de l'eau et améliorer les façons agricoles, par exemple par une bonne préparation des couches de semis et l'établissement d'un calendrier judicieux de plantation et de récolte, ce qui aboutit à développer la demande pour les types appropriés de mécanisation. La demande de ces inputs est fortement influencée par les politiques et programmes que mènent les gouvernements dans les domaines de la recherche, du crédit, des politiques de prix et des services de promotion et d'éducation. Il est en outre impératif de faire en sorte que cet ensemble d'inputs parvienne bien aux paysans, et plus particulièrement aux petits paysans; cela suppose des améliorations d'infrastructure, la mise en place d'un réseau de commercialisation et la promotion d'organisations à l'échelle du village.

118. On a souligné la nécessité de constituer un réservoir permanent de semences de variétés améliorées et d'en maintenir la pureté, Il importe spécialement de mener des recherches pour mettre au point des variétés à haut rendement convenant aux zones d'agriculture pluviale, de manière à élargir la portée de la Révolution verte. La FAO a été félicitée d'avoir aidé plusieurs pays de la région à améliorer la production, le contrôle et la distribution de semences de haute qualité pour diverses cultures, ainsi qu'à préparer dans ce domaine des projets à soumettre à la BIRD pour financement. La Conférence a été informée que la FAO se propose d'organiser en 1974 un colloque sur la technologie des semences.

119. Alors que la demande d'engrais s'accroît rapidement dans la région, on a fait observer que l'implantation d'usines pour en produire était freinée par l'insuffisance des matières premières. Il faut donc mettre au point un mode de coopération avec les pays qui peuvent en fournir. Il y a également lieu d'étudier la possibilité de projets communs. Il est probable que de nombreux pays en développement de la région, même s'ils font des efforts soutenus pour accroître leur production intérieure d'engrais, resteront importateurs nets pendant la décennie en cours.

120. On a souligné l'importance d'une analyse scientifique des éléments nutritifs du sol, d'autant plus que la culture intensive tend à provoquer un appauvrissement en oligo-éléments. La FAO a été priée, afin de guider les pays quant aux applications d'engrais, de leur communiquer des données sur la réponse aux engrais et ses rapports avec les analyses de sol.

121. Il faut étudier la possibilité d'utiliser plus largement la microflore (rhizobium ou algues) en vue de relever la fertilité du sol et d'améliorer la productivité des terres; une assistance de la FAO est importante dans ce domaine.

122. La demande croissante de pesticides agricoles va de pair avec celle de pulvérisateurs et d'autres types de matériel. Il serait particulièrement utile d'obtenir, par l'intermédiaire du Programme de coopération FAO/Industrie, une assistance pour fabriquer sur place ce matériel ainsi que de l'outillage agricole.

123. Quant à la mécanisation, on a souligné qu'il y a lieu d'y recourir uniquement si des goulots d'étranglement se produisent dans les opérations agricoles, étant donné l'attention particulière qu'il convient de porter aux problèmes de l'emploi. Les pays qui exportent des tracteurs ont été invités à ne pas modifier fréquemment leurs modèles, ce qui crée des difficultés pour l'obtention des pièces de rechange.

124. On a souligné que l'emploi des variétés à haut rendement nécessite non seulement tout un ensemble de facteurs de production connexes, mais aussi un système élaboré d'irrigation permettant de contrôler efficacement l'apport d'eau et son utilisation à la ferme.

125. Plusieurs délégués ont fait état des grandes campagnes de promotion lancées dans leur pays à l'intention du petit paysannat. On a mis l'accent sur divers points: formation intensive des paysans pour leur apprendre à utiliser les nouveaux facteurs de production;

fourniture de crédit à la production à des conditions plus intéressantes; amélioration d'infrastructure; nécessité d'instituer, avec la participation des petits paysans, des organisations efficaces fournissant en temps utile les éléments de production voulus; formation des vulgarisateurs pour leur apprendre à appliquer les techniques nouvelles.

126. L'une des tâches importantes de la FAO serait de mobiliser les inputs provenant de diverses sources pour satisfaire les besoins des pays de la région. On a fait observer que la FAO a constitué un Groupe consultatif des industries des engrais, qui organise des démonstrations et des essais d'engrais dans divers pays en développement; l'Organisation envisage aussi de patronner des projets intégrés comportant également, selon le stade de développement des pays, un élément commercialisation et crédit. On a souligné la nécessité de fournir une assistance technique en organisant des séminaires sur divers aspects de l'utilisation des inputs. L'assistance de la FAO est également demandée pour adopter ou remanier la législation régissant le contrôle qualitatif des facteurs de production. Il faut toutefois prendre garde à ne pas fixer des normes trop élevées.

POLITIQUES INSTITUTIONNELLES EN MATIERE DE CREDIT RURAL

127. La Conférence a pris note du programme de travail de la FAO contenu dans le document d'information générale, qui souligne la nécessité d'améliorer et de transformer toute la structure du crédit institutionnel de manière que les programmes de crédit destinés aux agriculteurs et aux pêcheurs deviennent un instrument efficace de développement rapide. La nécessité de mettre sur pied un système de crédit viable, plutôt que de créer et d'entretenir un organisme unique de crédit est de plus en plus largement reconnue. A cette fin, il faudra mobiliser efficacement l'épargne intérieure, en particulier dans les zones de production primaire; s'assurer la participation de toutes les institutions financières, singulièrement celle des banques centrales, privées, régionales et internationales; intensifier la coordination entre les divers organismes gouvernementaux associés au programme de crédit; améliorer l'efficacité des institutions, et notamment des coopératives; enfin atténuer la concurrence, surtout au niveau des villages, entre les services qui constituent le système de crédit.

128. La Conférence souscrit au programme de travail prévu par l'Organisation et juge particulièrement intéressants les efforts visant à une participation accrue des établissements bancaires, tant nationaux qu'internationaux.

129. Quant à la suggestion tendant à ce que les pays de la région procèdent à une étude critique de leurs programmes de crédit au sein de commissions nationales, certains délégués ont estimé qu'il serait préférable de charger de cette tâche un petit groupe de spécialistes, ce qui réduirait le risque de complications bureaucratiques inutiles.

130. La Conférence souscrit aux suggestions que contient le programme de travail en ce qui concerne la formation du personnel, estime qu'elles répondent aux besoins des pays et recommande d'accorder une haute priorité aux activités de formation. On pourrait améliorer celles-ci en organisant des stages nationaux sur l'identification et l'évaluation des problèmes et les renforcer encore grâce à des cours spéciaux de différent niveau, s'adressant au personnel de toutes les institutions chargées d'organiser, d'appliquer et d'évaluer le système de crédit. Elle note avec satisfaction que la FAO s'efforce d'améliorer les programmes de formation en patronnant la préparation d'une série de monographies internationales, en collaboration avec d'autres organismes internationaux qui s'occupent de crédit, comme l'Alliance coopérative internationale, l'Institut international des caisses d'épargne, etc.

131. La formule des taux différentiels pour l'octroi de crédit aux agriculteurs et aux pêcheurs a recueilli la faveur générale, mais on a fait observer qu'il serait extrêmement difficile d'isoler ces taux de ceux du marché général de l'argent dans le pays considéré. Les problèmes de subventionnement ont également été soulignés. En ce qui concerne la garantie - c'est-à-dire le point de savoir si les prêts doivent être gagés sur récolte ou par un titre de propriété - la plupart des délégations se sont déclarées favorables à la première solution en raison des conditions existant dans la région et des besoins particuliers de petites entreprises.

132. A propos du remboursement, il a été reconnu qu'il fallait normalement s'attendre à la perte d'une certaine partie des prêts accordés, mais que ces pertes devaient être ramenées à une proportion acceptable. Afin de réduire le risque de non-remboursement, il y aurait intérêt à lier crédit et commercialisation. Le système du crédit contrôlé à l'intention des petits exploitants a rencontré des partisans, mais plusieurs délégations ont toutefois mentionné la difficulté de contrôler les prêts et on a souligné l'importance des services de soutien connexes, par exemple la vulgarisation.

133. La Conférence constate avec satisfaction que les institutions monétaires internationales sont toujours plus disposées à accorder des prêts pour l'exécution de programmes de crédit. Plusieurs délégués ont toutefois estimé qu'en raison de leur caractère commercial, ces prêts risquaient de ne pas cadrer avec les politiques gouvernementales.

134. La Conférence a souligné qu'il serait souhaitable d'organiser un séminaire régional sur le crédit et les banques agricoles. Un délégué, tout en se déclarant d'accord en principe, a demandé des précisions sur la nature du séminaire envisagé. La conférence mondiale sur le crédit et les banques agricoles qu'il est suggéré de tenir en 1974-75 aidera beaucoup à mettre en lumière l'importance du crédit pour le développement économique et social.

135. La proposition de la FAO tendant à développer encore la coopération avec les institutions bancaires nationales et internationales et avec la banque régionale, afin d'encourager ces organismes à participer davantage aux programmes de crédit, a été approuvée.

136. Selon les délégations, la FAO devrait s'occuper davantage d'études, projets de recherche et travaux d'évaluation concernant les programmes de crédit pour l'agriculture et les pêches. Ce serait là le moyen non seulement de s'assurer une base pour l'élaboration et la mise en oeuvre des politiques, mais aussi de simplifier les procédures dans les programmes de crédit institutionnel. L'assistance de la FAO est également demandée au niveau technique, pour faciliter la définition et l'application des politiques générales.

137. Pour des raisons tant économiques que sociales, il faudrait prendre des mesures particulières pour mettre le crédit à la portée des petits producteurs (agriculteurs ou pêcheurs), de sorte qu'ils puissent participer au processus du développement. La Conférence recommande que les plans nationaux de développement accordent à ces mesures une haute priorité.

DEVELOPPEMENT DES INSTITUTIONS RURALES POUR LA REFORME AGRAIRE
COMPTE TENU EN PARTICULIER DES PETITS EXPLOITANTS

138. La Conférence a examiné l'état d'avancement des programmes de réforme agraire ainsi que la situation actuelle de la région. Elle a noté que le développement et la mise en oeuvre de ces programmes en sont à des stades très différents selon les pays et les diverses zones d'un même pays. La Conférence a été informée des mesures prises par la FAO en Asie depuis la dernière Conférence régionale: des séminaires nationaux, des travaux d'évaluation, un voyage d'étude régional et une étude comparative régionale menée pour le Comité spécial FAO de la réforme agraire. Elle considère le rapport du Comité spécial comme un bon document d'orientation pour l'action à mener dans la région et fait sienne l'approche "petit paysannat" exposée dans le document FERC/72/7, en observant avec une satisfaction particulière que, pour la FAO, le concept de réforme agraire couvre presque tous les aspects du développement rural, y compris certains problèmes comme le chômage et la nécessité d'améliorer les institutions et l'infrastructure, questions qui constituent des éléments essentiels de tout programme de réforme agraire entrepris dans la région. La nécessité d'une approche de développement rural global et intégré aux programmes de réforme agraire ressort des expériences, positives et négatives, dont plusieurs délégués ont fait état.

139. A propos des problèmes de mise en oeuvre de la réforme foncière, la Conférence souligne l'importance d'une inscription des titres de propriété pour pouvoir appliquer efficacement les lois et félicite la République du Viet-Nam d'avoir utilisé la photographie aérienne et les ordinateurs pour pouvoir rapidement fournir aux agriculteurs leur titre de propriété. La Conférence souligne également qu'il faut créer des tribunaux spéciaux pour éviter des procédures juridiques dilatoires et compliquées et accélérer la mise en oeuvre.

140. La Conférence reconnaît que, si la mise en oeuvre de politiques de réforme agraire suppose une législation complète et une administration efficace, l'existence d'un paysannat bien informé et organisé est également indispensable à l'application de la loi. Il importe aussi de créer chez les fonctionnaires nationaux intéressés, à tous les niveaux, une large base de compréhension et de bonne volonté pour les buts et objectifs de tout programme de réforme agraire. La Conférence demande à la FAO d'intensifier ses efforts pour former et orienter du personnel au niveau national et régional et évaluer les programmes en cours.

141. La Conférence reconnaît que tout programme global de développement rural intégré se traduisant par la création massive d'emplois dans les zones rurales et impliquant la participation des masses paysannes nécessite une modification radicale de la structure agraire. Elle note que deux approches sont possibles pour une telle réorganisation agraire visant à promouvoir le développement agricole ainsi qu'à créer des emplois: agriculture coopérative ou agriculture familiale. Certains délégués ont souligné que les paysans devaient pouvoir rester maîtres de choisir librement le système agronomique.

142. On a reconnu la nécessité de prêter davantage attention au support institutionnel nécessaire pour intensifier et diversifier la production des petites exploitations familiales dans les zones traditionnelles d'agriculture. La Conférence estime qu'un ensemble complet et coordonné d'institutions rurales spécialement conçues en fonction des besoins particuliers des petits exploitants, des fermiers et des métayers, est indispensable au succès de tout programme de réforme agraire et de développement rural. Actuellement, la plupart des institutions, qu'il s'agisse de crédit et d'épargne, de commercialisation, d'inputs, de vulgarisation, de recherche, d'enseignement agricole ou de coopératives, tendent à être dominées et souvent même monopolisées par les gros et moyens exploitants. C'est pourquoi la Conférence recommande vivement que les Gouvernements réexaminent avec l'assistance de la FAO, le cas échéant, leur réseau actuel d'institutions rurales pour déterminer si elles permettent ou non de rendre les services nécessaires au petit paysannat et qu'ils prennent éventuellement les précautions nécessaires pour assurer la pleine et active participation de ce dernier.

143. La Conférence note avec inquiétude l'aggravation du chômage et du sous-emploi dans les zones rurales et souligne la nécessité de mettre au point, à l'intention des petits paysans, des exploitants marginaux et des travailleurs agricoles, des mesures et programmes spéciaux visant à créer des emplois et à stimuler la participation des intéressés au secteur rural.

144. L'attention de la Conférence a été attirée sur l'influence fondamentale qu'exerce le système d'éducation scolaire sur la mentalité individuelle. Elle reconnaît la nécessité de réformer radicalement ces systèmes d'enseignement dans les pays en développement de la région et appuie la proposition tendant à ce que les Etats Membres et la FAO encouragent, notamment dans l'enseignement agricole scolaire et non scolaire, un système de cours magistraux et de discussion plus efficace portant sur les aspects techniques, sociaux et économiques de la réforme agraire et du développement rural.

145. La Conférence recommande que les Etats Membres fassent de plus en plus porter leurs efforts de formation et de recherche - agronomiques, économiques et sociales - sur les secteurs les plus vulnérables de la société rurale. Elle note que plusieurs gouvernements ont pris l'initiative de créer, parfois avec l'assistance de la FAO, des institutions nationales de recherche et de formation s'intéressant aux principaux aspects de la réforme agraire et du développement rural et appuie la suggestion tendant à ce que la FAO détermine quelles sont les institutions ou organismes particulièrement compétents pour certains aspects du problème et qu'on en fasse des centres de tout premier plan, en mesure d'offrir une assistance et des services à d'autres pays de la région.

146. La Conférence note l'expérience acquise par l'Indonésie, la Malaisie et le Sri Lanka en ce qui concerne les programmes de colonisation agraire. Les facteurs sociaux et humains ont souvent été négligés dans la planification et la mise en oeuvre de ces programmes, notamment en ce qui concerne les femmes et les jeunes. La Conférence souligne nettement la nécessité de réaliser, dans tout programme de colonisation, un équilibre entre la mise en valeur des terres et le développement humain; elle demande à la FAO d'aider les pays intéressés à élaborer des programmes globaux de formation tant pour le personnel que pour les colons (y compris les femmes et les jeunes). La FAO est également priée d'entreprendre des études sur l'économie des programmes de colonisation (en insistant particulièrement sur la comparaison entre cultures à long et à court terme), de manière à pouvoir élaborer des programmes de colonisation efficaces au moindre coût. La Conférence reconnaît la contribution que les programmes de colonisation agraire peuvent apporter au problème du chômage rural, notamment pour ce qui est des jeunes, et demande à la FAO d'organiser un séminaire régional sur les problèmes et les perspectives de la colonisation agraire, particulièrement orienté vers les programmes à l'intention des jeunes, afin de pouvoir mieux diffuser l'expérience précieuse acquise dans la région et ailleurs.

147. La Conférence note avec approbation qu'un projet régional PNUD/FAO a été proposé en vue de constituer un centre asiatique de la réforme agraire et du développement rural. Ce projet permettrait à la FAO d'aider beaucoup plus efficacement, sur le plan régional, les Etats Membres à organiser et mener, au niveau des pays de la région, les études, activités de formation, recherche socio-économique, évaluations et échanges d'expériences que la Conférence juge indispensables pour accélérer la réforme agraire et le développement rural en Asie.

148. Le Secrétariat de la FAO a suggéré d'étendre le mandat de la Commission régionale de la vulgarisation agricole aux principaux aspects institutionnels de la réforme agraire et du développement rural intégré, vu la nécessité d'améliorer la coordination institutionnelle à l'appui du petit paysanat; la Conférence, ayant examiné cette proposition, recommande que la FAO prenne le plus tôt possible les mesures nécessaires pour réaliser cette modification. Elle recommande en outre d'établir des liens appropriés entre la Commission ainsi élargie et le Centre asiatique de la réforme agraire et du développement rural qu'il est proposé de créer.

149. La Conférence reconnaît l'immensité et la complexité de la tâche qui consiste à fournir à des millions et des millions de petits paysans, fermiers et travailleurs agricoles les services de soutien et les fournitures nécessaires au moment voulu; elle recommande d'aider les intéressés à s'organiser eux-mêmes en associations efficaces assurant les fournitures et services essentiels.

150. La Conférence s'accorde également à approuver la proposition formulée par une délégation, tendant à ce que le Bureau régional de la FAO entreprenne, en collaboration avec d'autres organisations internationales intéressées comme l'OIT et l'ACI, une étude sur les problèmes d'adaptation des principes coopératifs aux conditions locales des pays en développement de la région.

PROBLEMES ET PERSPECTIVES DU COMMERCE AGRICOLE DANS LA REGION

151. La Conférence a examiné les problèmes et perspectives du commerce agricole dans la région en s'appuyant sur un document du Secrétariat intitulé "Les principaux produits agricoles de la région sur les marchés mondiaux: tendances et perspectives (FERC/72/8)" et sur une étude de la CEAEO, "Le développement de la coopération et du commerce intra-régionaux: perspectives et problèmes (FERC/72/9)".

152. La Conférence note avec préoccupation les tendances du commerce agricole régional durant la dernière décennie, pendant laquelle les exportations totales de biens de l'Asie et de l'Extrême-Orient n'ont augmenté que de 2,5 pour cent par an, contre un croît moyen de 4,1 pour cent pour l'ensemble des pays en voie de développement et de 7,6 pour cent pour les pays développés. La Conférence observe que les exportations agricoles se sont encore plus mal comportées, puisque, pour la région prise en bloc, elles n'ont pratiquement pas augmenté en valeur entre 1957-59 et 1967-69. Dans le même temps, celles des pays développés progressaient de 3 pour cent par an et celles des pays en voie de développement de 1,4 pour cent. Un sujet d'inquiétude particulier est l'augmentation relativement forte des importations agricoles régionales: 5,5 pour cent par an. Du coup, la contribution nette du secteur agricole aux recettes régionales de devises a diminué, alors que les besoins de biens de production agricole importés augmentaient rapidement.

153. Il a été observé que les pays en développement de la région restent étroitement dépendants des denrées agricoles pour leurs recettes d'exportation, et que ces exportations mêmes consistent essentiellement en un ou deux produits principaux. Plus grave encore, les pays à revenu élevé restent le débouché essentiel de ces exportations agricoles, ce qui expose les pays en développement de la région aux facteurs qui affectent défavorablement la demande dans les pays développés, à savoir: lenteur de l'accroissement démographique, faible élasticité de la demande d'aliments et de boissons de base dès que la consommation par habitant a atteint un niveau élevé, progrès technologiques rapides aboutissant à une vive concurrence des produits synthétiques et des produits de remplacement et forte protection de l'agriculture et des industries de transformation nationales. A noter l'exception des produits forestiers, dont la demande tend à réagir positivement à l'élévation des revenus.

154. La Conférence a évalué les perspectives du commerce agricole régional durant l'actuelle décennie à la lumière des projections de la FAO sur les produits et elle s'associe à la conclusion contenue dans le document du Secrétariat à savoir que, d'après les tendances et les politiques présentes, ces perspectives n'apparaissent guère encourageantes et que la plupart des pays de la région ne peuvent s'attendre à enregistrer que des gains marginaux dans le solde net de leur commerce agricole. Elle souligne en conséquence qu'il importe de prendre, au niveau national, régional et international, les mesures de politique nécessaires pour corriger ces tendances défavorables récentes et pour améliorer les perspectives du commerce agricole régional. La Conférence convient également que ces mesures doivent essentiellement se proposer (i) la promotion des exportations, afin de trouver de nouveaux débouchés aux exportations traditionnelles; (ii) la diversification des cultures, afin de réduire la dépendance de la région à l'égard de ses cultures traditionnelles d'exportation, comme le riz, le caoutchouc, le thé, le jute et les huiles comestibles, dont la demande n'apparaît pas très favorable, et de pouvoir se consacrer davantage à des productions comme les cultures vivrières, le sucre, les produits animaux, les fruits et fruits secs tropicaux, les épices, les légumes, et certains produits halieutiques et forestiers de prix élevé; (iii) développement des ententes sur les produits et des accords de commercialisation de portée internationale, en ce qui concerne les produits présentant de l'intérêt pour la région; (iv) expansion des échanges intrarégionaux grâce à des arrangements institutionnels et à des mesures de politiques convenables et (v) réduction du degré d'autosuffisance et ajustement de la production d'articles transformés dans les pays à haut revenu, de façon à ouvrir un plus large accès aux produits des pays en développement.

155. En ce qui concerne le point (v) ci-dessus, les délégations de l'Australie, de la France, du Japon et des Etats-Unis d'Amérique ont toutefois réservé leur position, estimant que cette question relève au premier chef des organisations qui s'occupent surtout du commerce international et, en outre, qu'il faudrait connaître les résultats des études de la FAO sur l'ajustement agricole international avant de prendre position sur ce point.

156. La Conférence se félicite que le Secrétariat ait pris l'initiative d'étendre ses travaux sur les produits au niveau des pays en fournissant aux Etats Membres intéressés une assistance accrue pour l'identification des produits qui offrent de meilleures perspectives sur le plan de l'exportation ou de la substitution des importations et pour la détermination des politiques et des mesures qui permettraient de tirer parti de ces perspectives. Elle estime que la FAO devrait fournir aux gouvernements des Etats Membres une aide plus considérable en vue de l'amélioration qualitative de leurs produits alimentaires, compte tenu des normes et réglementations internationales et, à cet égard, elle note avec intérêt le projet d'organisation d'un séminaire régional sur l'hygiène alimentaire.

157. La Conférence souligne l'importance d'un cadre international plus favorable pour le commerce agricole afin d'améliorer les débouchés des produits de la région. Dans ce contexte, elle se félicite particulièrement que la Conférence générale de la FAO ait décidé à sa seizième session de faire de l'ajustement agricole international l'un des principaux thèmes de sa session de 1973; la Conférence régionale espère que l'étude principale sur l'ajustement agricole international, en cours d'élaboration, présentera des suggestions concrètes et des choix politiques visant à accroître les échanges commerciaux internationaux et permettant aux pays en développement de s'assurer une plus large part de ce commerce en expansion. La Conférence a noté avec un vif intérêt que l'étude récemment menée par le Secrétariat sur les problèmes de l'ajustement agricole dans les pays développés venait d'être examinée par la neuvième Conférence régionale pour l'Europe; elle se félicite particulièrement que cette dernière ait reconnu la nécessité de poursuivre la coopération internationale pour instituer à l'échelle mondiale un cadre dans lequel pourraient s'insérer les politiques nationales et régionales d'ajustement agricole, compte tenu des objectifs et des stratégies de la DD2.

158. Certains délégués ont fait observer que les mesures d'ajustement proposées devraient viser à assurer une augmentation, même minimum, des exportations des pays en développement conformément aux objectifs de la DD2, plutôt qu'à corriger des déséquilibres du marché par un ajustement de l'offre ou des prix, puisqu'aucune de ces deux dernières solutions ne conduirait à un relèvement des recettes d'exportation. De même, les politiques de diversification devraient être reliées à la stratégie globale de développement.

159. La Conférence se félicite de l'étroite coopération entre la FAO et la CEAE0 dans la recherche de solutions aux problèmes de produits. Rendant hommage aux efforts de coopération régionale déployés par la CEAE0 pour certains produits, elle a suggéré d'étendre cette coopération à d'autres et notamment aux produits transformés, si c'est là un moyen plus efficace de résoudre les problèmes qui se posent dans ce secteur. Il a été suggéré que certaines communautés régionales de produits envisagent d'instituer des dispositifs communs de commercialisation. De nombreux délégués se sont inquiétés de l'augmentation continue des taux de fret maritime et de ses conséquences néfastes pour le commerce de la région; ils ont souligné l'importance d'une coopération plus efficace pour les transports maritimes. La Conférence estime que la FAO devrait, en collaboration avec la CEAE0, la CNUCED et le GATT, promouvoir une étude sur la rationalisation des taux de fret, l'assurance et la réassurance des produits de la région.

160. La Conférence note et appuie les efforts déployés par la CEAE0 dans de nombreuses directions pour promouvoir la coopération régionale aux fins du développement. Plusieurs délégués ont souligné que la coopération régionale devait être conçue dans un cadre international et non pas conduire à une politique introvertie. L'efficacité et le maintien de prix concurrentiels doivent rester deux critères fondamentaux pour assurer la viabilité à long terme des politiques commerciales.

161. La Conférence demande au Secrétariat de la FAO de renforcer ses activités au plan régional en matière de produits, de façon à leur imprimer une orientation plus opérationnelle et à aider les communautés régionales de produits. Elle demande en outre à la FAO d'entreprendre, en étroite collaboration avec la CEAE0, des études sur l'expansion potentielle du commerce agricole intra - et inter-régional, en insistant sur la complémentarité des structures de production entre les divers pays et régions en développement. Cette étude devrait déterminer les produits importés d'autres régions, mais dont le commerce pourrait être assuré dans le cadre intrarégional. L'assistance de la FAO est également demandée pour promouvoir la consommation et l'utilisation finale des produits de la région. A cet égard, la Conférence note avec intérêt le projet PNUD/FAO proposé concernant la diversification de l'agriculture et l'harmonisation du commerce intrarégional des produits agricoles et agro-industriels.

PROGRAMME DE TRAVAIL POUR LA REGION

A. Examen du plan à moyen terme (C/71/15)

162. Le Secrétariat a attiré l'attention sur les modifications de présentation et de teneur du document sur le plan à moyen terme qui sera présenté à la prochaine Conférence de la FAO, modifications apportées en grande partie suite aux recommandations formulées par le Comité du Programme à sa vingt et unième session, en mai 1972. Les textes descriptifs des sous-programmes indiqueront les perspectives à moyen terme et le plan lui-même deviendra un document de politique générale.

163. On a souligné l'importance de la planification à moyen terme pour faire étroitement participer les gouvernements au programme de la FAO. Dans ce sens, le travail effectué par les bureaux régionaux en prévision des Conférences régionales prend une grande importance. On prévoit que la détermination par les conférences régionales des priorités et des problèmes concernant le développement agricole, halieutique et forestier fournira une base solide aux travaux que l'Organisation doit mener pour établir des objectifs globaux à moyen terme.

164. Plusieurs délégués ont souligné la nécessité de mettre au point un moyen plus efficace de faire participer les pays membres à la formulation des propositions à moyen terme. On a estimé que les Comités de l'agriculture, des forêts et des pêches existants n'avaient pas donné à cet égard des résultats satisfaisants. Il serait essentiel d'avoir une perspective régionale des priorités plus nettement définie, comportant des points de convergence régionaux ou sous-régionaux clairement identifiables dans le cadre des propositions à moyen terme. Les conférences régionales étant la principale tribune pour les consultations politiques au plan de la Région, elles constituent également, a-t-on suggéré, l'instrument le plus approprié pour déterminer, en coopération avec les bureaux régionaux, les programmes régionaux de travail, dont il faut tenir compte en élaborant, pour le soumettre à l'organe directeur, le programme de travail général de l'Organisation. Les programmes régionaux feront ainsi partie intégrante du programme d'ensemble de l'Organisation.

165. Puisqu'il existe des organismes techniques régionaux s'occupant des principaux secteurs du développement agricole, il est normal qu'ils contribuent fortement à la préparation et à la formulation des programmes concernant ceux de ces secteurs ou problèmes qui présentent une priorité élevée pour le développement. Toutefois, comme c'est le cas pour les objectifs à moyen terme, il faudrait réévaluer périodiquement l'activité de ces organismes techniques régionaux afin de déterminer les modifications à apporter compte tenu de l'apparition de nouvelles priorités.

166. Certains orateurs ont dit qu'ils comprenaient les problèmes que rencontrent le Directeur général et le Bureau régional pour essayer de formuler un document concis et axé sur le développement, établissant une distinction entre les activités essentielles et continues de l'Organisation et les secteurs où l'on peut hésiter entre plusieurs choix et plusieurs affectations des ressources. Ce document devrait tenter d'indiquer dans quels domaines il est proposé de réduire les activités existantes, non qu'elles soient dénuées d'intérêt, mais parce que d'autres méritent une priorité plus élevée. Le document doit également préciser les motifs qui ont dicté certains choix. L'élimination des activités de faible priorité ne doit pas nécessairement se faire par sous-programmes tout entiers; elle peut porter simplement sur les éléments secondaires de ces sous-programmes.

167. La Conférence attache la plus grande importance à la poursuite des efforts entrepris par le Directeur général pour présenter les objectifs régionaux à moyen terme de façon à permettre aux Conférences régionales de contribuer efficacement à la détermination des objectifs d'ensemble de l'Organisation.

168. Le Secrétariat a informé la Conférence que le Comité du Programme et le Comité financier avaient demandé à l'Organisation de transformer la formule "plan à moyen terme" en "objectifs à moyen terme". Pour formuler ses propositions, la FAO a en fait mis les

besoins et les demandes des pays et des régions au premier rang de ses préoccupations, même s'il reste peut-être à trouver un moyen plus satisfaisant et plus clair d'en rendre compte. Les pays ne sauraient toutefois s'attendre à retrouver ces priorités individuelles dans le programme de travail d'ensemble de la FAO; il s'agit là de préoccupations qui relèvent de la programmation par pays du Fonds spécial des Nations Unies, à laquelle la FAO participe bien entendu activement.

169. La FAO devrait avoir pour objectif de se consacrer à des problèmes de portée plus large, c'est-à-dire affectant des groupes de pays ou des régions ou ayant une portée universelle, et dont la solution pourrait nécessiter la coopération d'autres institutions. Les Bureaux régionaux ont ici un rôle capital à jouer; ils devraient donc être dotés des effectifs voulus pour pouvoir, en collaboration avec les pays de la région, aider à définir les domaines de priorité essentielle à l'intention des conférences régionales, qui constituent les principaux organes de décision politique au niveau régional. Il appartiendrait ensuite au personnel du Siège d'intégrer plus rationnellement ces objectifs prioritaires dans le programme de travail global de l'Organisation. La position de la FAO n'est encore arrêtée ni en ce qui concerne ses techniques de programmation à moyen terme ni même quant à la conception fondamentale de son propre rôle; institution de développement ou simple organisme d'assistance technique. L'un des objectifs essentiels de la réaffectation des ressources à laquelle il a été récemment procédé au Siège a été de permettre à l'Organisation de jouer un rôle plus efficace dans le processus de développement; or, les bureaux régionaux peuvent avoir une importance énorme non seulement pour indiquer les priorités du développement, mais aussi pour déterminer la chronologie des grandes étapes à parcourir. Etant donné l'élasticité relativement faible des ressources globales, il faut toutefois que les régions indiquent non seulement quelles sont les activités qui doivent bénéficier d'une priorité élevée, mais aussi quelles sont celles que l'on peut considérer comme moins importantes.

B. Incidence sur les programmes de la FAO du plan d'action de la Conférence des Nations Unies sur l'environnement humain

170. La Conférence reconnaît que, pour les pays en développement, les problèmes de l'environnement humain concernent essentiellement l'aménagement rationnel des ressources naturelles, le maintien de leur capacité productrice à long terme, la planification de l'utilisation des terres et des eaux et la qualité de la vie rurale. La FAO a contribué à éclaircir certains malentendus en ce qui concerne l'effet des produits chimiques agricoles sur l'environnement et elle a, à Stockholm, adopté une position positive à cet égard, considérant d'une part les besoins de développement et d'autre part la nécessité de protéger l'environnement à long terme.

171. La Conférence a observé que ces problèmes ne feront que gagner prochainement en importance, à mesure que les ressources naturelles de la planète seront soumises à des pressions croissantes pour satisfaire les besoins d'une population en expansion et plus exigeante. Les programmes de la FAO devront donc insister davantage sur l'aménagement efficace des ressources naturelles, compte tenu de la nécessité d'assurer un rendement soutenu.

172. De nombreuses recommandations de la Conférence de Stockholm s'adressent à la FAO, mais bien des aspects n'en sont pas nouveaux et font déjà ou doivent faire l'objet d'activités de l'Organisation.

173. On a souligné qu'une plus large place devrait être accordée dans les programmes de la FAO à certaines questions: contrôle et recyclage des déchets en agriculture; aspects "environnement" de la planification du milieu; mise au point de systèmes améliorés de production agricole en conditions de milieu difficile.

C. Examen des priorités du programme de travail de la FAO pour la région (y compris les recommandations des organismes techniques régionaux de la FAO)

174. S'appuyant sur le document FERC/72/11, la Conférence a examiné les propositions concernant le programme de travail de la FAO pour la région, et en particulier le Bureau régional. Ce document innove à divers égards: d'une part, c'est la première fois que ce bureau présente à la Conférence régionale son propre programme de travail spécifique, reposant en grande partie sur un choix limité de domaines d'actions prioritaires; d'autre part, le document contient diverses propositions touchant l'organisation et les méthodes de travail du Bureau régional. Il y est en outre proposé de réexaminer les fonctions et le domaine de compétence des organismes techniques régionaux, notamment afin de rattacher leurs activités aux fonctions exercées par la Conférence régionale en ce qui concerne l'établissement du programme pour la région.

175. La Conférence observe que la question examinée est en étroit rapport avec le point 9.1 (Plan à moyen terme) et le point 10 (Rôle des bureaux régionaux).

176. La Conférence se félicite de l'initiative du Bureau régional, qui s'est lancé dans un travail de programmation dont elle examine actuellement les résultats, et de l'innovation consistant à rattacher plusieurs des domaines d'action prioritaires à des projets PNUD multinationaux qui s'y apparentent étroitement, projets qui ont été approuvés en principe par le PNUD et attendent actuellement une décision définitive.

Domaines d'action prioritaires

177. La Conférence a été informée du mode de sélection des domaines prioritaires. Leur choix s'est fait d'après les vues qu'ont manifestées les gouvernements durant les conférences régionales précédentes, les réunions des comités techniques et autres organismes régionaux intergouvernementaux et les visites personnelles effectuées dans les pays par les fonctionnaires du bureau régional, y compris le Représentant régional. La Conférence souscrit au choix des domaines prioritaires, qui en effet répondent de manière générale à des besoins largement ressentis par les pays et sont empreints de réalisme et de compréhension à l'égard des aspirations régionales. Les problèmes ne sont certes pas nouveaux, mais ils doivent être considérés sous un jour différent à mesure que les situations évoluent et qu'ils prennent eux-mêmes plus de complexité et plus d'urgence. Le Secrétariat regrette qu'au cours de ce premier travail, il n'ait pas pu consulter les gouvernements autant qu'il eut été souhaitable sur la question du choix et de la formulation des propositions de projets multinationaux du PNUD 1/. Il a précisé que l'exécution des projets, si elle constitue une activité très importante, ne représente pas la totalité de l'action envisagée au titre de tel ou tel domaine d'action prioritaire. Du fait que la Conférence a approuvé le choix de ces domaines en tant que guide de l'action du Bureau régional, ce dernier pourra maintenant réorienter ses activités. Ceci comportera, dans des secteurs qui ne se rattachent pas directement aux problèmes prioritaires, la réduction de certaines activités courantes, comme le travail d'assistance technique à court terme, l'organisation de séminaires et centres de perfectionnement ou l'identification et la formulation de projets.

1/ Les projets multinationaux ainsi proposés sont les suivants:

- i) Amélioration de l'agriculture non irriguée en Asie et en Extrême-Orient
- ii) Centre régional zootechnique en Asie et en Extrême-Orient
- iii) Programme de développement et coordination des pêches de la mer de Chine méridionale
- iv) Diversification agricole et harmonisation intrarégionale de la production
- v) Centre asiatique de la réforme agraire et du développement rural
- vi) Cours régional sur l'aménagement de la faune sauvage

178. Au cours de l'examen détaillé des huit domaines d'action prioritaires, plusieurs délégués se sont félicités de la place réservée aux problèmes des petits exploitants et des paysans sans terre, ainsi que de l'attention accordée à la réforme agraire dans le cadre de l'"Amélioration des institutions rurales, compte spécialement tenu du petit paysannat". Pour certains, toutefois, la prudence est de mise lorsqu'on s'occupe d'une question politiquement aussi délicate que la réforme agraire. On a souligné la nécessité d'aborder le problème du développement rural suivant une optique intégrée.

179. La décision de ranger le "Développement de l'agriculture non irriguée" au nombre des domaines prioritaires a été bien accueillie, car il est urgent de corriger le déséquilibre existant sur le plan de l'accroissement du revenu et de l'amélioration du bien-être entre les agriculteurs pratiquant l'irrigation, qui peuvent de ce fait bénéficier des nouvelles techniques de céréaliculture fondées sur l'irrigation contrôlée, et la majorité des cultivateurs, dont la production est commandée par la pluviométrie. La question doit être attaquée sur un large front: recherche, formation, démonstration, projets de développement, etc. La coopération qu'il est envisagé d'établir avec l'ICRISAT, particulièrement au titre du projet connexe du PNUD, a été jugée essentielle.

180. On s'est félicité des mesures envisagées en ce qui concerne la création d'un dispositif régional satisfaisant d'amélioration de l'élevage grâce à des programmes de coopération entre les Etats Membres, car elles devraient aider à accroître la disponibilité de protéines, à augmenter les rentrées et à réduire les sorties de devises et à instaurer des systèmes d'agronomie plus modernes, associant la culture et l'élevage. On a souligné que l'amélioration de la santé animale était une condition importante du relèvement de la production. La Conférence a été heureuse de recevoir du Secrétariat l'assurance que les travaux ressortissant à ce domaine prioritaire seraient menés en étroite collaboration avec la Commission régionale de la production et de la santé animales, si cet organisme vient à être constitué.

181. A propos de la promotion de politiques et programmes alimentaires intégrés d'alimentation et de nutrition dans la région, les délégués sont convenus que les enquêtes nutritionnelles de base constituaient un préalable indispensable, même si l'accent doit porter essentiellement sur les mesures concrètes d'amélioration de la nutrition. On a souligné l'importance des légumineuses dans la nutrition humaine et la nécessité de se préparer convenablement à l'infléchissement de la demande vers les produits d'origine animale. A cette fin, il faudra, entre autres choses, porter plus d'attention à l'implantation de fabriques d'aliments du bétail et à l'utilisation des déchets de récolte pour l'alimentation des animaux.

182. La Conférence a reconnu la contribution que les travaux concernant la diversification agricole et l'harmonisation des échanges intrarégionaux pourraient apporter au bien-être des pays, en particulier dans ceux où prédomine la monoculture. Un délégué a également préconisé d'étudier au titre de ce domaine prioritaire la possibilité d'intensifier les échanges entre régions en voie de développement et de renforcer les effectifs chargés des questions de produits. Il a été suggéré que le Bureau régional travaille en étroite collaboration avec le Comité du Mekong.

183. Mise en oeuvre de programmes coopératifs de développement halieutique dans la région: elle constitue, estime-t-on, une activité importante et l'on reconnaît la nécessité de coordonner les programmes dans les sous-régions, comme celle de la Mer de Chine méridionale, ainsi que d'éviter tout double emploi. La Conférence considère que toute action du ressort des organes existants de la FAO (CPOI et CIPP) doit leur rester confiée.

184. Planification du développement des forêts et des industries forestières: conservation et aménagement des forêts, y compris la faune. Puisque les ressources forestières abondent dans de nombreux pays de la région, il importe surtout de procéder à des enquêtes sur les ressources et de développer l'utilisation intensive de certaines espèces, l'aménagement forestier, les industries forestières et la commercialisation. Les problèmes de la culture itinérante peuvent également être considérés dans le cadre de ce domaine prioritaire.

185. Aménagement des eaux au niveau des exploitations: il constitue un objectif important, de même qu'il importe d'aider les gouvernements à trouver des solutions aux problèmes de la salinité des sols.

186. La Conférence se félicite de la place accrue que le Bureau Régional se propose d'accorder à l'assistance fournie aux Etats Membres en matière de planification. Elle note qu'à cette fin, l'on procédera de deux manières: envoi d'équipes opérationnelles multidisciplinaires, qui aideront les gouvernements dans leur planification sectorielle et sous-sectorielle et participation au programme proposé d'études prospectives par pays. Comme dans les autres travaux menés par le Bureau Régional à l'échelle des pays, il est prévu de faire participer le personnel technique national intéressé, dans toute la mesure où cela sera possible.

187. On a reconnu que le Bureau régional ne pouvait entreprendre d'autres programmes prioritaires avec les ressources dont il dispose actuellement. Le Secrétariat a toutefois préparé plusieurs propositions, souvent d'urgence et de valeur égales, dont le financement pourrait être assuré par les fonds extra-budgétaires supplémentaires qui deviendraient disponibles, soit de source bilatérale, soit par un relèvement du chiffre indicatif de planification pour les projets multinationaux du PNUD, auquel on est généralement favorable. D'autres priorités ont été suggérées par divers délégués, à savoir: mise au point d'outillage, d'équipement et de matériel adapté aux petites exploitations; utilisation des déchets pour l'alimentation animale; étude des causes de la faiblesse du mouvement coopératif dans une bonne partie de la région; amélioration des compétences (techniques et de gestion) des petits paysans; promotion de programmes pour les jeunes ruraux; examen des moyens de freiner l'expansion des importations de blé dans les pays tropicaux de la région; développement des agro-industries; problèmes particuliers des pays sans accès à la mer, particulièrement en ce qui concerne les transports; création et renforcement de collèges d'agriculture et instituts de recherche nationaux.

Rôle de la Conférence régionale et des organismes techniques régionaux

188. Au cours d'un débat animé sur le rôle de la Conférence régionale, il a été généralement convenu que celle-ci est le principal organe de décision politique dans la région. Elle a donc un rôle important à jouer dans la formulation du programme de travail de la FAO pour l'Asie ainsi que dans l'examen des activités accomplies par l'Organisation. Pour qu'elle puisse s'acquitter convenablement de cette fonction, il faut toutefois modifier d'une part la nature de la documentation qui lui est soumise et d'autre part ses méthodes de travail. Ainsi, la Conférence doit procéder, sur la base d'un rapport du Bureau régional, à une évaluation critique du travail accompli par la FAO dans la région au cours des deux années précédentes, et faire l'inventaire complet des projets de développement que la FAO est en train d'exécuter dans la région. Il faudra aussi présenter de manière plus concrète et plus détaillée le programme de travail prévu, en indiquant le montant des ressources qu'on envisage d'affecter à chaque activité, ainsi que leur provenance.

189. Pour la bonne exécution des tâches d'examen et de formulation du programme, il faut laisser aux gouvernements, avant de soumettre les choix définitifs aux responsables politiques, qui ne peuvent participer à la Conférence que pour peu de temps, le temps de préparer convenablement les dossiers avant la Conférence et d'examiner le programme d'un point de vue technique pendant celle-ci ou immédiatement avant. On pourrait donc envisager de réunir à cette fin soit des groupes de travail avant la conférence, soit des comités pendant la session même.

190. Comme l'a suggéré le Secrétariat, une programmation plus systématique et plus motivée du programme de travail dans la région suppose également une modification du rôle des organismes techniques régionaux. La Conférence reconnaît que ces organismes peuvent jouer un rôle essentiel dans la préparation du programme régional et qu'ils devraient donc être reliés de façon plus organique au travail de la Conférence régionale. Pour des raisons plus générales également, il faut, comme l'a proposé le Secrétariat, passer en revue les activités de ces organismes pour voir si certains d'entre eux doivent être renforcés, supprimés ou fusionnés avec d'autres organes. D'autre part, l'apparition de nouveaux centres d'intérêt prioritaires pourrait justifier la création de nouveaux organismes.

LE ROLE ET LES FONCTIONS DES BUREAUX REGIONAUX ET DES BUREAUX DANS LES PAYS
EN RELATION AVEC LE ROLE ET LES FONCTIONS DU SIEGE

191. Introduisant cette question, le Sous-Directeur général chargé du Département du développement a exposé comment la structure régionale de l'Organisation s'est développée au cours des ans en fonction des besoins et des vœux exprimés par les gouvernements des diverses régions. Il a également informé la Conférence du processus que le Comité du programme et le Comité financier ainsi que les autres conférences régionales avaient suivi pour examiner l'importante question du rôle et des fonctions des bureaux régionaux; les opinions exprimées par les délégués et les suggestions présentées à la Conférence auront une importance particulière pour orienter le Directeur général et lui permettre d'arrêter définitivement sa position en temps voulu pour pouvoir formuler et présenter au début de l'année prochaine le programme de travail et budget pour 1974-75.

192. Se fondant sur l'expérience précédente de l'Organisation et sur ce que l'on sait de l'évolution ultérieure des besoins, le Directeur général est convaincu que les Bureaux régionaux auront à s'acquitter d'au moins cinq fonctions essentielles: liaison avec les organismes régionaux, travaux préalables à la programmation par pays, études prospectives sur les pays, travaux concernant l'environnement humain et planification à moyen terme.

193. En ce qui concerne le rôle des bureaux régionaux dans la programmation par pays, les délégués ont été plus particulièrement priés d'examiner attentivement dans quelle mesure les bureaux régionaux devraient non seulement s'acquitter d'importantes fonctions concernant la formulation des politiques, mais aussi fournir aux gouvernements une assistance technique. C'est là une question qui nécessite une analyse approfondie, étant donné que, pour l'instant, les ressources d'assistance technique dont disposent les Gouvernements proviennent essentiellement du PNUD et des programmes bilatéraux, alors que les Bureaux régionaux ne peuvent compter que sur les ressources limitées du Programme ordinaire. Le Directeur général estime que la constitution d'équipes opérationnelles multidisciplinaires chargées d'aider les gouvernements à définir et à résoudre des problèmes complexes relève plutôt de la fonction "planification" que de la fonction "assistance technique" des bureaux régionaux. Il est d'avis que ces activités doivent être poursuivies et renforcées.

194. Le Sous-Directeur général reconnaît toutefois qu'il faut définir plus clairement le rôle exact que les bureaux régionaux sont appelés à jouer en ce qui concerne chacune des fonctions susmentionnées; les délégués ont été invités à formuler des avis et des orientations à cet égard.

195. De nombreux délégués ont estimé qu'il fallait renforcer les bureaux régionaux pour leur permettre de participer plus efficacement, en collaboration avec les gouvernements, la Commission économique des Nations Unies, les organismes techniques régionaux et les autres sources d'assistance, à la formulation de politiques aboutissant à la mise au point du programme de travail et budget régional, et à l'exécution de ces politiques sous l'angle de la supervision, de l'administration et de la direction. Un délégué a suggéré que le Bureau régional utilise les mêmes technique de gestion et de contrôle du programme que le Siège.

196. Tout cela suppose une beaucoup plus large délégation de pouvoirs ainsi que la décentralisation des services de consultation et de soutien; d'autre part, la détermination et l'utilisation économique des ressources supplémentaires nécessaires aux bureaux régionaux se trouveraient considérablement facilitées par l'existence d'un programme de travail régional convenu et bien structuré, conçu en fonction de priorités soigneusement déterminées. On a fait observer qu'avec des effectifs plus importants et des pouvoirs accrus, les Bureaux régionaux pourront répondre plus rapidement aux demandes des pays et jouer un plus grand rôle dans la promotion de la coopération régionale.

197. De tels programmes permettraient certes d'élaborer en partant du niveau national le plan de travail d'ensemble de la FAO, qui de ce fait refléterait mieux les besoins nationaux et régionaux, mais il a été reconnu que le programme et le budget devaient nécessairement être arrêtés au Siège, tant pour harmoniser les priorités régionales que pour voir d'un point de vue plus large certains problèmes communs.

198. Le rôle et les fonctions des Conseillers agricoles principaux/Représentants dans les pays ont été attentivement examinés. Certains délégués pensaient qu'ils devaient rendre compte au premier chef au représentant régional plutôt que directement au Siège. Ils doivent former partie intégrante de l'organisation régionale et travailler dans le cadre du Programme régional. Du fait qu'ils ont inévitablement à remplir un rôle de généraliste, ils doivent être bien soutenus par un cadre de spécialistes techniques plutôt que par des généralistes de haut niveau. Cet appui spécialisé peut être plus facilement fourni par un bureau régional que par le Siège. Il contribuerait également à renforcer les liens entre le Programme ordinaire et les programmes de terrain et permettrait aux CAP/Représentants dans les pays de mieux donner au PNUD des avis sur la programmation par pays, domaine dans lequel la FAO n'est, selon plusieurs orateurs, pas suffisamment armée actuellement. La surveillance du personnel technique travaillant à des projets de terrain peut de même être plus facilement assurée par une décentralisation du contrôle, qui se verrait confié aux bureaux régionaux, ce qui améliorerait la capacité générale de la FAO en matière de gestion.

199. Certains orateurs ont toutefois exprimé des doutes quant à l'opportunité de placer entièrement les CAP/Représentants dans les pays sous l'autorité des bureaux régionaux. Un délégué s'est déclaré contraire à un renforcement ultérieur des bureaux régionaux, estimant que les ressources peu abondantes dont on dispose seraient utilisées plus efficacement si l'on appuyait davantage les bureaux dans les pays pour entreprendre des programmes de développement précis. Le rôle du Bureau régional devrait être uniquement d'assurer la coordination avec les organismes régionaux, de développer les activités intéressant plusieurs pays et de conseiller le Directeur général quant aux priorités régionales. Etant donné les difficultés financières actuelles et prévisibles de la FAO, ce délégué ne juge pas possible de renforcer à la fois les bureaux dans les pays et les bureaux régionaux.

200. D'autres délégations n'avaient pas le même point de vue, estimant que la manière la plus efficace d'utiliser les fonds serait de viser essentiellement à renforcer l'aptitude des bureaux régionaux à travailler sur le plan technique en étroite liaison avec les représentants dans les pays. Bien qu'aucune opposition de principe ne se soit manifestée à l'égard d'un renforcement des bureaux dans les pays, cette proposition ne paraît guère réalisable vu les difficultés financières.

201. On a pris note du fait que les services du Siège de la BIRD et du PNUD ont été récemment réorganisés et axés davantage sur les régions. Sur le point de savoir si la FAO peut mieux rendre service aux Etats Membres en suivant la même voie et en insistant sur les problèmes régionaux, ou au contraire par une décentralisation qui aboutirait à confier aux bureaux régionaux une partie des fonctions et des services spécialisés assurés par le Siège, la très grande majorité des délégués préfère la deuxième solution.

202. Des représentants de la région du Sud-Ouest du Pacifique ont fait observer que leurs pays ne bénéficiaient que d'une assistance limitée et ne recevaient que rarement ou brièvement la visite de fonctionnaires de la FAO; ils ont demandé au Directeur général d'examiner la possibilité de créer un bureau régional pour le Pacifique Sud-Ouest. Si cette proposition n'est pas réalisable actuellement, il faut prendre d'autres mesures pour améliorer les services rendus par la FAO.

203. Le Secrétariat a assuré la Conférence qu'en présentant ses vues au Conseil, le Directeur général tiendrait le plus grand compte des opinions exprimées, mais qu'étant donné le peu de temps disponible, c'est seulement dans le programme de travail et budget pour le prochain exercice qu'apparaîtra sa position définitive. On observera toutefois que les dernières années ont été marquées par une tendance constante à déléguer de plus en plus de pouvoirs aux représentants régionaux.

204. Les CAP/Représentants dans les pays jouent également un rôle de plus en plus important en ce qui concerne les relations de la FAO avec les pays membres même si, aux termes de l'accord FAO/PNUD, ils ne doivent rendre compte à la FAO et en recevoir des instructions que pour les questions techniques. Cet accord est maintenant réexaminé avec l'aide d'un consultant, qui sera informé des vues exprimées par les conférences régionales. Répondant

à une délégation, le Secrétariat a informé la Conférence que le PNUD avait pour règle de ne pas affecter ses fonctionnaires dans leur pays d'origine et que la même politique était généralement suivie par tous les organismes des Nations Unies. Un Conseiller agricole principal a récemment été nommé au Papua-Nouvelle-Guinée mais on n'en examinera pas moins attentivement le voeu formulé par les pays du sud-ouest du Pacifique, qui souhaitent qu'une plus large place leur soit accordée à l'avenir dans les programmes de la FAO.

RECAPITULATION DES DEBATS PAR LE SOUS-DIRECTEUR GENERAL/REPRESENTANT
REGIONAL POUR L'ASIE ET L'EXTREME-ORIENT

205. Résumant les débats, M. Umali a souligné la contribution que la Conférence régionale a apportée à l'analyse des problèmes qui se dessinent sur le plan du développement agricole régional et les orientations qu'elle a formulées à l'intention tant des services du Siège que du Bureau régional. Selon lui, les principaux thèmes identifiés durant les débats ont été les suivants:

- a) intérêt porté aux petits exploitants, en tant que participants actifs au processus de développement;
- b) coopération régionale;
- c) mesures visant à accroître les recettes d'exportations;
- d) domaines prioritaires et programmes de travail dans la région;
- e) rôle du Bureau régional dans le cadre général du programme de la FAO.

206. M. Umali a ensuite déclaré que l'intérêt de la Conférence à l'égard des petits exploitants était attesté par la recommandation selon laquelle il faut orienter la recherche vers l'élaboration de techniques nécessitant des inputs moins coûteux et comportant moins de risques et prendre des mesures spéciales, par exemple adopter des politiques radicales de développement rural comportant des programmes de réforme agraire, le renforcement des services de vulgarisation, l'octroi de crédit à des conditions plus favorables, l'organisation de la commercialisation et de l'emmagasiner des produits et la participation active des petits paysans aux programmes de développement rural grâce à la création d'associations d'agriculteurs.

207. La Conférence, a déclaré l'orateur, a jugé que la coopération régionale, particulièrement dans le domaine de la recherche, de l'éducation et de la formation professionnelle et du commerce, offrait la meilleure solution à nombre de problèmes communs aux Etats Membres. Or a souligné la nécessité de recherches portant sur des questions comme l'utilisation rationnelle des terres; les nouveaux systèmes agronomiques, les stratégies agricoles de remplacement convenant aux zones à haute instabilité climatique; l'adoption de nouvelles technologies par les petits exploitants et l'amélioration de la nutrition grâce aux légumineuses vivrières et aux oléagineux. Il a été reconnu que le Bureau régional constituait la principale voie d'un dialogue permanent sur les priorités régionales en matière de recherche. D'autres domaines dans lesquels l'importance de la coopération régionale a été soulignée sont le choix et le renforcement de certaines institutions d'enseignement agricole, pour en faire des centres "de premier plan", l'étude de dispositifs conjoints pour la commercialisation des produits des divers pays et l'amélioration de l'infrastructure commerciale afin de faciliter les transactions commerciales dans la région.

208. A propos de la baisse du volume des exportations agricoles de la région, et de la forte progression de ses importations agricoles, M. Umali a dit que la Conférence avait souligné la nécessité de promouvoir les exportations et de trouver de nouveaux débouchés aux exportations traditionnelles, de diversifier les cultures pour affranchir la région de sa dépendance à l'égard des cultures d'exportation traditionnelles et de s'intéresser davantage à diverses productions, comme les aliments du bétail, le sucre, les produits de l'élevage, les fruits tropicaux et les noix, les légumes, les épices et les produits de la pêche et de la forêt. La Conférence s'est dite unanimement favorable à l'élargissement de la place occupée par les pays de la région en voie de développement dans un commerce mondial en expansion.

209. Le projet de réorientation régionale des activités de la FAO a trouvé un appui massif et la Conférence a émis des suggestions utiles et constructives touchant la teneur du programme prioritaire envisagé et la procédure de formulation et de présentation des programmes régionaux à l'avenir. A cet égard, elle a insisté sur les technologies à haut coefficient de main-d'oeuvre, sur l'utilisation des déchets, sur la gestion des petites exploitations et sur le développement rural intégré, en vue notamment de créer de nouveaux emplois dans les campagnes. On a souligné l'opportunité d'associer les gens de la terre au processus de développement rural, d'où la nécessité d'un effort accru d'éducation et de formation au niveau des villages.

210. La Conférence a été quasi unanime à estimer que l'acceptation d'un programme régional distinct entraînerait nécessairement un transfert graduel d'autorité, de responsabilités et de ressources du Siège vers la région. Elle a souligné l'opportunité de planifier et de diriger le programme régional de l'intérieur de la région. Pour la majorité des délégués, les Etats Membres seraient desservis à moindres frais par un bureau régional installé à Bangkok qu'à partir du Siège et il est nécessaire d'instituer un rapport direct entre les Représentants de la FAO dans les pays et le Représentant régional. La Conférence a noté que le Directeur général tiendrait compte de ces vues durant les entretiens qu'il va avoir avec le PNUD en vue du réexamen de l'accord existant actuellement entre le PNUD et la FAO au sujet du rôle des représentants de cette dernière dans les pays.

211. La Conférence a recommandé qu'à l'avenir, le programme de travail proposé s'appuie sur un budget, qu'il comporte l'inventaire et l'évaluation des projets déjà adoptés ou en cours, qu'il soit ventilé plus en détail et qu'il fasse l'objet d'un examen préalable plus attentif de la part des Etats Membres. Un vigoureux appui s'est également manifesté en faveur de la proposition de réexaminer soigneusement la structure et le fonctionnement des organismes régionaux techniques en vue de les intégrer dans le cadre du programme régional.

212. En conclusion, M. Umali a assuré à la Conférence que le Bureau régional ferait de son mieux pour s'acquitter du mandat qu'elle lui a confié, c'est-à-dire exécuter un programme de travail prioritaire axé sur la région. On ne peut plus penser, a-t-il souligné, que la technique, l'économie et la sociologie doivent rester à l'écart des valeurs morales, et que le développement de la grande majorité du genre humain sera automatiquement assuré grâce aux avantages naturellement produits par la croissance de l'économie nationale. Il faut bien se rendre compte du fait que notre problème est au fond d'ordre moral et l'on ne saurait ignorer plus longtemps cette préoccupation morale de base pour le développement de l'humanité.

DATE ET LIEU DE LA DOUZIEME CONFERENCE REGIONALE DE LA FAO
POUR L'ASIE ET L'EXTREME-ORIENT

213. Le délégué du Japon a, au nom de son gouvernement, offert d'accueillir la prochaine conférence régionale en 1974, sous réserve que les crédits budgétaires correspondants soient approuvés. La Conférence reçoit cette offre avec plaisir et la transmet au Directeur général pour examen.

CLOTURE DE LA CONFERENCE

214. Le délégué de l'Indonésie a proposé une motion de remerciement en son nom propre ainsi qu'en celui des autres participants et rendu hommage à l'excellente organisation de la Conférence. Il y a lieu de remercier le Président de la Conférence d'avoir su mener les débats de main de maître, le Gouvernement hôte des services et de l'hospitalité cordiale qu'il a fournis et enfin le personnel du Gouvernement Indien et de la FAO qui a tant fait pour le succès de la Conférence.

215. Le délégué du Sri Lanka a fait écho aux sentiments exprimés par le délégué de l'Indonésie. Le délégué des Etats-Unis d'Amérique s'est également associé aux remerciements formulés par la délégation indonésienne et a suggéré d'inscrire à l'ordre du jour de la prochaine Conférence régionale l'examen des problèmes et des programmes de terrain.

216. En concluant, le Président a observé un net relèvement qualitatif de la participation aux délibérations de la Conférence. Les fonctionnaires de la FAO et les délégués font preuve de beaucoup plus de dynamisme, de sérieux et de préoccupation réelle pour les pauvres. La région possède un riche héritage, une population importante et un potentiel de prospérité. Elle souffre toutefois d'avoir longtemps été négligée et reste tourmentée par des conflits et des affrontements locaux. Le Président a souligné la nécessité de collaborer à l'élaboration d'une approche plus cohérente et plus intégrée en vue de renforcer l'économie au profit des grandes masses humaines qui peuplent cette partie du monde.

217. Le Président a remercié le Directeur général, le Sous-Directeur général/Représentant de la FAO dans la région, et le personnel de la FAO de l'aide qu'ils ont apportée à l'organisation et aux travaux de la Conférence. Il a ensuite prononcé la clôture de la onzième Conférence régionale de la FAO pour l'Asie et l'Extrême-Orient.

ONZIEME CONFERENCE REGIONALE DE LA FAO POUR L'ASIE ET L'EXTREME-ORIENT

NEW DELHI, INDE, 17-27 OCTOBRE 1972

ORDRE DU JOUR

A. INTRODUCTION

1. Ouverture de la Conférence
2. Election du Président et des Vice-Présidents
3. Adoption de l'ordre du jour

B. SITUATION ET PERSPECTIVES DE L'ALIMENTATION ET DE L'AGRICULTURE EN ASIE ET EN EXTREME ORIENT

4. Déclaration du Directeur général
5. Déclaration du Sous-Directeur général/Représentant régional pour l'Asie et l'Extrême-Orient
6. Exposés nationaux

C. PROBLEMES DU DEVELOPPEMENT AGRICOLE DE LA REGION

7. Principales contraintes à la production agricole régionale dans le contexte de la Révolution verte
 - 7.1 Recherche
 - 7.1.1. Priorités régionales
 - 7.1.2. Amélioration de la coopération institutionnelle
 - 7.1.3. Possibilités de rechercher de nouvelles utilisations aux produits agricoles
 - 7.2 Lutte contre les maladies et les ennemis des cultures et du bétail - y compris le problème des résidus chimiques
 - 7.3 Demande et disponibilités d'inputs agricoles
 - 7.4 Politiques institutionnelles en matière de crédit rural
 - 7.5 Développement des institutions rurales pour la réforme agraire, compte spécialement tenu du petit paysannat
8. Problèmes et perspectives du commerce agricole dans la région
 - 8.1 Les principaux produits agricoles de la région sur les marchés mondiaux: tendances et perspectives
 - 8.2 Le développement de la coopération et du commerce intrarégionaux: perspectives et problèmes

D. PROGRAMME DE TRAVAIL POUR LA REGION

9. 9.1 Examen du plan à moyen terme (C 71/15) conformément à la résolution 6/71 de la seizième session de la Conférence
- 9.2 Examen des priorités dans le cadre du programme de travail de la FAO pour la région (notamment examen des principales recommandations des organismes techniques régionaux)

E. ROLE DES BUREAUX REGIONAUX

10. Rôle, fonctions et relations des bureaux régionaux, des représentants de la FAO dans les pays/conseillers agricoles principaux et des services du Siège.

F. CONCLUSION DE LA SESSION

11. Récapitulation des débats, par le Sous-Directeur général/Représentant régional pour l'Asie et l'Extrême-Orient.
12. Adoption du rapport
13. Date et lieu de la douzième Conférence régionale pour l'Asie et l'Extrême-Orient
14. Clôture de la Conférence

LISTE DES DOCUMENTS

FERC/72/1	Ordre du jour provisoire
FERC/72/1a	Ordre du jour provisoire annoté
FERC/72/2	Exposé du Représentant régional sur les activités de la FAO dans la région
FERC/72/3	Recherche
FERC/72/4	Lutte contre les maladies et les ennemis des cultures et du bétail - y compris le problème des résidus chimiques
FERC/72/5	Demande et disponibilité d'inputs agricoles
FERC/72/6	Politiques institutionnelles en matière de crédit rural
FERC/72/7	Développement des institutions rurales pour la réforme agraire, compte spécialement tenu du petit paysannat
FERC/72/8	Les principaux produits agricoles de la région sur les marchés mondiaux: tendances et perspectives
FERC/72/9	Le développement de la coopération et du commerce intrarégionaux: perspectives et problèmes
FERC/72/10	Examen du Plan à moyen terme (extraits des rapports des Comités du Conseil)
FERC/72/11	Examen des priorités dans le cadre du Programme de travail de la FAO pour la région
FERC/72/12	Rôle, fonctions et relations des Bureaux régionaux, des Représentants de la FAO dans les pays/Conseillers principaux et des services du Siège.

Séries FERC/72/INF

FERC/72/INF/1	Note d'information
FERC/72/INF/1-Corr.1	(rectificatif)
FERC/72/INF/2-Rev.2	Calendrier provisoire
FERC/72/INF/3-Rev.1	Liste des documents

Séries FERC/72/CONF

FERC/72/CONF/1	Déclaration du Directeur général
FERC/72/CONF/2	Déclaration du Sous-Directeur général/Représentant régional pour l'Asie et l'extrême-Orient
FERC/72/CONF/3	Résumé des principales recommandations de organismes techniques régionaux de la FAO pour l'Asie et l'Extrême-Orient
FERC/72/CONF/4	Déclaration de M. E. Saouma, Président du Groupe de travail interdivisionnaire sur les ressources naturelles et l'environnement humain
FERC/72/CONF/5	Note explicative sur le projet d'accord portant création d'une Commission régionale de la production et de la santé animales pour l'Asie et l'Extrême-Orient, aux termes de l'article XIV de l'Acte constitutif de la FAO
FERC/72/CONF/6	Déclaration du Président indépendant du Conseil de la FAO

Séries FERC/72/REP

FERC/72/REP/1	Introduction
FERC/72/REP/2	Déclaration du Directeur général, etc.
FERC/72/REP/3	Exposés nationaux
FERC/72/REP/4	Recherche, etc.
FERC/72/REP/5	Politiques institutionnelles en matière de crédit rural, etc.
FERC/72/REP/6	Problèmes et perspectives du commerce agricole dans la région
FERC/72/REP/7	Programme de travail pour la région
FERC/72/REP/8	Examen des priorités dans le cadre du programme de travail pour la région, etc.

LIST OF PARTICIPANTS - LISTE DES PARTICIPANTS

Chairman: Fakhruddin Ali Ahmed (India)
Président:
Independent Chairman of the Council: Michel Cépède
Président Indépendant du Conseil:

MEMBER NATIONS IN THE REGION - ETATS MEMBRES DE LA REGION

AUSTRALIA - AUSTRALIE

Delegate	R.S. Swift Deputy Secretary Department of Primary Industry, Canberra
Alternate and Leader of the Papua and New Guinea Members	I. Okuk Minister for Agriculture, Stock and Fisheries for Papua and New Guinea Konedobu, Papua and New Guinea
Alternate	J.W. van Holst Pellekaan Deputy Director Bureau of Agricultural Economics, Canberra
Alternate	K.V.L. Kesteven Senior Project Officer Department of Primary Industry, Canberra
Alternate and Papua and New Guinea Member	J. Natera Deputy Director of Agriculture, Stock and Fisheries for Papua and New Guinea Konedobu, Papua and New Guinea
Alternate	K.W. Brazel Second Secretary Australian High Commission, New Delhi

BURMA - BIRMANIE

Delegate	Myo Myint General Manager Agriculture Corporation, Rangoon
Alternate	Khin Win Assistant General Manager Agricultural Research Institute, Rangoon
Associate	Ko Ko Divisional Manager Magwe Division Agriculture Corporation, Rangoon
Associate	Ko Ko Lay Department Manager Trade Corporation No. (1), Rangoon

FIJI - ILES FIDJI

Delegate D.W. Brown
Minister of Agriculture, Fisheries and Forests
Suva

Alternate B. Vunibobo
Secretary of Agriculture, Fisheries and Forests
Suva

FRANCE

Délégué Jean de Vaissiere
Inspecteur général de l'Agriculture
Paris

INDIA - INDE

Delegate Fakhruddin Ali Ahmed
Minister for Agriculture
Ministry of Agriculture, Krishi Bhavan, New Delhi

Alternate Annasaheb P. Shinde
Minister of State for Agriculture
Ministry of Agriculture, New Delhi

Alternate Sher Singh
Minister of State for Agriculture
Ministry of Agriculture, New Delhi

Alternate T.P. Singh
Secretary
Department of Agriculture, Community Development
and Co-operation
Ministry of Agriculture, New Delhi

Associate R.R. Bahl
Secretary
Department of Food
Ministry of Agriculture, New Delhi

Associate M.S. Swaminathan
Director-General
Indian Council of Agriculture Research, New Delhi

Associate M.A. Quaraishi
Special Secretary
Ministry of Agriculture, New Delhi

Associate M. Ramakrishnayya
Additional Secretary
Ministry of Agriculture, New Delhi

Associate Miss Anna R. George
Joint Secretary
Ministry of Agriculture, New Delhi

Associate	Ram Saran Economic and Statistical Adviser Ministry of Agriculture, New Delhi
Associate	A.S. Cheema Agricultural Commissioner Ministry of Agriculture, New Delhi
Associate	N.N. Jha Director (U.N.) Ministry of External Affairs, New Delhi
Associate	R.P. Sood Deputy Secretary (U.N.) Ministry of External Affairs, New Delhi
Associate	Kamala Prasad Agriculture Counsellor Permanent Representative to FAO, Rome
Associate	Abu Hakim Director (Foreign Aid) Ministry of Agriculture, New Delhi
Associate	T.N. Srivastava Inspector General of Forests Ministry of Agriculture, New Delhi
Associate	I.J. Naidu Additional Secretary Ministry of Agriculture, New Delhi
Associate	K.S. Bawa Joint Secretary Ministry of Agriculture, New Delhi
Associate	V.P. Sawhney Director Ministry of Foreign Trade, New Delhi
Associate	M.K. Mukharji Joint Secretary Ministry of Agriculture, New Delhi
Associate	J.S. Kanwar Deputy Director-General Indian Council of Agriculture Research, New Delhi
Associate	J.S. Sarma Member Secretary National Commission on Agriculture, New Delhi

INDONESIA - INDONESIE

Delegate	S. Tjakradipura Ambassador Extraordinary and Plenipotentiary of the Republic of Indonesia Embassy of Indonesia, New Delhi
Alternate	Mashud Wisnusaputra Secretary-General Department of Agriculture, Djakarta
Associate	Sugeng Amat Agricultural Attaché Permanent Representative of Indonesia to FAO, Rome
Associate	J. Hutabarat Chief of Foreign Relations Department of Agriculture, Djakarta
Associate	Holland Tedjokusumo Assistant Director-General of Forestry Djakarta
Associate	Slamet First Secretary Indonesian Embassy, New Delhi

JAPAN - JAPON

Delegate	Makoto Saito Adviser Ministry of Agriculture and Forestry, Tokyo
Alternate	Hisashi Aneha Senior Officer Overseas Technical Co-operation Division Agricultural Economic Bureau Ministry of Agriculture, Tokyo
Alternate	Shunji Kobayashi Counsellor Embassy of Japan, New Delhi
Associate	Kozo Kosaka First Secretary (Agricultural) Embassy of Japan, New Delhi
Associate	Katsuyuki Tanaka Official, Specialized Agencies United Nations Bureau Ministry of Foreign Affairs, Tokyo

KHMER REPUBLIC - LA REPUBLIQUE KHMERE

Délégué Suonkaset
Directeur Général du Ministère de l'Agriculture
Phnom Penh

Suppléant Tesunhoa
Directeur de l'Agriculture
Phnom Penh

KOREA (REPUBLIC OF) - COREE (REPUBLIQUE DE)

Delegate Shin Yong Lho
Consul General of the Republic of Korea
New Delhi

Alternate Bong Soo Hahn
Assistant Minister
Ministry of Agriculture and Forestry, Seoul

Associate Jae Rok Sung
Consul
New Delhi

Associate Kwang Hi Kim
International Co-operation Division
Ministry of Agriculture and Forestry, Seoul

Adviser Dong Myo Park
President, FAO Korean Association
Seoul

LAOS

Délégué Houmphanh Saignasith
Secrétaire d'état aux Finances
Charge de l'Economie Nationale et du Plan
Ministère de l'Economie Nationale, Vientiane

Suppléant Tianethone Chantharasy
Ambassadeur du Laos
New Delhi

Adjoint Tiao Somsavath Vongkoth
Directeur de l'Agriculture
Direction de l'Agriculture, Vientiane

Adjoint Boun Nong Sipha
Sous-Directeur de la Vulgarisation Agricole
Direction de l'Agriculture, Vientiane

MALAYSIA - MALAISIE

Delegate	Mohamad Ghazali Minister of Agriculture and Fisheries Kuala Lumpur
Alternate	Mahmud Anuwar Director Malaysian Agricultural Research and Development Institute Kuala Lumpur
Associate	Mohamad Wan Mohamed Don Assistant Director-General Agriculture Division Ministry of Agriculture and Fisheries, Kuala Lumpur
Associate	Mohamad Hashim Mohamad Hassan Deputy Chairman Fishery Development Authority, Kuala Lumpur
Associate	Yong Swee-Yin Assistant Director-General Fisheries Division Ministry of Agriculture and Fisheries, Kuala Lumpur
Associate	Bak Hai Ng Second Secretary Malaysian High Commission, New Delhi

NEPAL

Delegate	Hari Bahadur Basnyat Minister of Food, Agriculture and Irrigation Kathmandu
Alternate	D.R. Koirala Chairman Agricultural Development Bank, Kathmandu
Alternate	A.N. Rana Chairman AGRI Marketing Corporation, Kathmandu

NEW ZEALAND - NOUVELLE ZELANDE

Delegate	J.G. Carter Deputy High Commissioner and Counsellor New Zealand High Commission, New Delhi
Alternate	Miss H.A. Willberg Second Secretary New Zealand High Commission, New Delhi
Alternate	D.E. Wright Adviser, International Atomic Energy Agency National Dairy Research Institute, Karnal

PHILIPPINES

Delegate Leon Maria Guerrero
Ambassador of the Philippines
New Delhi

Alternate Romeo O. Fernandez
First Secretary
Embassy of the Philippines, New Delhi

SRI LANKA

Delegate Neil Quintus Dias
High Commissioner for Sri Lanka
New Delhi

Alternate Ernest Abeyaratne
Deputy Director of Agriculture
Department of Agriculture, Peradeniya

Alternate A.M. Ariya Abeyasinghe
Assistant Director
Ministry of Plantation Industries, Colombo

THAILAND - THAILANDE

Delegate Thalerng Thamrong-Nawasawat
Deputy Under-Secretary of State for Agriculture
Ministry of Agriculture, Bangkok

Alternate Siribongse Boon-Long
Inspector-General
Ministry of Agriculture, Bangkok

Associate Riksh Syamananda
Director, Plant Industry Division
Department of Agriculture
Ministry of Agriculture, Bangkok

Associate Chua Wongsongsarn
Chief Veterinary Officer
Department of Livestock Development
Ministry of Agriculture, Bangkok

Associate Suwit Tadpitakkul
Senior Economist
Department of Business Economics
Ministry of Commerce, Bangkok

Associate Virach Arromdee
Director
Department of Administration
Bank for Agriculture and Agricultural Co-operatives
Bangkok

Adviser Thawee Manaschuang
 Counsellor
 Royal Thai Embassy, New Delhi

Observer Rabin Ruttanaphani
 Secretary
 Faculty of Veterinary Medicine
 Chulalongkorn University, Bangkok

UNITED STATES OF AMERICA - ETATS-UNIS D'AMERIQUE

Delegate Max L. Witcher
 Deputy Director
 International Organizations Staff
 Department of Agriculture, Washington

Alternate Chester R. Benjamin
 Deputy Director
 Directorate for Agricultural Agencies
 Bureau of International Organization Affairs
 Department of State, Washington

Alternate Horace J. Davis
 Agricultural Attache
 American Embassy, New Delhi

Adviser Carrol F. Deyoe
 Liaison Officer FAO
 Office of Agriculture
 Bureau for Technical Assistance
 Agency for International Development, Washington

Adviser David M. Daugherty
 Assistant Director, Far Eastern Regional Research Office
 Agricultural Research Service
 American Embassy, New Delhi.

VIETNAM (REPUBLIC OF) - VIET-NAM (REPUBLIQUE DU)

Délégué M. Pham-Ngoc-Tao
 Conseiller
 Vice Consul
 Consulat Général de la République du Viet-Nam
 New Delhi

Suppléant Nguyen Ta Minh
 Consul
 Consulat Général de la République du Viet-Nam
 New Delhi

OBSERVERS FROM MEMBER NATIONS NOT IN THE REGION
OBSERVATEURS D'ETATS MEMBRES NE SE TROUVANT PAS DANS LA REGION

UNITED KINGDOM -- ROYAUME-UNI

K.G. Ashton
Assistant Secretary
Head of FAO Department
Overseas Development Administration
Foreign and Commonwealth Office, London

E.H. Nichols
Director of Agriculture and Fisheries
Hong Kong

OBSERVER NATION - APPLICANT FOR MEMBERSHIP
OBSERVATEUR D'UN ETAT AYANT PRESENTE UNE DEMANDE D'ADMISSION

BANGLADESH

Alauddin Ahmed
Director
Livestock Services, Dacca

Mokhlesur Rahman Talukdar
Officer-on-Special Duty
Ministry of Agriculture, Dacca

PERMANENT OBSERVER FOR THE HOLY SEE
OBSERVATEUR PERMANENT DU SAINT-SIEGE

Monseigneur Umberto Pracchia
Secrétaire de la Nonciature Apostolique de New Delhi

P.O. Dunn
Lieutenant-Général
New Delhi

Miss Pearl Drego
National Co-ordinator of the Grail Mobile
Extension Training Centre
New Delhi

REPRESENTATIVES OF THE UNITED NATIONS AND SPECIALIZED AGENCIES
REPRESENTANTS DES NATIONS UNIES ET INSTITUTIONS SPECIALISEES

UNITED NATIONS - NATIONS UNIES

John McDiarmid
Resident Representative
UNDP, New Delhi

ECONOMIC COMMISSION FOR ASIA AND THE FAR EAST --
COMMISSION ECONOMIQUE POUR L'ASIE ET L'EXTREME-ORIENT

S. Kawakatsu
Chief
Joint FAO/ECAFE Agriculture Division, Bangkok

Benny Widyono
Economic Affairs Officer, Bangkok

UNITED NATIONS CHILDREN'S FUND -
FONDS DES NATIONS UNIES POUR L'ENFANCE

J. Grun
Deputy Regional Director
New Delhi

UNITED NATIONS DEVELOPMENT PROGRAMME -
PROGRAMME DES NATIONS UNIES POUR LE DEVELOPPEMENT

John McDiarmid
Resident Representative
UNDP, New Delhi

OFFICE OF THE UN HIGH COMMISSIONER FOR REFUGEES -
HAUT COMMISSARIAT DES NATIONS UNIES POUR LES REFUGIES

F.L. Pijnacker-Hordijk
UNHCR Representative in India, New Delhi

WORLD FOOD PROGRAMME - PROGRAMME ALIMENTAIRE MONDIAL

E. Muttukumaru
Senior Adviser, New Delhi

INTERNATIONAL LABOUR ORGANISATION -
ORGANISATION INTERNATIONALE DU TRAVAIL

A.D. Granger
Director
ILO Area Service, New Delhi

S. Sankar Narayanan
Deputy Director
ILO Area Office, New Delhi

J. Von Muralt
Regional Office for Asia

UNITED NATIONS EDUCATIONAL SCIENTIFIC AND CULTURAL
ORGANIZATION - ORGANISATION DES NATIONS UNIES POUR L'EDUCATION,
LA SCIENCE ET LA CULTURE

D.G.A. Boutaev
Director
Field Science Office for South Asia, New Delhi

K. Morino
Chief Technical Adviser
Post-Graduate Agricultural Education and Research
New Delhi

WORLD HEALTH ORGANIZATION - ORGANISATION MONDIALE DE LA SANTE

W.D. Keller
Regional Adviser in Nutrition
Regional Office for South East Asia, New Delhi

INTERNATIONAL BANK FOR RECONSTRUCTION AND DEVELOPMENT -
BANQUE INTERNATIONALE POUR LA RECONSTRUCTION ET
LE DEVELOPPEMENT

P.E. Naylor
Office of the Resident Representative
New Delhi

OBSERVERS FROM INTERGOVERNMENTAL ORGANIZATIONS
OBSERVATEURS DES ORGANISATIONS INTERGOUVERNEMENTALES

ASIAN PRODUCTIVITY ORGANIZATION

Y. Inouye
Agricultural Officer
Tokyo

COUNCIL FOR TECHNICAL CO-OPERATION IN SOUTH
AND SOUTHEAST ASIA (COLOMBO PLAN BUREAU)

A.B. Connelly
Director
Colombo Plan Bureau, Colombo

OBSERVERS FROM NON-GOVERNMENTAL ORGANIZATIONS
OBSERVATEURS DES ORGANISATIONS NON GOUVERNEMENTALES

AFRO-ASIAN RURAL RECONSTRUCTION ORGANIZATION -
ORGANISATION AFRO-ASIATIQUE POUR LA RECONSTRUCTION RURALE

K. Chand
Secretary General
New Delhi

M.R. Kaushal
Director and Co-ordinator, Programmes
New Delhi

Q.L. Ghambir
Executive Secretary
New Delhi

INTERNATIONAL CONFERENCE OF CATHOLIC CHARITIES -
CONFERENCE INTERNATIONALE DES CHARITES CATHOLIQUES

A. D'Souza
Executive Director
Caritas India, New Delhi

R.V. Robinson
Public Relations Officer
Caritas India, New Delhi

INTERNATIONAL CO-OPERATIVE ALLIANCE -
ALLIANCE COOPERATIVE INTERNATIONALE

J.M. Rana
Director (Education)
ICA Regional Office and Education Centre for South-East Asia
New Delhi

L. Gunawardana
Joint Director
Publications and Public Relations
New Delhi

WORLD VETERANS FEDERATION -
FEDERATION MONDIALE DES ANCIENS COMBATTANTS

M.M. Khanna
Lieutenant General
New Delhi

HOST GOVERNMENT SECRETARIAT

Abu Hakim
Secretary, Organizing Committee of the Conference
Director (FA), Ministry of Agriculture, New Delhi

Mrs. K. Chatterjee
Liaison Officer
Under Secretary, Ministry of Agriculture, New Delhi

R.N. Gupta
Officer-in-Charge, Transport and Reception Arrangements
Under Secretary, Ministry of Agriculture, New Delhi

A.N. Acharya
Transport Officer
Ministry of Agriculture, New Delhi

K.V. Srinivasan
Transport Officer
Ministry of Agriculture, New Delhi

Gurdial Mohan
Officer-in-Charge, Secretariat Arrangements
Ministry of Agriculture, New Delhi

R.G. Banerjee
Officer-in-Charge, Tours and Entertainment
Ministry of Agriculture, New Delhi

G.L. Kataria
Protocol Officer
Ministry of Agriculture, New Delhi

D.P. Trivedi
Officer-in-Charge, Documentation
Ministry of Agriculture, New Delhi

CONFERENCE SECRETARIAT - SECRETARIAT DE LA CONFERENCE

Secretary Secrétaire	H.N. Mukerjee
Conference Affairs Officer Chargé de la Conférence	G. Tedesco
Reports Officer Chargé des Rapports	A.N. Seth
Documents Officer Chargé des documents	Liang Likitprathan
Interpreters Interprètes	K. Annabi Mrs. M. De Green-Banerjee Miss C. Liou A. Sifre'
Translators Traducteurs	Mrs. V. Di Monte F. Gibelin
Secretaries Secrétaires	Pravet Awachanakarn Miss J. Cane Mrs. M. De Sanctis Miss M. Fiori Mrs. J. Jabes-Altaras Miss C.A. Uy

FAO STAFF - FONCTIONNAIRES DE LA FAO

Headquarters - Siège

A.H. Boerma, Director-General
Juan Felipe Yriart, Assistant Director-General, Development Department
O.E. Fischnich, Assistant Director-General, Agriculture Department
E.M. Ojala, Assistant Director-General, Economic and Social Policy Department

S. Aziz, Director, Commodity and Trade Division
J.B. Bhattacharjee, Deputy Director, Investment Centre
R.B. Griffiths, Chief, Animal Health Service, Animal Production and Health Division
P.A. Oram, Chief, Agricultural Research Centre, Development Department
R.N. Poduval, Senior Economist, Economic Analysis Division
E. Saouma, Director, Land and Water Development Division
T.N. Saraf, Chief, Asia and Far East Service, Area Service Division
D.J. Walton, Chef de Cabinet

Regional Office - Bureau régional

D.L. Umali, Assistant Director-General and Regional Representative for Asia and the Far East
Soesilo H. Prakoso, Deputy Regional Representative

H.A. Al-Jibouri, Regional Plant Production Officer
G.C. Clark, Regional Rural Institutions Officer
C. de Fonseka, Regional FFHC Liaison Officer
C.P. Habito, Consultant in Agricultural Education
George H.W. Hutton, Senior Agricultural Adviser/FAO Country Representative in India
H.V. Henle, Regional Information Officer
S. Kawakatsu, Chief, Joint FAO/ECAFE Agriculture Division
T. Lehti, Regional Agricultural Planning Economist
M.R. McRoberts, Regional Nutrition Officer
C.P. Pillai, Regional Veterinary Officer
D.B. Reddy, Regional Plant Protection Officer
G.R. Spinks, Regional Marketing and Co-operatives Officer
J. Turbang, Regional Forestry Officer

RESUME DES RECOMMANDATIONS ET SUGGESTIONS

I. RECOMMANDATIONS ADRESSEES AU DIRECTEUR GENERAL

EXAMEN DES PRIORITES DANS LE CADRE DU PROGRAMME DE TRAVAIL POUR LA REGION (Y COMPRIS LES PRINCIPALES RECOMMANDATIONS DES ORGANISMES TECHNIQUES REGIONAUX DE LA FAO)

1. La Conférence se félicite du travail de programmation entrepris par le Bureau régional ainsi que de l'identification de huit domaines d'action prioritaires à savoir: (par. 176)
 - a) Amélioration des institutions rurales, compte particulièrement tenu du petit paysannat

On s'est félicité de la place réservée aux problèmes des petits exploitants et des paysans sans terres, ainsi que de l'attention accordée à la réforme agraire. (par. 178)
 - b) Développement de l'agriculture non irriguée

La coopération qu'il est envisagé d'établir avec l'ICRISAT, particulièrement au titre du projet connexe du PNUD, a été jugée essentielle. (par. 179)
 - c) Promotion d'un dispositif régional satisfaisant d'amélioration de l'élevage grâce à des programmes de coopération entre les Etats Membres

Les travaux ressortissant à ce domaine seront menés en étroite collaboration avec la Commission régionale de la production et de la santé animales, si cet organisme vient à être constitué. (par. 180)
 - d) Promotion de politiques et programmes alimentaires intégrés d'alimentation et de nutrition

On a souligné l'importance des légumineuses dans la nutrition humaine et la nécessité de se préparer convenablement à l'infléchissement de la demande vers les produits d'origine animale. A cette fin, il faudra, entre autres choses, porter plus d'attention à l'implantation de fabriques d'aliments du bétail et à l'utilisation des déchets de récoltes pour l'alimentation des animaux. (par. 181)
 - e) Diversification agricole et harmonisation des échanges intrarégionaux

La Conférence a reconnu la contribution que les travaux concernant ce domaine préférentiel pourraient apporter au bien-être des pays, en particulier dans ceux où prédomine la monoculture. (par. 182)
 - f) Mise en oeuvre de programmes coopératifs de développement halieutique dans la région

On a souligné la nécessité d'éviter tout double emploi. La Conférence considère que toute action du ressort des organes existants de la FAO (CPOI et CIPP) doit leur rester confiée. (par. 183)

g) Planification du développement des forêts et des industries forestières; conservation et aménagement des forêts, y compris la faune

Puisque les ressources forestières abondent dans de nombreux pays de la région, il importe surtout de procéder à des enquêtes sur les ressources et de développer l'utilisation intensive de certaines espèces, l'aménagement forestier, les industries forestières et la commercialisation. Les problèmes de la culture itinérante peuvent également être considérés dans le cadre de ce domaine prioritaire. (par. 184)

h) Aménagement des eaux au niveau des exploitations

Il constitue un objectif important, de même qu'il importe d'aider les gouvernements à trouver des solutions au problème de la salinité des sols. (par. 185)

Autres domaines prioritaires

2. Le Secrétariat a préparé en outre des propositions, souvent d'urgence et de validité égales, à financer éventuellement sur tels fonds extrabudgétaires supplémentaires qui pourraient devenir disponibles, soit de source bilatérale, soit grâce à un relèvement du chiffre indicatif de planification pour les projets multinationaux du PNUD; ces propositions, qui ont reçu un appui général, sont les suivantes: (par. 187)
- a) Protection des cultures avant et après la récolte, en insistant sur la lutte contre les vertébrés (rongeurs et oiseaux) et la cécidomyie du riz et réduction des pertes dues aux animaux nuisibles en cours d'entreposage. Les Etats Membres appuient une action dans ce domaine et des déclarations d'intention ont été reçues par la FAO.
 - b) Amélioration de l'entreposage et du traitement des céréales.
 - c) Etude des effets d'une application intensive d'engrais sur l'environnement.
 - d) Détection et mesure des résidus de pesticides dans les produits alimentaires et dans l'environnement.
 - e) Amélioration de la productivité des cultures, particulièrement en ce qui concerne les légumineuses alimentaires, les tubercules, les racines, les fruits tropicaux, les cultures oléagineuses (annuelles et pérennes), l'évaluation et l'amélioration des ressources en pâturages et la technologie des semences.
 - f) Amélioration du crédit pour les petits paysans et les pêcheurs, par l'intéressement des banques internationales et régionales et des banques nationales.
 - g) Mission de mise au point de projets en matière de planification d'une vie familiale meilleure (soumis au Fonds des Nations Unies pour les activités en matière de population).
 - h) Amélioration et expansion des services de statistique agricole, y compris les statistiques des pêches et des forêts.
 - i) Amélioration des programmes et de la législation en matière de contrôle des inputs alimentaires et agricoles.
 - j) Formation à l'utilisation des techniques de télédétection pour l'agriculture (y compris les forêts et les pêches).

3. D'autres actions prioritaires ont été suggérées par divers délégués, à savoir: mise au point d'outillage, d'équipement et de matériel adaptés aux petites exploitations; utilisation des résidus pour l'alimentation animale; étude des causes de la faiblesse du mouvement coopératif dans une bonne partie de la région; amélioration des compétences (techniques et de gestion) des petits paysans; promotion de programmes pour les jeunes ruraux; examen des moyens de freiner l'expansion des importations de blé dans les pays tropicaux de la région; développement des agro-industries; problèmes particuliers des pays sans accès à la mer, particulièrement en ce qui concerne les transports; création et renforcement de collèges d'agriculture et d'instituts de recherche nationaux. (par. 187)
4. La Conférence se félicite de ce que le Bureau régional se propose d'accroître l'assistance fournie aux Etats Membres en matière de planification tant par l'envoi d'équipes multidisciplinaires, que par la participation au programme proposé d'études prospectives par pays. (par. 186)

Rôle des conférences régionales et des organismes techniques régionaux

5. Pour permettre à la Conférence régionale de s'acquitter convenablement de ses tâches d'examen et de formulation du Programme, on pourrait envisager de réunir soit des groupes de travail avant la Conférence, soit des comités pendant la session même. (par. 189)
6. Les organismes techniques régionaux peuvent jouer un rôle essentiel dans la préparation du programme de travail. Ils devraient donc être reliés de façon plus organique au travail de la Conférence régionale. Il faudrait réévaluer périodiquement leurs activités afin de déterminer les modifications à apporter compte tenu de l'apparition de nouvelles priorités. (par. 190,165)

ROLE, FONCTIONS ET RELATIONS DES BUREAUX REGIONAUX, DES CAP/REPRESENTANTS DE LA FAO DANS LES PAYS ET DES SERVICES DU SIEGE

7. Il faut renforcer les bureaux régionaux pour leur permettre de participer plus efficacement, en collaboration avec les gouvernements, les Commissions économiques des Nations Unies, les organismes techniques régionaux et les autres sources d'assistance, à la formulation de politiques touchant la mise au point du Programme de travail et budget régional, et à l'exécution de ces politiques sous l'angle de la supervision, de l'administration et de la direction. Le Bureau régional devrait utiliser les mêmes techniques de gestion et de contrôle du Programme que le Siège. (par. 195)
8. La FAO devrait procéder à une beaucoup plus large délégation de pouvoirs, ainsi qu'à la décentralisation des services de consultation et de soutien. D'autre part, la détermination et l'utilisation économiques des ressources supplémentaires nécessaires aux bureaux régionaux se trouveraient considérablement facilitées par l'existence d'un programme de travail régional convenu et bien structuré, conçu en fonction de priorités soigneusement déterminées. (par. 196)
9. Les Conseillers agricoles principaux/Représentants dans les pays devraient rendre compte au premier chef au Représentant régional plutôt que directement au Siège. Ils devraient former partie intégrante de l'organisation régionale et travailler dans le cadre du programme régional. Du fait qu'ils ont inévitablement à remplir un rôle de généraliste, ils doivent être bien soutenus par un cadre de spécialistes techniques plutôt que par d'autres généralistes de haut niveau. Cet appui spécialisé peut être plus facilement fourni par un bureau régional que par le Siège. Il contribuerait également à renforcer les liens

entre le programme ordinaire et les programmes de terrain et permettrait aux CAP/Représentants dans les pays de mieux donner au PNUD des avis sur la programmation par pays. Enfin, la surveillance du personnel technique travaillant à des projets de terrain peut de même être plus facilement assuré par une décentralisation du contrôle, qui serait confié aux bureaux régionaux, ce qui améliorerait la capacité générale de la FAO en matière de gestion.

10. Il faudrait examiner la possibilité de créer un bureau régional pour le Pacifique Sud-Ouest. Si cette proposition n'est pas réalisable actuellement, il faut prendre d'autres mesures pour améliorer les services rendus par la FAO. (par. 202)

RECHERCHE

11. Le bureau régional devrait être le principal instrument d'un dialogue permanent entre les pays de la région au sujet des priorités de la recherche et on pourrait envisager de créer une Commission régionale chargée de suivre les recherches en cours et de formuler des propositions en vue de modifier, le cas échéant, l'ordre de priorité respectif des activités en fonction des progrès accomplis et de l'évolution des besoins. (par. 64)
12. La FAO devrait organiser un séminaire régional sur la planification de l'utilisation des terres, qui aurait pour principal objectif de mettre au point des projets de recherche bien délimités, intégrant l'écologie, la conservation, les techniques agricoles et l'économie, en vue d'élaborer des systèmes plus productifs correspondant aux principaux besoins régionaux et nationaux. (par. 66)
13. Il faut mettre au point des normes convenables permettant d'évaluer et de déterminer le seuil acceptable de résidus chimiques dans les produits agricoles et ne pas se contenter de faire des recherches sur cet aspect des problèmes d'environnement. C'est là une nécessité tant pour la protection intérieure que pour éviter de voir les exportations agricoles de la région refusées sur les marchés. La FAO doit faire tout son possible pour favoriser les mesures propres à satisfaire ces besoins. (par. 69)
14. La FAO devrait s'attacher tout particulièrement à encourager la recherche sur les problèmes liés à l'adoption des nouvelles techniques par les petits paysans, notamment en étudiant le type et le niveau optimal d'inputs à utiliser pour élever les rendements et en mettant au point de l'outillage et du matériel agricole petit et moyen. L'objectif devrait être de réaliser une technologie à faible coefficient de capital et fort coefficient de main-d'oeuvre et non liée au facteur d'échelle; la FAO pourrait commencer par charger un groupe de travail ou une équipe opérationnelle d'étudier les approches possibles à ce problème. (par. 72)

LUTTE CONTRE LES MALADIES ET LES ENNEMIS DES CULTURES ET DU BETAIL, Y COMPRIS LE PROBLEME DES RESIDUS CHIMIQUES

15. Il faudrait envisager de renforcer à titre permanent le service phytosanitaire du Bureau régional ainsi que le service du Siège s'occupant du criquet pèlerin. (par. 103)
16. Il faudrait, comme le recommandait une étude de 1971, renforcer les laboratoires s'occupant de la santé animale dans la région, en créant dans les différents pays des centres de diagnostic et de référence, consacrés aux principales maladies animales et spécialisés dans la production de vaccin contre ces maladies; les pays choisis devraient organiser ces centres dès que possible, avec l'assistance nécessaire, d'origine bilatérale ou multilatérale. La FAO aiderait les gouvernements intéressés à obtenir les crédits voulus. (par. 106)

17. La FAO devra s'occuper du besoin impérieux d'élaborer et de mettre en pratique un code vétérinaire régional qui règle expressément les aspects suivants: (a) normes minimales applicables aux services vétérinaires; (b) surveillance vétérinaire des exportations; (c) animaux sur pied et produits animaux en transit; (d) signalisation et information vétérinaire au niveau régional; (e) certificats vétérinaires aux fins des échanges intrarégionaux; (f) coopération vétérinaire de caractère permanent au niveau des décisions et (g) programmes vétérinaires régionaux en cas de crise, y compris l'organisation d'actions concertées temporaires. (par. 107)
18. Le Comité mixte d'experts FAO/OMS des résidus de pesticides, lorsqu'il établit des tolérances applicables à ces résidus, devrait tenir compte des conditions climatiques, des méthodes de récolte et d'emmagasinage, de traitement et de cuisson des denrées, de la formule et du dosage des pesticides utilisés et des méthodes d'application suivies dans la région, tous facteurs qui influent très fortement sur la rémanence des pesticides. (par. 115)
19. La FAO devrait porter plus d'attention aux dangers que comportent les pesticides pour l'homme, les animaux d'élevage, les poissons, la faune sauvage et le milieu. Il y aurait lieu d'étudier spécialement l'effet délétère des pesticides sur les poissons. (par. 116)

DEMANDE ET DISPONIBILITES D'INPUTS AGRICOLES

20. La FAO devrait communiquer aux pays des données sur la réponse aux engrais et ses rapports avec les analyses de sol. (par. 120)
21. L'une des tâches importantes de la FAO devrait être de mobiliser les inputs provenant des diverses sources pour satisfaire les besoins des pays de la région. On a souligné la nécessité de fournir une assistance technique en organisant des séminaires sur divers aspects de l'utilisation des inputs. L'assistance de la FAO est également demandée pour adopter ou remanier la législation régissant le contrôle qualitatif des facteurs de production. Il faut toutefois prendre garde à ne pas fixer des normes trop élevées. (par. 126)

POLITIQUES INSTITUTIONNELLES EN MATIERE DE CREDIT RURAL

22. Il serait souhaitable d'organiser un séminaire régional sur le crédit et les banques agricoles. (par. 134)
23. La FAO devrait s'occuper davantage des études, de projets de recherche et travaux d'évaluation concernant les programmes de crédit pour l'agriculture et les pêches aussi bien que les aspects techniques. (par. 136)

DEVELOPPEMENT DES INSTITUTIONS RURALES POUR LA REFORME AGRAIRE, COMPTE TENU EN PARTICULIER DES PETITS EXPLOITANTS

24. La Conférence a approuvé le rapport du Comité spécial FAO de la réforme agraire ainsi que l'approche "petit paysannat" contenue dans le document qui lui a été soumis en tant qu'exposé des orientations pour l'action à mener dans la région. (par. 138)
25. Pour que la réforme agraire puisse être efficacement appliquée, il faut à la fois un paysannat bien informé et bien organisé et une administration pleine de compréhension et de bonne volonté pour les buts et objectifs des programmes de réforme agraire. Il faut intensifier la formation et l'orientation du personnel au niveau national et régional et évaluer les programmes en cours. (par. 140)

26. Il faudrait entreprendre des études sur l'économie des programmes de colonisation (en insistant particulièrement sur la comparaison entre cultures à cycle long et à cycle court), de manière à pouvoir élaborer des programmes de colonisation efficaces au moindre coût. (par. 146)
27. Il faudrait organiser un séminaire régional sur les problèmes et les perspectives de la colonisation agraire, particulièrement orienté vers les programmes à l'intention des jeunes, afin de pouvoir mieux diffuser l'expérience précieuse acquise dans la région et ailleurs. Il faudrait aider les pays intéressés à élaborer des programmes globaux de formation tant pour le personnel que pour les colons, y compris les femmes et les jeunes. (par. 146)
28. Il faudrait étendre le mandat de la Commission régionale de la vulgarisation agricole aux principaux aspects institutionnels de la réforme agraire et du développement rural intégré, vu la nécessité d'améliorer la coordination institutionnelle à l'appui du petit paysannat. Il faut prendre au plus tôt les mesures nécessaires pour que la Commission ainsi élargie agisse avec le Centre asiatique de la réforme agraire et du développement rural qu'il est proposé de créer. (par. 148,147)

PROBLEMES ET PERSPECTIVES DU COMMERCE AGRICOLE DANS LA REGION

29. Il faudrait fournir aux gouvernements des Etats Membres une aide plus considérable en vue de l'amélioration qualitative de leurs produits alimentaires, compte tenu des normes et réglementations internationales. A cet égard, la Conférence a noté avec intérêt le projet d'organisation d'un séminaire régional sur l'hygiène alimentaire. (par. 156)
30. La FAO devrait, en collaboration avec la CEAE0, la CNUCED et le GATT, promouvoir une étude sur la rationalisation des taux de fret, de l'assurance et de la réassurance des produits de la région. (par. 159)
31. Les activités de la FAO au plan régional en matière de produits devraient être renforcées afin d'avoir une orientation plus opérationnelle, d'aider les communautés régionales de produits, et de promouvoir la consommation de l'utilisation finales des produits de la région. (par. 161)

EXAMEN DU PLAN A MOYEN TERME EN VERTU DE LA RESOLUTION 6/71 DE LA SEIZIEME SESSION DE LA CONFERENCE

32. La FAO devrait mettre au point un moyen plus efficace de faire participer les pays membres à la formulation des propositions à moyen terme. On a estimé que les comités de l'agriculture, des forêts et des pêches existants n'avaient pas donné à cet égard des résultats satisfaisants. Il serait essentiel d'avoir une perspective régionale des priorités plus nettement définie comportant des points de convergence régionaux ou sous-régionaux clairement identifiables dans le cadre des propositions à moyen terme. Les conférences régionales, étant la principale tribune pour les consultations politiques au plan de la région, constituent en même temps l'instrument le plus approprié pour déterminer, en coopération avec les bureaux régionaux, les programmes régionaux de travail. (par. 164)

INCIDENCES SUR LES PROGRAMMES DE LA FAO DU PLAN D'ACTION DE LA CONFERENCE DES NATIONS UNIES SUR L'ENVIRONNEMENT

33. Une plus large place devrait être accordée dans les programmes de la FAO aux questions suivantes: contrôle et recyclage des déchets en agriculture, aspects "environnement" de la planification du milieu; mise au point de systèmes améliorés de production agricole en conditions de milieux difficiles. (par. 173)

II. RECOMMANDATIONS ADRESSEES AUX GOUVERNEMENTS DES ETATS MEMBRES

1. Il faudrait insister davantage sur la recherche pour assurer une utilisation plus efficace des terres dans une région où - pour la plupart des pays - la disponibilité des terres arables par habitant est déjà extrêmement faible et où la dimension des exploitations diminue progressivement sous l'effet d'une pression démographique incessante. (par. 65)
2. Il faudrait intensifier les recherches sur les cultures non alimentaires, en vue d'accroître la productivité et la qualité des matières premières et de relever leur position concurrentielle grâce à des méthodes nouvelles ou améliorées de traitement et d'utilisations finales. Un premier objectif devrait être de déterminer les produits qui gagneraient le plus à une telle recherche et d'étudier dans quels cas les denrées essentielles souffrent le plus de la concurrence, de manière à voir où la recherche est urgente et où elle ne l'est pas. (par. 77)
3. Il faut reconnaître la nécessité de la coordination pour éviter des doubles emplois et afin d'accroître le nombre et l'efficacité des chercheurs et des dirigeants qualifiés. (par. 65)
4. Il faudrait accorder la priorité à la recherche axée sur des problèmes déterminés en insistant sur l'approche multidisciplinaire. (par. 86)
5. Il faudrait étudier toute une gamme de méthodes de lutte contre les ravageurs (lutte chimique, utilisation de parasites et de prédateurs, manipulation, et assainissement des cultures, façons culturales, emploi de variétés résistantes et d'organismes pathogènes contre les ravageurs, etc.), et de les combiner de manière à obtenir un effet optimum et la meilleure rentabilité économique en perturbant le moins possible l'environnement. (par. 90)
6. Il faudrait renforcer suffisamment les services de vulgarisation pour étendre les avantages des mesures de protection phytosanitaire, spécialement au petit paysannat. (par. 92)
7. En ce qui concerne les résidus des pesticides contenus par les produits animaux et végétaux dans la région, il faudrait que les programmes éducatifs destinés aux agriculteurs et autres utilisateurs de ces produits insistent sur la sécurité de leur emploi et sur les mesures à prendre pour éliminer ou pour réduire les risques s'y attachant, les résidus indésirables et la contamination du milieu. (par.112)
8. Il faudrait étudier systématiquement l'ensemble de la question et donner la priorité aux produits alimentaires, produits fourragers et autres produits agricoles occupant une place importante dans les exportations. (par.112)
9. Il est recommandé d'adopter une législation sur les pesticides, qui couvre leur fabrication, leur formulation, leur transport, leur commercialisation, leur utilisation, leur homologation, leur étiquetage, et les précautions à prendre. Il faudra prévoir les moyens requis pour en appliquer les dispositions, notamment la création de laboratoires de contrôle de la qualité et d'analyse des résidus de pesticides. (par.113)
10. Les gouvernements membres devraient envisager la nécessité de participer plus activement aux travaux du Comité des résidus de pesticides et du Codex alimentarius. (par.115)

11. Il conviendrait d'apporter plus d'attention aux dangers que comportent les pesticides pour l'homme, les animaux d'élevage, les poissons, la faune sauvage et le milieu; il y aurait lieu d'étudier spécialement l'effet des pesticides sur les poissons. (par. 116)
12. Les gouvernements membres devraient reconnaître l'importance qui s'attache à fournir aux agriculteurs suffisamment d'inputs matériels pour réaliser pleinement les potentialités de la Révolution verte. (par. 117)
13. Quant à la mécanisation, il convient de s'attacher particulièrement aux questions d'emploi. De plus, les pays qui exportent des tracteurs sont invités à ne pas modifier fréquemment leurs modèles, ce qui crée des difficultés pour l'obtention des pièces de rechange. (par. 123)
14. Les systèmes de crédit contrôlé à l'intention des exploitants devraient être liés aux services de soutien connexes, par exemple à la vulgarisation. (par. 132)
15. Les gouvernements devraient développer encore la coopération avec les institutions bancaires nationales et internationales, et avec la Banque asiatique de développement, afin d'encourager ces organismes à participer davantage aux programmes de crédit. (par. 135)
16. Il faudrait, dans les plans nationaux de développement, donner une priorité élevée à des mesures spéciales pour mettre le crédit à la portée des petits producteurs (agriculteurs ou pêcheurs). (par. 137)
17. Les gouvernements devraient réexaminer, le cas échéant, avec l'assistance de la FAO, le réseau actuel d'institutions rurales, pour déterminer si elles permettent ou non de rendre les services nécessaires au petit paysannat et prendre éventuellement les précautions nécessaires pour assurer la pleine et active participation de ce dernier. (par. 142)
18. Les Etats Membres devraient faire de plus en plus porter leurs efforts de formation et de recherche économique et sociale sur les secteurs les plus vulnérables de la société rurale. (par. 145)
19. Etant donné que dans les pays en développement les problèmes de l'environnement humain concernent essentiellement l'aménagement rationnel des ressources naturelles, le maintien de leur capacité productrice à long terme, la planification de l'utilisation des terres et des eaux et la qualité de la vie rurale, les gouvernements devraient insister davantage sur l'aménagement efficace des ressources naturelles, compte tenu de la nécessité d'assurer un rendement soutenu. (par.170,171)

DECLARATION INAUGURALE DU DIRECTEUR GENERAL DE LA FAO

Monsieur le Président, Excellences, Messieurs les délégués,

C'est pour moi un très grand plaisir que de me retrouver à New Delhi à l'occasion de cette onzième Conférence régionale pour l'Asie et l'Extrême-Orient. Cette région, qui est de loin la plus peuplée et qui a ces dernières années été le théâtre d'une évolution si remarquable des techniques de production agricole, revêt, faut-il le préciser, une importance particulière pour tous ceux qui, comme la FAO, s'occupent du progrès économique et social des pays en voie de développement. Parmi tous ceux de ces pays qui sont actuellement membres de l'Organisation, l'Inde occupe une place spéciale, cardinale. C'est que les considérations de dimension de la population et de progrès technique de l'agriculture jouent ici tout particulièrement. Mais je voudrais également mentionner autre chose au sujet de l'Inde, la campagne de justice sociale et de lutte contre la misère, lancée par le Gouvernement sous le slogan "Garabi Hatao". A un moment où non seulement nous voyons que le fossé s'élargit entre pays riches et pays pauvres, mais encore que règne une inégalité terrible entre classes riches et classes pauvres à l'intérieur de tant de pays en voie de développement, l'intérêt actif et concret manifesté de manière si touchante pour les plus déshérités de l'Inde par le Premier Ministre Indira Gandhi est pour nous tous une source d'inspiration.

Je voudrais maintenant dire, M. le Président, combien je suis heureux d'accueillir ici toutes les délégations de nos Etats Membres. Je tiens particulièrement à souhaiter la bienvenue à Fidji, qui a été admis à la FAO à la dernière session de la Conférence générale, en novembre dernier, et qui participe pour la première fois à une Conférence régionale en qualité de membre de plein exercice.

Je voudrais également souhaiter la bienvenue au Bangladesh, qui a demandé à faire partie de la FAO et qui, dans l'attente que la Conférence prenne à ce sujet une décision l'année prochaine, est présent ici en qualité d'observateur, avec l'approbation de la majorité des membres du Conseil.

Je pense que la dernière session de la Conférence est le meilleur point de départ pour ce que j'ai à vous dire aujourd'hui. Depuis lors plusieurs faits se sont produits qui peuvent affecter le progrès de pays comme les vôtres ainsi que les activités futures de la FAO dans le monde. J'en évoquerai certains et serais heureux d'avoir l'avis des pays de la Région. Mais je voudrais les situer à la lumière de certains des grands thèmes discutés en novembre dernier.

Naturellement, la Conférence a traité essentiellement de la situation de l'alimentation et de l'agriculture dans le monde. Pendant cette session, elle s'est largement référée à ce que j'ai dénommé le déséquilibre chronique et profond de l'agriculture mondiale actuelle, et, partant, à la nécessité de faire un effort plus sérieux que jamais pour y remédier par un processus généralisé d'ajustements agricoles internationaux. Comme vous le savez, la Conférence a souscrit à ma proposition selon laquelle les ajustements doivent être le thème dominant de la prochaine session, à la fin de 1973. Elle s'est aussi déclarée préoccupée de ce que la production agricole n'augmente pas assez vite dans le monde en voie de développement, en particulier si l'on se réfère à l'objectif de la Stratégie internationale pour la deuxième Décennie du développement, à savoir un taux de croissance moyen de 4 pour cent par an. Elle a passé en revue les divers moyens d'augmenter le taux d'accroissement - notamment en faisant une plus grande place à la recherche agricole en vue de rétrécir l'écart technologique entre les pays à haut revenu et les pays en voie de développement, et aussi en procédant à des ajustements commerciaux qui ouvriraient plus largement les marchés des nations riches aux produits agricoles des pays moins bien nantis.

S'agissant de la FAO en tant qu'Organisation, la grande tâche de la Conférence a été l'examen du Programme de travail et budget et du Plan à moyen terme. A cet égard, je voudrais seulement faire observer que, déjà à l'époque, notre situation financière était de toute évidence grave et que, peu de temps après, la menace s'est précisée que le budget voté ne serait pas suffisant pour nous permettre de mener à bien le Programme approuvé pour l'exercice biennal, même en effectuant de nouveaux prélèvements sur le Fonds de roulement en novembre prochain. J'ai écouté très attentivement ce qu'ont dit à la Conférence les délégués des pays développés et des pays en voie de développement sur la nécessité, pour la FAO de concentrer ses efforts. Compte tenu de ces deux facteurs, il m'est apparu clairement, peu de temps après la Conférence, qu'il fallait affiner, résolument et sans délai, les priorités de la FAO pour l'exercice biennal en cours et l'exercice suivant, et aussi pour la période couverte par le Plan à moyen terme.

Ce sont là quelques-uns des principaux points auxquels j'ai réfléchi après la Conférence de l'an passé. Voyons maintenant brièvement certains faits survenus entre-temps.

Le mieux est, je pense, d'évoquer d'abord la question de la production agricole dans le Tiers monde. Après l'accroissement de 3 pour cent enregistré en 1970, nos chiffres préliminaires pour 1971 font malheureusement apparaître un net fléchissement. Pour l'ensemble du monde en voie de développement, l'accroissement semble se situer entre 1 et 2 pour cent seulement. Pour les pays en voie de développement de cette région, la meilleure estimation que nous puissions actuellement établir nous donne une augmentation d'environ 2 pour cent - beaucoup moins que l'accroissement annuel de 4 pour cent enregistré les deux dernières années. Cette baisse s'explique en grande partie par les conditions météorologiques défavorables - sécheresse et inondations - ainsi que troubles politiques comme ceux qui se sont produits dans ce qui est maintenant le Bangladesh et aux alentours.

Il ne faut pas manier qu'avec prudence les chiffres de production régionale. Cela est particulièrement vrai dans cette région, si vaste et si diverses. Par exemple, le taux de 2 pour cent que j'ai cité cache le fait que la production alimentaire de l'Inde s'est accrue dans une proportion beaucoup plus satisfaisante - ce qui n'est pas sans importance vu l'actuelle situation céréalière mondiale, dont je parlerai dans quelques minutes. Néanmoins, même si l'on tient compte de ces variations, l'accroissement global de 2 pour cent enregistré dans la région reste décevant par rapport à l'objectif fixé pour la deuxième décennie du développement, soit un taux annuel moyen de 4 pour cent.

On ne saurait trop insister sur les raisons de maintenir ce taux de croissance. Fondamentalement, il y en a deux. Prenons tout d'abord simplement la question de la production alimentaire, dont les chiffres ne diffèrent que légèrement, pour l'ensemble du monde en voie de développement, de ceux de la production agricole globale. Or, s'il n'est certes ni prudent ni exact de se fonder sur les chiffres d'une seule année et d'un nombre limité de pays pour en déduire une tendance générale, il n'en demeure pas moins que ces chiffres soulèvent à nouveau le problème qui a angoissé bien des générations depuis l'époque de Malthus, celui de savoir comment, si une telle tendance se développait et se généralisait, nous pourrions en définitive nourrir les habitants toujours plus nombreux de la planète.

La réponse - du moins théorique - est claire. Je l'ai mentionnée maintes fois. Le noeud du problème, ce n'est pas l'incapacité à produire suffisamment d'aliments. C'est la pauvreté. Mais c'est précisément à cause de cela que les pays en voie de développement doivent atteindre cet objectif - un taux moyen de croissance annuel de 4 pour cent de la production agricole. En effet, s'ils restent en deçà de cet objectif, ils n'atteignent pas non plus le taux moyen annuel de croissance, de 6 pour cent au moins, de leur produit brut, spécifié dans le cadre de la Stratégie internationale pour la deuxième Décennie du développement. Dans la plupart des pays en voie de développement, le secteur agricole est bien sûr le plus important. S'ils ne le développent pas assez vite, ils voient s'éloigner du même coup leur meilleure chance de rompre le carcan de la misère.

J'en viens maintenant plus précisément à l'actuelle situation céréalière mondiale, que j'avais mentionnée précédemment. Il est évident que nous passons maintenant par une période de changements brutaux et considérables. La meilleure preuve en est la conclusion récente de l'arrangement au titre duquel l'Union soviétique achète maintenant de très importantes quantités de céréales aux Etats-Unis et à certains pays. Nos renseignements nous indiquent qu'actuellement de ce fait, et par suite d'autres facteurs, les stocks céréaliers des principaux pays producteurs développés sont en train de tomber à leur niveau le plus bas depuis plusieurs années. Cela semble certainement un fait important pour les pays en voie de développement, étant donné que, du moins récemment, les principaux pays producteurs ont toujours maintenu des réserves suffisantes qu'ils pouvaient, le cas échéant, mettre à la disposition de certaines parties du monde en voie de développement s'il se produisait une catastrophe de grande envergure. Il faut toutefois replacer toute cette question dans une juste perspective. Même si les stocks des principaux pays producteurs sont plus petits que ces dernières années, ils restent suffisamment importants pour permettre de parer à toute crise actuellement prévisible. Il n'en est pas moins vrai que nous nous trouvons dans une situation nouvelle. Je voudrais maintenant illustrer cette situation à l'intention des pays en développement de la région et indiquer dans les grandes lignes ce qu'ils peuvent faire de leur côté.

L'exemple de l'Inde est ici particulièrement probant. Ce pays qui, voici quelques années seulement, était en grande partie à la merci du temps quant à la possibilité de nourrir son énorme population, a maintenant, semble-t-il, constitué une réserve de céréales de pas moins de 9 millions de tonnes.

D'autres pays en voie de développement certes dont des efforts considérables pour développer leur production alimentaire, notamment grâce aux nouvelles techniques liées à la Révolution verte. Mais cette révolution est loin d'être gagnée. La situation d'ensemble dans les pays en voie de développement de la région et d'ailleurs reste fragile. Il faut constamment tenir compte des incertitudes du temps et des autres problèmes naturels. C'est pourquoi j'invite instamment tous les pays en voie de développement de la région à avoir la sagesse de poursuivre et d'intensifier la constitution de stocks les années où la récolte est bonne afin de pouvoir faire face aux mauvaises campagnes imprévisibles, ceci dans le cadre de leur effort général d'accroissement de la production agricole.

Dans ce contexte général, je voudrais rappeler aux Ministres de l'agriculture ici présents dans quelle mesure la FAO peut travailler en association avec eux. Prenons par exemple les nouvelles procédures de la programmation par pays que, sous la conduite du PNUD, tous les pays appliquent pour coordonner leurs demandes d'assistance technique dans le cadre de leurs plans de développement. Je sais qu'il est encore tôt pour tenter une évaluation précise des résultats déjà obtenus et, en outre, que le montant de l'aide au développement en question n'est qu'une fraction du volume total provenant de toutes les sources. Néanmoins, les services spécialisés disponibles au titre du Programme ordinaire de la FAO peuvent souvent, je crois, aider beaucoup les Ministres de l'agriculture à orienter les contributions qu'ils apportent aux plans pour les programmes par pays.

J'en arrive maintenant à d'autres facteurs indispensables à la croissance de l'agriculture dans les pays en voie de développement et sur lesquels la FAO a concentré son attention depuis la Conférence de novembre dernier.

Incontestablement, la recherche en est un. Dans la mesure où la technologie est une des clés du progrès - et le déclenchement de la Révolution verte nous a permis au moins d'entrevoir les possibilités latentes - rien ne doit être négligé pour intensifier la recherche agricole dans les pays en voie de développement. Vous avez probablement entendu parler du Groupe consultatif sur la recherche agricole qui a été institué l'année dernière et où la FAO coopère avec plusieurs pays donateurs importants, des fondations privées, la Banque mondiale et le PNUD. Dans le cadre de cette initiative collective, nous avons entrepris de dresser un bilan systématique des besoins de la recherche dans le monde en voie de développement afin d'identifier les priorités qui appellent une action. Cela a déjà abouti à la création ou à l'expansion de certains centres ou programmes de recherche dans différentes parties du monde. Il en est des exemples remarquables dans cette région, ainsi l'Institut international de recherche sur les cultures pour les zones tropicales semi-arides, situé en Inde même, à Hyderabad, et pour lequel l'accord a été signé en juillet dernier.

Je dois également rappeler que depuis plusieurs années la FAO a aussi contribué à la création d'un système international de renseignements pour les sciences et la technologie agricoles (AGRIS), entreprise concertée à laquelle participent tous les Etats Membres et qui, nous l'espérons, améliorera considérablement la diffusion des connaissances scientifiques et techniques en agriculture et dans des domaines connexes. La Conférence de la FAO a approuvé ce projet et nous préparons maintenant la mise en oeuvre du système AGRIS avec l'appui et la participation des pays et des institutions intéressées.

Un dernier mot sur la question générale de la technologie. La FAO est pleinement consciente du besoin qu'ont les pays en voie de développement comme ceux de la région de techniques à fort coefficient de main-d'oeuvre, étant donné que c'est là justement la ressource la plus abondante dans ces pays. On a estimé que 90 pour cent environ des techniques modernes ont été mises au point dans les pays à revenu élevé. Il s'agit le plus souvent de techniques à haut coefficient de capital, ne correspondant donc pas entièrement aux besoins des pays en voie de développement. Il s'agit là d'un fait qui, si évident qu'il paraisse, doit être plus largement compris et dont il convient de tirer beaucoup plus généralement les conclusions qui s'imposent.

Venons-en maintenant aux questions économiques. J'ai déjà parlé de la pauvreté, cause profonde de la lenteur avec laquelle progresse la production agricole dans les pays en voie de développement. Cela signifie surtout, bien sûr, que la croissance de la demande intérieure est insuffisante, ce qui décourage les agriculteurs de produire davantage. Mais il y a également le problème de l'insuffisance de la demande extérieure et du manque de possibilités d'accès aux marchés étrangers, qui a aussi pour résultat d'étouffer l'esprit d'entreprise des agriculteurs des pays en voie de développement comme les vôtres.

Ces considérations me mènent directement à la CNUCED III, événement pour lequel la FAO s'était très sérieusement préparée et vers lequel, comme les pays en voie de développement, nous nous sommes tournés pleins d'un espoir né d'une profonde inquiétude face à la situation mondiale du commerce. Je crains qu'il ne faille reconnaître que, sur la plupart des plans, la CNUCED III a bien déçu nos espérances. Dans mon discours de Santiago, j'ai souligné le fait que, les pays en voie de développement étant bien plus lourdement tributaires des exportations agricoles que les pays à revenu élevé, il faudrait réserver sur les marchés des pays riches une part beaucoup plus grande à ces exportations - tant de matières premières que de produits traités. Malheureusement, ce point de vue n'a pas été accepté par tous.

Il serait exagéré de dire que la CNUCED III a été un échec. On est malgré tout parvenu à faire accepter le point de vue que les pays en voie de développement devraient participer aux négociations - comme celles sur la réforme monétaire et celle du GATT - jusqu'ici réservées, dans une large mesure, aux pays riches et, qui plus est, la CNUCED elle-même a été invitée à aider les pays en développement à participer aux négociations commerciales du GATT qui auront lieu en 1973. Mais dans l'ensemble, il est apparu clairement que les pays développés étaient peu disposés, pour le moment, à mettre en pratique certains engagements qu'ils avaient pris dans le cadre de la stratégie internationale pour la deuxième Décennie du développement. Le moment, a-t-on dit, n'était pas propice, étant donné les importantes négociations monétaires et commerciales qui se préparent. Espérons, Monsieur le Président, que c'est bien là la vérité et non pas une excuse de plus.

En tout état de cause, je puis vous assurer que la FAO poursuivra son effort pour que les pays en voie de développement tirent un meilleur profit de leur commerce agricole. C'est là, à mon sens, l'une des raisons d'être essentielles. Mais je voudrais maintenant placer le problème dans une optique plus générale.

Tout d'abord, la FAO, dans ses efforts visant à promouvoir les intérêts légitimes des pays en voie de développement, en ce qui concerne le commerce agricole, doit également faire preuve de compréhension à l'égard des pays développés. De fait, en tant qu'Organisation internationale, notre objectif est de servir, dans toute la mesure du possible, les intérêts de tous nos Etats Membres. Cela signifie que, dans le contexte actuel, nous devrions chercher avant tout à réduire les disparités, distorsions et déséquilibres dont souffre l'agriculture mondiale et à réaliser un dispositif plus sain et plus harmonieux de collaboration internationale pour tout ce qui la concerne.

Il est donc très heureux en l'occurrence que la Conférence de novembre dernier nous ait autorisée à poursuivre nos études préparatoires sur l'ajustement agricole international. Une de ces études a déjà été faite, je suis heureux de pouvoir le dire, suite à une recommandation formulée par la Conférence à sa session de 1969 concernant l'étude prospective du développement agricole mondial. Il s'agit de l'étude sur l'ajustement agricole dans les pays développés, dont la Conférence régionale pour l'Europe a eu la primeur le mois dernier. Bien qu'elle porte principalement sur les pays développés, elle est naturellement orientée vers une "dimension mondiale", étant donné que les ajustements structureaux et commerciaux dont ces pays ont besoin sont inexorablement liés au problème de l'expansion du commerce. Or, étant donné que, de nos jours, ce problème ne peut être circonscrit à une région géographique, ni à un groupe de pays, l'étude contient un certain nombre de renseignements qui sont aussi précieux pour les pays en développement que pour ceux à revenu élevé. Il est calculé, par exemple, que si les taux d'autosuffisance agricole des pays développés étaient diminués ne serait-ce que de 2 pour cent - et ces pays sont globalement très proches de l'autosuffisance en ce qui concerne les denrées agricoles qu'ils produisent eux-mêmes - il pourrait en résulter un accroissement d'environ 4 milliards de dollars d'exportations agricoles par an pour les pays en voie de développement.

On voit ainsi qu'une analyse sérieuse de l'ajustement agricole, visant à trouver des solutions aux problèmes actuels de l'agriculture mondiale, offre de très vastes possibilités. J'ajouterai que les études en cours, destinées à la Conférence de 1973, pourraient utilement servir à identifier objectifs et directives en vue des négociations du GATT ou de la CNUCED, qui sont les principaux organismes en matière de problèmes commerciaux et avec les chefs desquels j'ai déjà eu des entretiens positifs sur la question des ajustements. Mais j'aimerais ajouter que notre travail ne finira pas avec la Conférence de 1973, qui se bornera en fait à dresser un premier bilan de la situation. Mais il est clair que les difficultés qui nécessitent des ajustements ne se résoudront pas du jour au lendemain. Elles ont pour la plupart des racines profondes et leur solution demandera du temps.

Examinons maintenant, Monsieur le Président, les aspects sociaux de la croissance agricole et du développement rural, qui constituent à l'heure actuelle le centre de nos préoccupations. Il est, je pense, superflu de déclarer devant un tel auditoire que la FAO entend poursuivre activement son action dans le domaine des problèmes sociaux, mais que leur solution dépend principalement des pays eux-mêmes. Vous êtes tous, je le sais, parfaitement conscients de l'importance de ces difficultés. C'est ce dont témoigne notamment la façon, à la fois sérieuse et constructive, dont vos délégations ont participé, lors de la dernière conférence, aux longs débats sur le rapport du Comité spécial pour la réforme agraire. L'un des principaux aspects de ce rapport et des débats le concernant est d'avoir fait clairement ressortir que la notion de "réforme agraire" couvre la plupart des aspects du développement rural, y compris des problèmes comme le chômage rural et la nécessité d'améliorer les institutions et infrastructures rurales - problèmes qui sont d'importance vitale pour la région.

Vous êtes également conscients, j'en suis sûr, du fait moins souvent compris que croissance agricole et développement rural ne sont pas nécessairement synonymes. En d'autres termes, à certains moments ou à certains endroits, il peut être nécessaire, à court terme, que les objectifs de production cèdent le pas aux impératifs d'équité sociale.

Certaines zones sont encore tellement arriérées qu'aux premiers stades du développement l'investissement ne peut apporter de bénéfice économique correspondant. On ne peut néanmoins laisser les habitants de ces zones croupir tout simplement dans leur misère. Il est socialement et donc moralement indispensable de les aider.

Ayant tout à l'heure souligné la nécessité que les pays en développement maintiennent un taux satisfaisant de croissance de la production agricole, il pourrait sembler étrange que je reconnaisse maintenant que cet impératif peut parfois ne venir qu'en seconde position. En fait, le paradoxe n'est qu'apparent. Il faut accroître la production d'urgence, c'est certain; mais parfois, les problèmes sociaux sont encore plus urgents. Il arrive que dans certaines régions on ne puisse pratiquement rien faire pour augmenter la production tant que certains problèmes n'ont pas été résolus. Ce qu'il faut donc, c'est un double effort,

visant à accroître la production lorsqu'elle est insuffisante et, en même temps - lorsque des obstacles sociaux s'y opposent - à les éliminer dans les plus brefs délais. En d'autres termes, il faut faire coïncider nécessité économique et nécessité morale. Je sais bien que ce n'est pas facile. On ne peut y parvenir que par une approche intégrée, couvrant tous les facteurs économiques et sociaux en présence, assortie d'une approche sélective, consistant à évaluer les besoins des diverses zones et à agir en fonction des différents contextes.

Ce que nous devrions viser, en fait, c'est ni plus ni moins une action concertée vers un développement rural intégré, dans tous les sens du terme.

Je voudrais mentionner quelques aspects qui me semblent concerner plus particulièrement cette région.

Au début de mon allocution, j'ai indiqué que les aspects les plus marquants de l'agriculture dans les pays en développement d'Asie et d'Extrême-Orient sont de toute évidence leurs multitudes humaines et les progrès technologiques réalisés par certains d'entre eux. On peut ainsi utilement considérer les aspects sociaux de la croissance agricole et du développement rural à la lumière de ces deux facteurs.

Je ne m'étendrai pas sur le problème démographique. On ne sait que trop qu'un développement incontrôlé de la population de ce continent, dans les zones rurales et ailleurs, aggraverait insupportablement des problèmes dont les conséquences humaines sont déjà effroyables. Les besoins urgents d'un contrôle démographique dans cette région est si net, si évident, qu'il n'est plus guère besoin d'épiloguer là dessus. Je voudrais simplement dire que l'on pourrait beaucoup apprendre à cet égard de l'expérience de la République populaire de Chine où, d'après les renseignements qui ont été communiqués, le taux annuel net d'accroissement démographique avait été ramené à 1,5 pour cent dès 1964 et est maintenant encore plus faible - peut-être 1,2 pour cent.

En ce qui concerne la Révolution verte, nous sommes tous conscients des diverses limitations qui freinent son progrès - le fait qu'elle a à peine pénétré dans les régions de cultures sèches, l'insuffisance des engrais nécessaires, etc. Ce qui est peut-être le plus important dans les circonstances actuelles, c'est la tendance qui s'est fait jour à ce que cette révolution profite plus aux grands exploitants agricoles qu'aux plus pauvres. Si cette tendance n'est pas corrigée - et aussi si l'on ne trouve pas le moyen de faire davantage bénéficier de la Révolution verte les zones de culture sèche, cette Révolution verte, malgré toutes ses promesses, ne fera qu'aggraver encore le mécontentement social plutôt que de le réduire. On a rarement mieux pu voir combien il est nécessaire que les inventions techniques s'accompagnent de progrès sociaux.

On sait fort bien quel genre de mesures sont nécessaires pour améliorer l'équilibre social des zones rurales des pays en voie de développement de la région. Il n'est peut-être quand même pas inutile d'en rappeler certaines des plus importantes. Parmi les principaux secteurs auxquels les autorités gouvernementales et autres sont souvent invitées à s'intéresser plus particulièrement, citons: la sécurité foncière, de justes loyers, la limitation effective de la dimension des grands domaines, un niveau minimum acceptable pour les salaires agricoles, des services de crédit rural pour ceux qui en ont le plus besoin, de meilleurs services de vulgarisation, un effort beaucoup plus décidé pour lutter contre le chômage rural, notamment par la mise en oeuvre de programmes de travaux publics.

Je suis heureux de pouvoir dire que plusieurs pays adoptent des mesures ou des programmes en vue d'améliorer certains de ces facteurs. L'Inde par exemple, pour laquelle ces problèmes se posent à une échelle inconnue ailleurs, a mis au point un certain nombre de programmes spéciaux d'assistance dans les zones rurales - programmes intéressant les petits paysans, les exploitants marginaux et les salariés agricoles ou concernant les zones sujettes à la sécheresse, l'agriculture pluviale et, depuis avril 1971, un programme de choc pour l'emploi rural.

De telles initiatives seront de plus en plus nécessaires dans les pays en voie de développement pendant la décennie en cours puisque, selon toute vraisemblance, leurs problèmes ruraux et sociaux ne feront qu'augmenter et s'intensifier pendant quelque temps encore.

La dernière question d'ordre général concernant l'agriculture mondiale que je voudrais mentionner aujourd'hui et dont la FAO s'est de plus en plus occupée depuis la dernière session de la Conférence est celle de l'environnement.

Les problèmes d'environnement, comme vous le savez, ont toujours été une préoccupation majeure pour la FAO de par la nature même de ses activités. Cependant, la Conférence organisée par les Nations Unies à Stockholm a donné une nouvelle impulsion à l'effort entrepris par le monde entier pour rechercher des solutions aux graves menaces qui pèsent sur notre avenir. J'estime que cette Conférence a été couronnée d'un plein succès. Elle a notamment reconnu le lien existant entre l'environnement et le développement, lequel avait été déjà mis en évidence avec force au cours des réunions préparatoires de la Conférence qui avaient eu lieu dans la Région. Il a été largement compris que les pays en développement ont besoin d'accélérer leur progrès pour résoudre leurs problèmes d'environnement et améliorer la qualité de la vie de leurs populations. Dans le discours que j'ai moi-même prononcé à Stockholm, j'ai souligné que tout doit être fait pour accroître la production alimentaire de ces pays, ce qui exige la pleine et correcte utilisation de techniques modernes adaptées aux conditions et aux besoins de chaque pays. J'ai déclaré d'autre part que je reconnaissais la menace qu'un accroissement de la production alimentaire fait peser sur les sols et les mers. Il est donc peu douteux que la recherche d'une solution à ce dilemme va avoir des répercussions considérables sur certains programmes de la FAO.

Il ressort du plan d'action adopté à la Conférence de Stockholm qu'une grande partie des travaux prévus dans ce plan exigera la participation active des organismes régionaux. Les Bureaux régionaux de la FAO seront bien entendu prêts à assumer la part de responsabilités qui leur incombe. Leur coopération avec les Commissions économiques régionales des Nations Unies, déjà très étroites pour les questions économiques et sociales, s'étendra maintenant aux problèmes d'environnement.

Dans mon examen des divers problèmes agricoles et ruraux que rencontrent les pays de la région, j'ai mentionné le fait évident que la solution de la plupart de ces problèmes relève principalement des politiques nationales, bien que dans un cas ou deux - celui du commerce par exemple - elle dépend davantage encore des politiques des pays à revenus élevés. J'ai aussi indiqué que la FAO pouvait aider les pays en développement, en association avec eux. Je voudrais développer un peu ce point. Je suis persuadé qu'il serait avantageux, tant pour les pays en développement que pour la FAO, que cette idée d'association soit encore renforcée. Plus la FAO est informée des problèmes rencontrés par les pays, plus ses activités appuieront efficacement leur politique et leur planification dans le secteur agricole. C'est pourquoi je suis en train de prendre des mesures pour que ces activités répondent davantage aux besoins nationaux: il s'agit principalement de ce que nous appelons les études prospectives par pays. Celles-ci seront fondées sur une analyse quantitative des bilans disponibilités/utilisation et variantes des projections de l'offre et de la demande. Elles comprendront des notes relatives aux divers sous-secteurs et aux principaux problèmes et contraintes du développement propres au pays intéressé. Elles comporteront, également un examen des programmes et projets existants, couronné par un bref résumé analytique des principaux problèmes et besoins du pays en matière de développement agricole, et présenteront les variantes stratégiques qui pourraient être suivies.

Les gouvernements seront bien entendu pleinement consultés aux divers stades de la préparation des études et j'espère qu'ils considéreront toute cette entreprise dans un esprit de collaboration.

J'en arrive ainsi, Monsieur le Président, à la situation actuelle de l'Organisation, telle qu'elle a évolué depuis la dernière Conférence. Elle est extrêmement complexe et je ne saurais qu'en tracer les grandes lignes.

Au début de mon discours, j'ai indiqué que les délibérations de la Conférence de novembre dernier, jointes à la menace de crise financière m'ont amené, au début de l'année, à décider une révision immédiate et rigoureuse des priorités fixées à l'action de la FAO. Les deux facteurs qui sont à l'origine de cette décision doivent être considérés ensemble. Si, comme l'a suggéré la Conférence - et comme nous l'avons parfois pensé nous-mêmes - la FAO essayait de trop faire et éparpillait ses ressources limitées, il était déjà manifestement nécessaire de réviser nos priorités et, au besoin, de procéder à un transfert de ressources, des activités d'importance secondaires pour les buts de l'Organisation au profit d'activités plus essentielles et plus urgentes. Quand, de surcroît, nous nous sommes trouvés il y a quelques mois en face d'une grave crise financière, cette nécessité est devenue impérieuse.

Je ne veux pas trop entrer dans les détails de la crise financière pour le moment. La situation demeure incertaine. En un mot toutefois, nous estimons actuellement que si nous ne prenons pas de mesures d'économie notre déficit atteindra environ 7 millions de dollars pour l'exercice, sur le budget de 86 millions de dollars qui a été voté par la Conférence. Ce déficit est dû à deux facteurs indépendants de notre volonté: premièrement, les récentes modifications des taux de change et plus spécialement la dévaluation du dollar, deuxièmement l'accélération des tensions inflationnistes générales qui ont été bien au-delà de ce que nous aurions pu prévoir lorsque le budget a été initialement établi, il y a plus d'un an et demi.

Outre ce déficit de 7 millions de dollars, il existe encore certains doutes, d'abord apparus au mois de mai mais qui seront bientôt, je le pense, résolus de manière satisfaisante, sur le point de savoir si notre principal donateur recevra l'approbation législative nationale pour verser le montant intégral de sa contribution pour l'exercice en cours 1972-1973. Dans l'hypothèse la plus défavorable, cela pourrait provoquer une perte supplémentaire de quelque 5 millions de dollars. En même temps, pour des raisons assez complexes qui ont leur origine principalement dans le passé, nous nous trouvons confrontés à des difficultés considérables et croissantes pour rester, en ce qui concerne les activités de soutien de notre programme extérieur, dans le cadre de l'allocation pour frais généraux de l'agent d'exécution.

Compte tenu de l'ensemble de ces facteurs, nous nous sommes trouvés au printemps dernier dans une situation qui nous a obligés, par prudence, à prendre une décision urgente et assez radicale, qui a consisté principalement à réduire de 10 pour cent les crédits alloués aux divisions du Siège et aux Bureaux régionaux pour 1972 et 1973. Je reviendrai sur ce point dans quelques instants.

J'aimerais cependant dire, tout d'abord, qu'heureusement nous n'avons pas été pris tout à fait au dépourvu. D'une part, si nous ne pouvions prévoir toute l'ampleur de la crise, nous avons bien entendu conscience, depuis quelque temps déjà, d'une montée des pressions financières. En conséquence, nous avons déjà commencé à appliquer certaines mesures d'économie concernant des postes tels que les voyages, les achats de matériel, etc.

Chose plus importante, nous avons déjà entrepris l'examen des priorités que j'avais décidé. Au début de l'année, j'ai créé un Groupe sur les objectifs et les politiques de l'Organisation, plus connu sous le nom de "Think Tank", qui se compose de membres du personnel de tous les services de l'Organisation et de tous les niveaux hiérarchiques du cadre organique. Ensuite, afin de traduire dans la pratique certaines des utiles suggestions à long terme qui ont été formulées par ce Groupe, j'ai réuni de nouveau notre Groupe de travail interdépartements sur les domaines de concentration, que je préfère appeler maintenant domaines prioritaires, pour lui demander de réévaluer nos priorités. Je mentionnerai dans un instant les grandes lignes qui guident déjà notre action. Ce que je voudrais faire observer ici c'est le principal objet de l'examen des priorités que nous avons entrepris est de parvenir à un degré de souplesse qui permette à l'Organisation de faire face aux principaux besoins à venir d'une manière réaliste et adaptable. De plus, l'un des avantages d'une telle souplesse est qu'elle facilite, lorsque la nécessité s'en présente, les économies, qui peuvent alors être réalisées d'une façon plus logique, en réduisant les activités des programmes de faible priorité. Certes, cela ne résoudra pas nos difficultés financières actuelles et ne rendra pas moins pénibles les amputations auxquelles nous sommes obligés de procéder. Mais au moins celles-ci seront-elles pratiquées dans un contexte plus rationnel. C'est pour cette raison que j'ai dit que nous devons examiner ensemble la crise financière actuelle et la question des priorités.

Quelles seront les conséquences de la réduction de 10 pour cent pour l'Organisation? D'une façon très générale, certains programmes seront amputés, car les économies auxquelles nous sommes contraints ne nous permettront pas de conserver en fin de contrat tout le personnel engagé pour une courte durée ou une durée limitée. Tous les détails ne sont pas encore fixés et de toute façon c'est une opération trop complexe pour que je puisse en présenter un compte rendu dans un discours comme celui-ci. Il y a une question qui présente un intérêt plus général pour cette Conférence, c'est celle du sort des Bureaux régionaux dans les circonstances actuelles.

D'une façon générale, j'estime qu'il s'agit là encore d'une question qu'il faut examiner en fonction des priorités, plutôt que du point de vue purement financier. Pour ma part, je suis convaincu que nous devons définir plus clairement le rôle des Bureaux régionaux, afin d'en cerner les responsabilités par rapport à celles du Siège et à celles de nos représentants dans les pays. J'estime que désormais leur rôle devrait être renforcé en ce qui concerne la formulation des politiques et des programmes de l'Organisation. Depuis que j'ai pris le poste de Directeur général, je mène une politique visant nettement à accroître l'influence des conférences régionales dans le choix des priorités de l'Organisation et la formulation de ses programmes. Or, ces conférences ont besoin des Bureaux régionaux pour les aider à analyser les problèmes et à définir les secteurs "difficiles". Je pense donc que nous devons renforcer les Bureaux régionaux, pour les mettre à même de remplir cette fonction avec une haute compétence, mais qu'en revanche il faudrait faire moins de place aux activités directes d'assistance technique, pour lesquelles l'Organisation peut faire intervenir d'autres ressources et qui peuvent être prévues dans la programmation par pays. Cela suppose un réexamen de la structure des Bureaux régionaux.

En gros, je vois une structure plus souple, comprenant un noyau permanent de fonctionnaires de haut niveau, experts des problèmes de politique et de planification, tandis que des techniciens seraient mis à la disposition des Bureaux régionaux selon les besoins, pour accomplir des tâches définies et bien précises, s'étendant sur des périodes déterminées cas par cas. Nous aboutirions ainsi, me semble-t-il, à une façon à la fois plus pratique et plus souple d'aborder les problèmes techniques dans les régions et nous dégagerions des ressources qui pourraient permettre d'utiliser des consultants, d'organiser des réunions ou de faire voyager le personnel des Bureaux régionaux, qui pourraient ainsi s'acquitter plus efficacement de leurs tâches grâce à des contacts plus fréquents avec les pays qu'ils desservent. Cette nouvelle structure, j'en suis certain, renforcerait le rôle des Bureaux régionaux et accroîtrait l'utilité qu'ils offrent pour les pays de la région.

Telles sont mes vues générales sur le rôle et les fonctions des bureaux régionaux à l'avenir. Toutefois, comme vous le savez peut-être, j'ai demandé à notre Directeur général adjoint, M. Pierre Terver, de préparer une étude sur la question. Cette étude n'a été achevée que très récemment, juste à temps pour être mise au Comité du programme et au Comité financier, qui viennent de se réunir au Siège. Malheureusement, il était trop tard pour en saisir les conférences régionales. Mais j'ai besoin de connaître vos vues sur votre propre Bureau régional, car j'ai maintenant connaissance de celles qu'ont exprimées à ce sujet les quatre conférences régionales qui ont précédé la vôtre. Ainsi informé, il me sera plus facile d'aboutir à des décisions qui répondent le mieux à vos intérêts.

Je vais prochainement rassembler à Rome mes principaux conseillers et en particulier les représentants régionaux, qui auront pu s'informer de l'opinion des délégations durant les conférences régionales. Ayant pris leur avis, qui m'est bien entendu particulièrement important de par leur connaissance intime des besoins des régions - je formulerai, à l'intention du Conseil qui tiendra sa prochaine session à partir du 20 novembre, mes recommandations sur la question de notre structure régionale.

Je voudrais également, à ce stade, esquisser certaines des mesures qui sont en voie d'adoption au Siège, à la suite de l'examen auquel nous avons soumis nos priorités. En premier lieu, nous centralisons, au sein d'un département dit désormais "des politiques économiques et sociales", les responsabilités concernant la coordination des analyses de la FAO sur tous les aspects du développement agricole. Le point de jonction dans ce département sera constitué par la nouvelle Division de l'analyse des politiques, formée d'éléments de l'ancienne

Division de l'analyse économique et du Bureau consultatif de politique générale. Ensuite, considérant la haute priorité que nos organes directeurs ont accordée à la mobilisation des ressources humaines, je m'emploie à renforcer les attributions de la Division des institutions rurales en matière de politique et j'ai décidé de la rebaptiser "Division des ressources humaines et des institutions". Enfin, pour améliorer nos activités de terrain, j'ai créé un Comité d'étude des programmes extérieurs, chargé de diriger l'examen de mesures propres à améliorer l'exécution et la "livraison" des projets et de suivre en permanence le programme de terrain, les problèmes qu'il rencontre et les politiques qui le guident. Ces mesures, ajouterais-je, viennent compléter celles que nous avons déjà prises pour nous adapter aux nouvelles méthodes de travail du PNUD.

Permettez-moi maintenant de vous exposer quelques considérations générales sur le problème des priorités sur lequel je n'ai cessé de revenir, depuis que j'ai pris la parole. Je crois qu'il faut préciser, en guise d'introduction, qu'un réexamen des priorités ne doit pas être interprété comme l'aveu des erreurs qui ont pu être commises. A mon avis, un tel examen répond au besoin permanent d'ajuster notre organisation par suite de l'évolution constante de la situation. Il est parfaitement clair désormais que ce qui était naguère l'essentiel de nos efforts ne correspond plus à la vaste gamme de nos responsabilités présentes et futures. C'est dans la nature des choses. A chaque instant, nous nous trouvons devant des problèmes - nouveaux en eux-mêmes, ou nouveaux par leur ampleur, leur urgence ou leur complexité accrue - qu'une organisation internationale comme la nôtre doit prendre en ligne de compte, si elle ne veut pas perdre de son impact, voire devenir totalement impuissante.

Monsieur le Président, alors que je parlais il y a un instant de l'examen des priorités auquel nous avons procédé cette année, j'ai dit que nous visions à une plus grande souplesse. En outre, nous nous sommes bien entendu laissés guider principalement par le désir de faire en sorte que nos activités répondent du mieux possible aux besoins de nos Etats Membres. Il s'ensuit qu'au cours de notre examen, un grand nombre d'activités à faible priorité ont été élaguées.

Je dois préciser que la stratégie fondamentale dans le cadre de laquelle l'Organisation arrête ses priorités reste celle des domaines de concentration, que je préfère, pour en donner une description plus exacte, appeler maintenant "domaines préférentiels". Il peut bien entendu y avoir lieu de redéfinir les domaines préférentiels selon les circonstances et, de fait, nous envisageons déjà d'apporter certaines retouches à la nouvelle structure de notre programme. En outre, quelques-unes de nos grandes priorités débordent sur plusieurs domaines préférentiels. J'évoquerai de nouveau, à titre d'exemple, la nécessité d'élargir dans une bien plus grande mesure la recherche agricole dans les pays en voie de développement, les ajustements agricoles internationaux, toute la gamme des problèmes sociaux qui se répercutent sur la modernisation des campagnes et le problème de l'environnement.

Ainsi, c'est sur la base des priorités inscrites dans le cadre de nos domaines préférentiels que nous édifions notre plan à court terme - dans le programme de travail et budget - mais aussi notre politique à plus longue échéance - dans le plan à moyen terme.

Les prochaines versions de ces deux documents différeront quelque peu des précédentes. Pour ce qui est du programme de travail et budget, je me propose - et ceci correspond aux vues de la Conférence - de réduire le nombre des sous-programmes techniques. En même temps, les textes descriptifs des sous-programmes indiqueront les perspectives à moyen terme, outre qu'ils énonceront les objectifs immédiats fixés pour l'exercice. Enfin, les programmes et les sous-programmes de la période biennale seront présentés sous la forme d'un budget-programme bien plus complet et bien plus précis.

En ce qui concerne le plan à moyen terme, la version précédente était dans une très large mesure une extrapolation du Programme de travail et budget détaillée en programmes et sous-programmes. Cette présentation était en fait si détaillée qu'elle estompait quelque peu les grandes perspectives de politique à moyen terme. La nouvelle version sera plus concise et traitera dans une optique intégrée les questions de politique générale et les programmes, de manière à fournir la base des programmes de travail et budgets futurs jusqu'à la fin 1979. Elle constituera dans une bien plus grande mesure un document sur les politiques de développement.

Qu'il me soit permis maintenant de parler un peu plus longuement du Plan à moyen terme actuel, celui de la période 1972 à 1977. Comme vous le savez, il a été présenté en novembre dernier à la Conférence, qui l'a généralement approuvé. J'ajoute que la FAO est une des premières institutions spécialisées de la famille des Nations Unies à recourir à la planification à moyen terme. Toutefois, des difficultés ont surgi quant aux priorités relatives à accorder aux divers programmes et sous-programmes contenus dans le Plan - difficultés auxquelles, somme toute, il fallait bien s'entendre, vu l'ampleur d'une telle réunion. Aussi la Conférence a-t-elle renvoyé la question aux comités du Conseil - de l'agriculture, des pêches, des forêts et des produits - dans l'espoir qu'ils formuleraient à propos des priorités, des recommandations susceptibles de faire l'objet d'une appréciation préliminaire lors des conférences régionales actuellement en cours.

Malheureusement, non seulement les mêmes difficultés sur le choix des priorités se sont manifestées durant les réunions de ces comités qui ont déjà eu lieu, mais toute la procédure qui aurait dû aboutir à la présentation de recommandations à la Conférence régionale a été dépassée par les événements. Comme je l'ai déjà dit, nous étions menacés par l'approche d'une crise financière, et c'est une des choses qui m'ont fait comprendre que, pour éviter que la FAO ne parte à la dérive, je devais prendre moi-même certaines mesures afin de retoucher sans tarder l'ordre des priorités de l'Organisation. Cette action n'a pas encore été totalement menée à terme.

Dans ces conditions, je pense que le mieux que cette Conférence puisse faire en matière de priorités à moyen terme, c'est de travailler en s'appuyant sur le document préparé par le Bureau régional au sujet des propositions pour le Plan à moyen terme et les activités connexes, ainsi que sur les nouvelles conceptions générales dont je vous ai parlé aujourd'hui. En y ajoutant les idées que les pays eux-mêmes seraient en mesure de formuler, la Conférence pourra examiner les problèmes de développement qui se posent dans la région et que la FAO semble en mesure d'affronter au moyen de ses ressources prévisibles et avec l'espoir d'exercer un impact réel, à l'échelon mondial.

Je vous prierais, ce faisant, de tenir également compte de la manière dont j'estime qu'il faudrait renforcer les bureaux régionaux. La définition des problèmes prioritaires de la région par les pays eux-mêmes pourrait avoir d'importantes répercussions sur le réexamen actuel de la structure régionale.

Et me voici parvenu, Monsieur le Président, à la fin des observations que je voulais faire aujourd'hui. Comme chaque fois que je me retrouve dans votre région, j'ai conscience de cette force énorme et palpitante, issue de tant de millions d'êtres humains cherchant à assurer à leurs enfants une vie meilleure que n'en ont jamais connue les générations précédentes. Je me rends compte que les pays d'Asie et d'Extrême-Orient sont bien décidés à faire de leurs réserves de sagesse tant de fois traitées à la légère ou dénaturées dans le passé, une source neuve d'énergie au service de la postérité et de la paix. Enfin et surtout, je me rends compte que ces pays ressentent profondément l'unité essentielle de toute l'humanité.

Je vous remercie de votre attention.

DECLARATION DU SOUS-DIRECTEUR GENERAL/REPRESENTANT REGIONAL
POUR L'ASIE ET L'EXTREME-ORIENT

M. le Président, Excellences, MM. les délégués, Mesdames et Messieurs,

C'est pour la FAO un honneur de tenir sa onzième Conférence régionale dans cette magnifique ville de jardins qu'est New Delhi. Le choix de cette ville comme lieu de réunion est en lui-même un symbole, car l'Inde possède une telle expérience des problèmes de développement et plus particulièrement en agriculture, expérience qu'elle est bien placée pour partager avec les autres Etats Membres de la région. Personnellement, c'est avec le plus grand plaisir que, au nom de la FAO et de cette onzième Conférence régionale, je souhaite la plus chaleureuse bienvenue aux Etats Membres représentés ici. Mes salutations et mes souhaits de bienvenue les plus cordiaux vont en particulier aux Iles Fidji, nouvellement admises dans la grande famille de la FAO, ainsi qu'aux distingués observateurs du Bangladesh dont nous espérons sincèrement que la Conférence de la FAO approuvera l'admission l'année prochaine.

Je suis particulièrement gré au Directeur général, M. Boerma, d'avoir, malgré ses multiples obligations et un calendrier officiel extrêmement chargé, su trouver le temps de participer à notre Conférence. Je me félicite également de la présence de mes distingués collègues venus de notre Siège, à Rome. Leur présence ici est une source d'encouragement et d'inspiration.

Qu'il me soit également permis d'exprimer, au nom de la FAO, de la Conférence elle-même et en mon nom personnel, nos sincères remerciements et notre profonde gratitude au Gouvernement indien des excellentes dispositions qu'il a prises, de la coopération et de l'assistance efficaces qu'il nous a fournies pour l'organisation de cette Conférence. Nous sommes vivement reconnaissants à Son Excellence le Président de la République de l'Inde de nous avoir fait l'honneur d'inaugurer notre réunion et nous le remercions de sa remarquable allocution, qui, je n'en doute pas, inspirera tous nos travaux.

Au moment où nous nous préparons à aborder les problèmes soumis à la Conférence, permettez-moi d'appeler votre attention sur les réalités qui se dessinent dans le monde en général et dans la région d'Asie et d'Extrême-Orient en particulier.

Que sont ces réalités?

En premier lieu, nul n'ignore que le nombre des Etats Membres de la FAO a triplé depuis 1945. Mais - et cela compte davantage - les nouveaux membres sont pour la plupart des anciennes colonies et des pays en voie de développement de type post-colonial. Ils s'efforcent énergiquement de réaliser leur identité nationale et un développement axé sur la région et et ils se sont fixé pour objectifs la diversification et l'industrialisation de leurs économies.

En second lieu, l'admission de la Chine aux Nations Unies et la responsabilité de voir dorénavant ce pays participer activement aux affaires de la région sont des événements d'importance majeure, auxquels il convient d'être préparé.

Troisièmement, le volume de l'aide et de l'assistance technique dont auront besoin les pays ravagés par la guerre en Asie du Sud-Est sera une question de la plus haute priorité lorsque les hostilités prendront fin. La situation se compliquera encore du fait qu'il faudra assurer un emploi productif et rémunérateur à près d'un demi-million de soldats qui reviendront à la vie civile.

Quatrièmement, nous devons porter une attention particulière aux pays les moins développés parmi les pays asiatiques en voie de développement, conformément aux résolutions de l'Assemblée générale des Nations Unies pour le commerce et le développement.

Vient, en cinquième lieu, la pénurie toujours plus grave de terre arable dans la région qui ne dispose que d'un tiers d'hectare environ par habitant - ce qui la place sous ce rapport au dernier rang des cinq régions dont s'occupe l'Organisation - et où cette disponibilité est en train de se réduire encore, comme il ressort du Plan indicatif mondial de la FAO. On peut s'attendre à voir la situation empirer vers la fin des années soixante-dix. L'augmentation incessante de l'effectif de la main-d'oeuvre, associée à une nouvelle fragmentation des exploitations résultant du régime successoral, multipliera le nombre des petits paysans, des fermiers et des travailleurs sans terres. Tout cela contribuera sans doute à aggraver considérablement le chômage et le sous-emploi, donc la misère parmi les masses rurales.

Sixièmement, l'impérative nécessité d'une réforme agraire dans les Etats Membres de la région est de plus en plus largement perçue, prise de conscience qui évoque un flot impétueux menaçant d'emporter un barrage. Divers facteurs y ont contribué: augmentation incessante de la main-d'oeuvre, qui se traduit par des taux alarmants de chômage et de sous-emploi dans les campagnes; répartition toujours plus inégale de la richesse nationale, en particulier de la terre et du revenu de la production; accroissement de la misère, malgré la Révolution verte; migration sauvage des populations vers les centres urbains, qui est plus une réaction de désespoir chez les ruraux qu'un signe de progrès économique; enfin, Révolution que représente la montée des espérances et des exigences dans la population rurale. Tous ces facteurs confèrent son caractère d'urgence à la réforme agraire, qui n'a que trop attendu dans plusieurs pays de la région.

Septièmement, durant chacune des cinq dernières années, la nature s'est montrée cruelle pour bien des pays de la région. Des millions d'êtres ont connu les affres de la misère, de la privation et du dénuement à la suite de catastrophes telles que typhons, inondations, sécheresse, séismes et attaques généralisées de maladies et d'insectes. En outre, on voit se poser après chaque catastrophe le problème gigantesque des secours de l'aide et de la reconstruction.

Je signalerai en huitième lieu l'interminable calvaire que la malnutrition et la sous-nutrition imposent à d'innombrables multiples. Et il est amer de constater, tous les jours davantage, que la malnutrition résulte plus d'une mauvaise répartition du pouvoir d'achat et de l'insuffisance des services sanitaires que de la disponibilité effective d'aliments.

En neuvième lieu, un problème inattendu est né de la Révolution verte, celui de la lutte contre les maladies et les ennemis des cultures et du bétail. Les pratiques culturales intensives qu'exigent les variétés à haut rendement ont bouleversé le système écologique, modifiant radicalement la composition et la densité des populations de parasites endémiques. Ces variétés se sont révélées relativement plus susceptibles aux attaques des parasites et des maladies. Or, l'utilisation massive de pesticides et d'herbicides qui est devenue nécessaire a porté à un niveau alarmant la toxicité du milieu pour l'homme, le bétail, les poissons et la faune sauvage. En outre, l'accroissement progressif de la résistance de quelques parasites des cultures et du bétail à certains pesticides pose un nouveau problème aux responsables des mesures de protection.

Enfin, on ne saurait passer sous licence l'aggravation du déséquilibre entre exportations et importations agricoles. En effet, les exportations agricoles de l'Asie et de l'Extrême-Orient ont sensiblement diminué par rapport à celles des autres régions en voie de développement. En outre, les termes de l'échange entre exportations agricoles et importations de produits manufacturés ne donnent aucun signe d'amélioration.

Dix ans plus tôt, une Conférence régionale comme la nôtre aurait eu un centre d'intérêt bien différent. Au début des années soixante, en effet, le spectre de la famine et la démographie galopante faisaient prévoir de sombres perspectives pour plusieurs parties de la région, si l'on ne parvenait pas à modifier cette tendance. Nous nous serions alors

donné pour but une accélération de la croissance agricole et l'autosuffisance alimentaire. Mais aujourd'hui, nos objectifs ne sont plus limités à cela. C'est que l'optique dans laquelle nous étudions le développement agricole et rural durant l'actuelle Décennie pour le développement est tout à fait différente de celle d'il y a dix ans.

Jusqu'à un certain point, cette différence vient de ce que nous avons une perception bien plus fine du type de progrès qu'exige le développement rural et agricole dans le contexte d'une croissance démographique sans précédent. Mais l'une des raisons importantes de cette modification d'optique est la Révolution verte, percée agricole qui a débuté à la fin des années soixante.

L'agriculture asiatique est actuellement en plein dans la Révolution verte, dans laquelle certains voient un événement tout aussi décisif que la Révolution industrielle ou le débarquement sur la lune. Si la Révolution verte n'a certes pas résolu les problèmes alimentaires de la région, elle a radicalement modifié le contexte dans lequel nous examinons le développement agricole des années soixante-dix.

Durant la dernière Décennie pour le développement, l'accent a été mis principalement sur l'accélération de la croissance agricole et sur l'autosuffisance alimentaire. Les efforts entrepris en Asie ont permis d'atteindre ou de dépasser l'objectif assigné à la première Décennie, c'est-à-dire un taux de croissance agricole de 4 pour cent, donc supérieur à celui de l'augmentation démographique. Les approvisionnements alimentaires sont devenus plus abondants dans la plupart des pays. Mais la modernisation rurale continue, relativement parlant, de marquer le pas dans maints pays en voie de développement. Il est de plus en plus évident que l'amélioration de la production agricole attestée par les statistiques nationales, ne fournit pas une indication exacte de l'amélioration de la condition humaine dans les régions rurales. Le relèvement de la qualité de la vie pour les habitants des campagnes, qui représentent 80 pour cent de la population dans la région, ne suit pas automatiquement celui de la production agricole, contrairement à ce que l'on avait cru. Il en a été de même pour les citadins. Il est clair que la plupart des pays asiatiques en voie de développement ont besoin de programmes de modernisation agricole élargis, qui ne visent pas uniquement la croissance.

A la suite de mes visites dans les pays de la région, il me semble que ce qu'ils veulent, c'est réaliser un développement centré sur l'homme, qui réponde à une perspective plus largement fondée sur la justice sociale, l'indépendance et le progrès économique, qui soit capable d'accroître la dignité et le bonheur humains. On ne saurait leur reprocher leur scepticisme à l'égard des formules actuelles de développement, car jusqu'ici la plupart des programmes de développement ont été la copie pure et simple de modèles et de mesures conçus pour les pays industriels de l'Occident. Une telle conception ne semble ni pratique, ni souhaitable et l'élixir des nations développées pourrait être un poison pour des nations en voie de développement. Nous pouvons certes profiter de l'expérience du développement qu'ont les pays occidentaux, mais nous n'avons pas obligatoirement à la calquer. Au lieu de cela, nous devons, dans notre région, concevoir un modèle de développement qui nous aille et fixer nos propres critères pour juger de sa validité. Cela est impératif, en raison de la disparité persistante, en vérité croissante, de la répartition des revenus entre zones rurales et zones urbaines, entre travailleurs de l'industrie et tribus montagnardes, entre pays développés et pays en développement dans la région, le tout aggravé à l'échelon mondial par le déséquilibre global qui sépare l'Asie de l'Occident.

Quels sont donc les objectifs actuels du développement régional?

Si le développement est un peu plus que la simple croissance, c'est-à-dire selon le Directeur général, M. Boerma, s'il consiste à améliorer la qualité de la vie, surtout chez les ruraux; si nous devons nous préoccuper d'éliminer la pauvreté et la misère qui, selon le Premier Ministre, Mme Indira Gandhi sont les pires polluants de l'humanité: si nous considérons que la réalisation de ce type de développement suppose la création d'emplois, la répartition équitable des ressources, des services et des chances, la lutte contre la malnutrition, la protection de l'environnement et la conservation des ressources naturelles, ainsi que le freinage de la croissance démographique; si nous considérons enfin que la ressource la plus abondante de la région est son capital humain, demandons-nous alors quels devraient être les buts et les stratégies des politiques et des mesures de développement agricole durant cette Décennie?

Déterminer nos propres priorités

Bien que les pays asiatiques aient parfois en commun plusieurs problèmes de développement, c'est en dernière analyse à chacun des pays asiatiques en voie de développement qu'il appartient au premier chef de déterminer ses priorités et sa stratégie en vue de sa modernisation. Ces stratégies particulières devront tenir compte non seulement des facteurs économiques, mais aussi des traditions sociales et politiques. Les pays auront à prendre de nombreuses décisions pratiques, même si elles sont difficiles, pour établir une hiérarchie qui mette réellement au premier rang les problèmes les plus urgents. Certes, des apports extérieurs de capital et de connaissances peuvent aider les efforts que font les pays en voie de développement pour vaincre la pauvreté et accélérer leur progrès économique et social, mais cette solution ne sera jamais parfaite.

Stabiliser la production

Chaque année, la production de nombreux pays de la région est gravement endommagée par des calamités naturelles - inondations, sécheresse, typhons, séismes et attaques de ravageurs et de maladies - qui non seulement retardent de plusieurs années le progrès de l'économie nationale, mais causent à la population d'indicibles souffrances. En fait, la production régionale de riz a fortement baissé cette année du fait de ces calamités naturelles, et ce malgré l'utilisation en grand de variétés hautement productives.

Pour stabiliser rapidement la production dans ces circonstances défavorables, il faut entreprendre de constituer des réserves de semences, d'engrais et de pesticides. Il faut organiser un système pratique de crédit agricole et renforcer la lutte contre les ravageurs et les maladies. Il faut également mettre au point des variétés naines à maturité précoce, capables de donner de bons rendements et de résister aux insectes et aux maladies dans un climat hostile.

Utiliser judicieusement les pesticides

La lutte phytosanitaire et vétérinaire, qui est devenue plus impérative et plus complexe à mesure que progressait la Révolution verte, doit s'appuyer sur une meilleure connaissance du fonctionnement des écosystèmes dans le milieu considéré. Les problèmes posés par les résidus de pesticides et la pollution de l'environnement sont aujourd'hui alarmants et généralisés. Or, il ne peut y avoir d'agriculture ni de protection sanitaire modernes et efficaces sans pesticides et ces produits seront donc utilisés pendant bien des années encore. Il faudra veiller constamment à les employer de manière judicieuse, en prévoyant les dispositions propres à prévenir toute atteinte à la vie et à la sécurité de l'homme.

Limiter la population

Etant donné que les progrès ultérieurs de la région dépendent beaucoup du degré de contrôle qui s'exercera sur l'explosion démographique, on ne peut examiner aucune stratégie du développement rural sans soulever la question de la limitation de la population. On a beaucoup écrit sur les conséquences de ce phénomène, qui oblige à fournir plus d'aliments, plus d'écoles, plus d'emplois. De grands efforts ont été faits pour trouver des pilules et autres moyens anticonceptionnels améliorés et pour les mettre plus facilement à la disposition du grand public. Mais l'on ne s'est guère préoccupé du fait que les pays qui ont réussi à abaisser appréciablement leur taux de natalité grâce au planning familial n'y sont parvenus qu'après avoir sensiblement amélioré la situation économique et le mode de vie de leur population en général. Dans la quasi-totalité des pays où le contrôle des naissances a donné des résultats, la baisse de natalité a commencé en conséquence des programmes de développement élargis qui ont été mis en place avant l'adoption de mesures de planning familial.

Combattre la malnutrition

Très souvent, on voit dans la malnutrition un phénomène isolé, alors qu'elle fait partie intégrante du sous-développement. D'où la prolifération de programmes principalement correctifs, au lieu d'une action de prévention à long terme. L'origine véritable du problème est la mauvaise répartition du pouvoir d'achat. Pour faire de l'amélioration de la nutrition un objectif majeur du développement, il faut entreprendre de répartir équitablement le pouvoir d'achat, de réaliser l'autosuffisance alimentaire et de renforcer les services sanitaires. Chez les populations rurales pauvres, l'énergie fournie par la nourriture est gaspillée de deux manières: d'une part, l'organisme n'assimile pas efficacement les aliments à cause des parasitoses intestinales; d'autre part la fièvre accélère le métabolisme des protéines et des calories, ce qui provoque une malnutrition secondaire.

Consommer raisonnablement

En termes pratiques, le progrès le plus satisfaisant est celui qui se traduit par un bilan favorable de la production par rapport à la consommation. Aux premiers stades du développement, il faut penser en termes de besoins modestes, de goûts modestes, de satisfactions simples, à la mesure des ressources disponibles et de l'aptitude à produire. Aucun progrès sensible ne se réalisera jamais dans un mode de vie caractérisé par la consommation de luxe et l'opulence improductive.

Réformer l'éducation

L'enseignement agricole doit être axé sur le développement. L'enseignement et la formation agricoles dans les pays en voie de développement doivent viser à apprendre aux ruraux ce dont ils ont actuellement et véritablement besoin, en se concentrant sur ceux qui se consacrent déjà à la production, c'est-à-dire les agriculteurs adultes. C'est seulement sur les besoins, les problèmes et les aspirations des agriculteurs que l'on peut valablement fonder des programmes d'éducation et de formation destinés à la population des campagnes. Il faut repenser l'enseignement agricole de manière qu'il réponde réellement aux besoins du secteur rural sur le plan économique, sociologique, culturel, juridique et technique. Il faut inscrire aux programmes des écoles et collèges d'agriculture l'étude et la discussion des aspects techniques, économiques et sociaux de la réforme agraire.

Elèves et maîtres doivent envisager chaque discipline en fonction des besoins et des aspects changeants de la situation agraire.

Il faut également insister davantage sur la formation de niveau moyen malheureusement négligée jusqu'ici. Les techniciens agricoles expérimentés représentent un élément très important dans une agriculture moderne et dynamique, mais ce personnel fait terriblement défaut dans tous les pays asiatiques en voie de développement. Aussi bien l'enseignement supérieur que l'enseignement professionnel agricole secondaire n'ont pas réussi encore à former en nombre suffisant les cadres techniques dont il a tant besoin. Il est urgent de déplacer l'accent vers la formation de niveau moyen. Cela ferait contre-poids à l'excès de spécialisation et abaisserait le coût de l'enseignement supérieur et de l'enseignement secondaire professionnel.

Structure et coordination administratives

Lorsqu'un pays a finalement arrêté ses politiques, ses plans et son programme de développement, il doit prendre le ferme propos et nourrir la volonté politique indispensable pour mettre sur pied une organisation, un dispositif et des systèmes de gestion efficaces qui permettront d'appliquer la stratégie du développement et de coordonner les actions qu'elle prévoit.

Elargir la conception du développement rural

Il faut repenser les exigences du développement rural si l'on veut satisfaire ne serait-ce que les besoins minimaux. Mais cet exercice de réflexion ne doit pas se limiter au Ministère de l'agriculture, car le problème ne se ramène pas simplement à améliorer le système de crédit ou à organiser un programme de vulgarisation agricole; il est aussi très important de concevoir une stratégie d'ensemble du développement, qui englobe l'éducation, la paix et l'ordre, la santé et les transports, de sorte que les bienfaits du progrès économique et technologique se répartissent équitablement sur la totalité de la population. La croissance reste un impératif, mais il est incontestable que l'on a désormais besoin d'un système qui puisse l'assurer rapidement et en répartir les avantages plus équitablement.

On a parfois comparé les programmes d'aide au développement rural à une corde: ils peuvent servir à tirer une collectivité, non à la pousser. La collectivité doit être prête à vouloir et à adopter la nouveauté dans les technologies et les modes de vie.

Elargir la Révolution verte

Il faut remarquer que la Révolution verte ne vise pas uniquement à augmenter la production vivrière ou à assurer l'autosuffisance alimentaire. Son but véritable est de réaliser le développement par une production accrue d'aliments de qualité à moindre prix, accompagnée d'un relèvement des revenus ruraux. Or, il est désormais admis qu'elle n'a généralement pas profité aux petits paysans et aux agriculteurs marginaux, en particulier ceux des zones non irriguées et des hautes terres. Etendre les avantages de la Révolution verte à ces zones devra constituer une priorité urgente dans les programmes de la prochaine décennie.

On a trop dit que la petite ferme était anti-économique et qu'un développement rapide exigeait de grandes exploitations. Mais dans de nombreux pays de la région, la plupart des terres arables sont exploitées par de petits agriculteurs et aucune politique de développement en Asie ne saurait donc ignorer cette catégorie. La croissance se fera par eux ou elle ne se fera pas. En outre, de nombreuses études indiquent que la productivité de petits agriculteurs du Japon et de Taïwan n'a jamais été égale par les exploitations les plus efficaces de l'Occident. C'est dire que ces petits agriculteurs utilisent plus rationnellement et plus rentablement leurs maigres ressources dans une Asie affamée de terre. Si la productivité des petits agriculteurs n'augmente pas, la faute en est non à la structure de l'exploitation ou à l'exploitant, mais aux responsables des politiques et de la planification, car ils n'ont pas su mettre sur pied la structure rurale moderne qui rendrait viables les petites entreprises.

Dans un effort de ce genre, il faudra prévoir une meilleure formation des vulgarisateurs, l'effort d'infrastructure nécessaire (routes, moyens de transport, magasins, usines de traitement, etc.) et le développement des organisations d'agriculteurs dans les villages. Les entreprises privées et les organismes bénévoles, collaborent avec le Gouvernement pour moderniser les structures rurales, aideront à rendre les petites exploitations plus productives, plus dynamiques et plus souples. La plupart des mesures destinées à améliorer la condition des petits agriculteurs font ressortir l'urgence d'adopter les politiques agricoles radicales, y compris un programme audacieux de réforme agraire.

Pour étendre la Révolution verte aux régions non irriguées et aux hautes terres, il faudra trouver de nouvelles variétés à haut rendement spécialement étudiées. Ces variétés devront être largement adaptables, précoces et donner un rendement maximum avec le minimum de facteurs de production, car les agriculteurs de ces zones n'ont pas les moyens d'utiliser de grandes quantités d'engrais et de pesticides.

Réaliser effectivement la réforme agraire

La réforme agraire exige la restructuration du régime foncier, de la production et des services agricoles. Elle ne pourra être efficacement appliquée que s'il existe la volonté politique de le faire et si celle-ci se traduit par un renforcement du système de redistribution des terres, ce qui suppose l'adoption de la législation nécessaire à l'exécution du

programme, l'amélioration des registres cadastraux et des services annexes, l'application d'une réglementation salariale pour la main-d'oeuvre agricole et le développement des organisations d'agriculteurs. Il faut également un travail de recherche permanent, suivi par la diffusion et la démonstration des nouvelles techniques au niveau des exploitations. Pour faire participer les petits agriculteurs au processus de développement, il faut leur fournir du crédit et autres moyens de production nécessaires, dans le cadre d'un effort de vulgarisation et de formation professionnelle. La réforme agraire suppose également le développement des organisations d'agriculteurs, la participation des femmes et de la jeunesse rurale, la réorientation de l'éducation et de la formation professionnelle et le remembrement. Elle nécessite la création d'emplois dans le secteur rural grâce à la diversification de l'agriculture, au développement de l'agriculture mixte, à la colonisation agraire, à l'implantation d'agro-industries et à la modernisation de l'infrastructure rurale.

Industrialiser raisonnablement

Pour un pays en voie de développement, le progrès de l'agriculture est une condition préalable de l'industrialisation; le développement agricole participe de la cause et l'industrialisation de l'effet. Malheureusement, la plupart des gens sont tellement pressés qu'ils préfèrent commencer par là où les autres finissent. Supposons par exemple qu'un industriel veuille produire du lait. Commence-t-il par élever des vaches laitières? Que non ! Il importe du lait en poudre, c'est-à-dire du lait auquel l'eau a été retirée à l'origine puis à l'arrivée du produit, on rajoute de l'eau au lait en poudre, on le met en boîte et on le vend comme lait reconstitué. Ce type d'industrie épuise les réserves en devises du pays; il est contraire aux intérêts de l'agriculture locale et préjudiciable aux paysans. Les masses rurales ne s'en retrouvent que plus pauvres, cependant que les industriels s'enrichissent. De toute évidence, ce n'est pas de ce genre d'industrialisation qu'ont besoin les pays en voie de développement. S'industrialiser de la sorte équivaut à un suicide.

L'industrialisation doit au contraire commencer par l'agriculture, par la construction d'usines susceptibles de transformer les denrées agricoles et autres matières premières locales en divers articles finis et produits dérivés. Avec ce type d'industrialisation, le revenu des populations rurales augmentera à mesure que les usines seront installées et, du même coup, ces populations seront en mesure d'acheter les produits de l'industrie.

A la place des industries de remplacement des importations, il faut créer autant que possible des industries fabriquant des produits finis ou semi-finis pour l'exportation. L'industrialisation devrait être axée non plus sur la production d'articles de luxe destinés aux riches, mais sur la production de biens de consommation essentiels pour les marchés de masses et de biens d'équipement simples pour les populations rurales. Les articles de luxe achetés essentiellement par les riches supposent généralement un mécanisme de production à fort coefficient de capital, alors qu'il faut d'ordinaire plus de travail pour produire les articles de consommation de masse, ce qui crée davantage d'emplois.

Modérer la modernisation

Il est certes souhaitable et même impératif que nous autres asiatiques ne nous laissions pas dépasser par l'évolution du progrès. Nous devons toutefois, dans notre course à la modernisation, veiller à conserver sinon même à renforcer nos valeurs et nos traditions culturelles, religieuses, sociales et éthiques propres. Il ne faut pas croire que la qualité de nos relations et de nos valeurs humaines traditionnelles soit incompatible avec la modernisation. On peut moderniser mieux qu'en urbanisant comme on le fait aujourd'hui. Ce que nous voulons, ce n'est pas une modernisation aboutissant aux villes de béton et d'acier grouillantes, bruyantes et polluées qui sont virtuellement au centre de tous les maux de la société. Les conséquences nuisibles en sont notamment la rupture de liens familiaux étroits, l'indifférence à l'égard du voisin, l'absence du sens de l'humain et l'encouragement d'une attitude de dépersonnalisation et d'inertie à l'égard des intérêts de la collectivité. Nous pouvons au contraire moderniser en implantant ce que nous pourrions appeler des "centres de croissance" c'est-à-dire de petites collectivités rurales modernes très dispersées

entre lesquelles s'inséreraient les usines. On assurerait les transports entre les usines et les villages pour éviter que les populations n'émigrent vers les centres urbains, ce qui n'est nullement souhaitable. Le schéma de production des centres de croissance serait conçu en fonction des zones urbaines et des districts industriels et la main-d'oeuvre agricole excédentaire serait dirigée vers des emplois rémunérés. Ce type de modernisation présente plusieurs avantages, notamment de préserver la cellule familiale traditionnelle, de favoriser dans une large mesure une vie familiale saine, de mettre plus d'espaces libres à la disposition des populations et d'assurer un environnement plus sain tout en maintenant les valeurs - humaines et autres - et les traditions asiatiques auxquelles nous sommes si profondément attachés.

Une technologie appropriée

L'application d'une technologie à fort coefficient de main-d'oeuvre et l'implantation d'industries du même type, ainsi que l'utilisation de la main-d'oeuvre et des matières premières disponibles sur place doivent constituer une constante fondamentale du processus de développement. Lorsqu'on veut mettre au service des besoins d'un pays en développement des schémas techniques et sociaux mis au point en fonction des besoins occidentaux, il est beaucoup plus efficace de les adapter que de les calquer tels quels.

Les technologies à fort coefficient de capital conviennent beaucoup moins bien au développement de la plupart des pays d'Asie, alors que l'application d'une technologie intermédiaire mettant l'accent sur les agro-industries offre des possibilités beaucoup plus intéressantes. Cela ne signifie nullement qu'il faille abandonner les techniques de pointe, mais plutôt que chaque pays doit se servir comme il le juge bon des techniques intermédiaires et avancées. Idéalement, ces deux aspects doivent être complémentaires.

Le problème qui se pose aujourd'hui n'est pas celui de l'insuffisance technologique, mais celui de mettre la technologie efficacement au service des plans nationaux de développement. Il faut établir un programme énergétique et à longue portée en vue de créer des centres de recherche nationaux, régionaux et internationaux, car après tout la technologie agricole - tout comme les structures de production végétale et animale - est éminemment spécifique en fonction de l'emplacement.

La responsabilité du gros capital

Pour la mise en valeur des zones rurales, le secteur privé est un partenaire privilégié du Gouvernement. Il est souvent arrivé, et cela est encourageant, que le gros capital, faisant preuve à la fois de clairvoyance et de sens social élevé, donne l'exemple en protégeant les petits paysans et en aidant les individus, les groupes et les collectivités du monde rural à se réaliser le plus pleinement possible. Je sais certaines sociétés qui ont fourni aux agriculteurs vivant autour de leurs installations agro-industrielles des conseils sur les techniques agricoles, une garantie de rendement en cas d'application effective de ces techniques, les inputs nécessaires, un crédit à la production et un prix garanti avant même la plantation des cultures. Il est même arrivé qu'une société aide à constituer une association paysanne qui est par la suite devenue suffisamment forte pour coordonner les services assurés par le Gouvernement pour la collectivité et pour représenter un interlocuteur valable en face de la société elle-même et du Gouvernement. C'est là un cas d'ailliance entre le sens des affaires et le sens de l'humain. Or, le gros capital a beaucoup d'occasions d'établir une telle symbiose avec les agriculteurs en difficulté dans les campagnes. Il faut encourager le gros capital, le guider si nécessaire pour qu'il prenne conscience de ses responsabilités sociales - tout en augmentant ses bénéfices.

Les ajustements commerciaux

Les projections du commerce agricole ouvrent des perspectives relativement défavorables pour les pays en voie de développement de la région. Pour améliorer cette situation malsaine, il faut ajuster les politiques et les programmes de manière à renforcer les activités de promotion des exportations, de diversification des cultures exportables, de remplacement des importations, de mise en place de dispositifs internationaux de

commercialisation et de développement du commerce intrarégional. La FAO entreprend actuellement des études sur le processus d'ajustement du commerce international des produits agricoles. Elle évalue également les marchés mondiaux qui présentent une importance pour les pays en développement d'Asie, étudiant pour cela les tendances actuelles afin de les projeter dans l'avenir en fonction de diverses hypothèses. Pour que les pays en développement aient plus largement accès aux marchés des pays développés, il faudra ajuster les politiques agricoles des uns et des autres. C'est pour cette raison qu'à sa seizième session la Conférence de la FAO a décidé de faire de l'ajustement agricole international l'un des grands thèmes de sa prochaine session de 1973.

A mesure que les pays d'Asie atteindront l'autosuffisance en ce qui concerne la production céréalière destinée à la consommation humaine et qu'ils chercheront les moyens d'utiliser les terres dont ils n'auront plus besoin pour leur production alimentaire de base, la production de céréales pour l'alimentation animale et d'autres cultures d'exportation, ainsi que les industries de traitement des produits alimentaires, prendront plus d'importance pour le développement agricole. Ces industries assurent un débouché aux nouvelles cultures en même temps qu'elles constituent un lien avec les marchés mondiaux.

C'est de l'aide extérieure, des investissements et du commerce que doit provenir le surcroît de devises nécessaire au développement. Mais en fait, un cinquième seulement des devises dont ont besoin les pays en développement est assuré par l'assistance et l'investissement privé. Les quatre cinquièmes proviennent du commerce. Or, alors que le commerce mondial s'est dans l'ensemble accru très rapidement, la plupart des pays en développement de la région ne participent pas pleinement aux avantages de cette expansion. S'ils veulent profiter de la manne que représente le développement du commerce et marquer des points dans la lutte contre la misère, ils doivent se tailler une plus large place dans cette rapide expansion des échanges. Ils pourraient ainsi créer davantage d'emplois et se procurer les devises dont ils ont un besoin urgent pour leur développement.

Le développement industriel rapide du Japon, de Taïwan, de Singapour et de la Corée ouvre des perspectives très encourageantes pour l'exportation vers ces pays de produits d'alimentation humaine et animale, ainsi que de matières premières et de denrées agricoles semi-transformées. Les pays en développement de la région peuvent ainsi espérer un programme élargi d'exportations de denrées alimentaires et de produits d'alimentation animale, à condition de relier leurs programmes de diversification agricole à la demande de ces pays en voie d'industrialisation rapide.

Il n'est que temps de nous rappeler également que, pour faciliter la commercialisation des denrées agricoles entre les pays membres de la région et vers d'autres régions du monde, il est impératif d'établir des normes et des classements qualitatifs, et de les appliquer strictement.

La coopération régionale

En bonne logique et idéalement, il ne devrait y avoir aucune opposition entre programmes de développement national et programmes de développement régional, qui devraient au contraire se compléter mutuellement. Les pays membres asiatiques ont de nombreux problèmes communs, qui peuvent le mieux se résoudre par la coopération régionale. Les programmes régionaux doivent être reliés aux programmes nationaux d'un grand nombre de pays membres, sinon de tous, et il ne faut les appuyer que s'ils se traduisent ensuite par une action au niveau national. La coopération entre les pays au niveau sous-régional peut marquer le début de groupements plus vastes. Les pays ont démontré leur volonté de collaborer, comme en témoignent non seulement la constitution de l'ASEAN (Association des nations du Sud-Est asiatique) mais également l'établissement de la Communauté asiatique de la noix de coco, de la Communauté du poivre et de l'Association des pays producteurs de caoutchouc naturel, ainsi que les efforts actuellement menés pour promouvoir la coopération régionale en ce qui concerne le riz et les céréales.

Objectif: Les pays les moins développés

Les Nations Unies ont insisté pour que les moins développés des pays en développement bénéficient d'un traitement spécial en ce qui concerne l'assistance technique et financière et pour que l'on accorde à leur développement économique et social une place de choix dans les travaux d'examen et d'évaluation de la deuxième décennie du développement. Six des vingt-cinq pays les moins développés se trouvent dans la région d'Asie et d'Extrême-Orient: le Bhoutan, le Laos, les Maldives, le Népal, le Sikkim et le Samoa occidental. L'agriculture est le secteur prédominant dans l'économie de ces pays. Non seulement la majeure partie de la population en dépend-elle pour son existence, mais encore constitue-t-elle l'unique source de devises. Or, malgré la prédominance quasi absolue de l'agriculture dans l'économie, ce secteur est resté à peu près stagnant. Vu la place que l'agriculture occupe dans l'économie, ce n'est qu'en la développant rapidement que l'on pourra relever le taux général de développement de ces pays et, du même coup, le revenu par habitant.

Une responsabilité particulière incombe donc à la FAO en ce qui concerne l'accélération du développement agricole de ces pays. Il faut reconnaître que leur progrès est une entreprise de longue haleine, étant donné qu'ils connaissent divers handicaps de nature sociale, institutionnelle, physique et économique.

D'une part, nous avons le faible niveau d'alphabétisation de ces pays et la pénurie marquée de main-d'oeuvre qualifiée. Il manque également un système administratif organisé, ce qui, joint aux difficultés susmentionnées, a contribué à limiter la capacité d'absorption de ces pays. D'autre part, nous avons la prééminence d'une production de subsistance et de façons agricoles primitives. En outre, des pays comme le Népal, le Bhoutan, le Sikkim et le Laos n'ont pas d'accès à la mer, si bien qu'ils se sont trouvés isolés et, partant, économiquement retardés.

La FAO s'intéresse particulièrement aux besoins des pays les moins développés de la région. Une mission du Bureau régional doit prochainement se rendre au Laos, à la demande du Gouvernement, pour aider à formuler un programme de développement agricole dans le cadre du Plan national en préparation. Dans le programme d'études prospectives par pays, qui doivent attirer l'attention sur les besoins et les problèmes précis de développement des divers pays, nous avons l'intention de donner la priorité aux pays les moins développés. Vu la dimension réduite du marché intérieur de ces pays, l'institution de marchés régionaux intégrés est très importante pour leur permettre d'accroître leur production et de diversifier leur structure économique. Dans le projet régional du PNUD pour la diversification agricole et l'harmonisation intra-régionale de la production et du commerce, il est prévu d'effectuer une étude et de formuler des recommandations en vue d'harmoniser la production et le commerce des principales denrées agricoles. On peut également signaler que le PNUD envisage de prendre de nouvelles mesures spéciales en faveur des pays les moins développés, mesures dans la mise en oeuvre desquelles la FAO jouera un rôle de premier plan.

Conclusions

Je vous demande d'accueillir avec indulgence ces vues sur le développement, qui n'ont pas la finesse des modèles économiques complexes tant à la mode. Si elles semblent trop pratiques et terre à terre, c'est peut-être parce que j'envisage toujours le développement du point de vue du villageois et du petit paysan auquel le Bureau régional de la FAO s'est toujours identifié. Nous espérons que les délibérations de cette Conférence permettront de voir clairement quels sont les secteurs et les programmes à considérer comme prioritaires tant pour les Etats Membres pris individuellement que pour l'ensemble de la région. Nous avons, pour le point D de l'ordre du jour, identifié quelques problèmes prioritaires clés et suggéré les approches à suivre pour les résoudre. Les ressources étant limitées, nous devons toujours essayer de concentrer les efforts sur quelques problèmes importants, plutôt que de faire un peu de tout. La Conférence devrait pouvoir formuler des recommandations rationnelles et pratiques méritant l'attention des gouvernements membres ainsi que des responsables des politiques et des décisions au niveau national, régional et global. Rappelons-nous enfin les paroles de M. Boerma: "Nous devons être sûrs que nos objectifs, nos politiques et nos programmes correspondent aux réalités d'aujourd'hui et de demain".

DECLARATION DU PRESIDENT INDEPENDANT DU CONSEIL DE LA FAO

Monsieur le Président, Excellences, Mesdames, Messieurs,

Ainsi que le Dr A.H. Boerma, notre Directeur général, vous l'a dit, j'ai essayé de participer pendant les deux termes de mon mandat de Président indépendant du Conseil de la FAO aux Conférences régionales. Le fait qu'il y a deux ans je n'avais pu me rendre à Camberra serait donc une justification suffisante de ma présence parmi vous.

Il en est cependant d'autres: Je ne répéterai pas, me contentant d'affirmer combien je les fais miennes, les raisons données par notre Directeur général: l'importance de la région par sa population, ses problèmes et les progrès spectaculaires réalisés dans les dernières années sont généralement reconnus.

Il y a encore deux ans, les progrès technologiques connus sous le nom de "révolution verte" étaient considérés par les optimistes comme la panacée contre la faim et la mal-nutrition et les pessimistes, commençant à admettre que ces progrès n'étaient pas un simple "feu de paille" sans lendemain, n'avaient pas encore inventé les "problèmes de deuxième génération" dont ils nous disent aujourd'hui qu'elle est dangereusement grosse. Nous reconnaissons que ces problèmes existent, mais nous pouvons affirmer que chacun a sa solution et que la plus grande faute serait de reculer devant les difficultés 1/, alors que la Révolution verte est indispensable, qu'elle doit être poursuivie, étendue à d'autres cultures, aux légumineuses alimentaires en particulier, et à d'autres régions.

Je ne reprendrai de ces problèmes que ceux qui sont les plus souvent évoqués par ceux qui ne voient d'espoir pour l'humanité que dans un arrêt de l'expansion dans un statu quo dont ils croient pouvoir continuer à être les bénéficiaires. Les variétés nouvelles ayant été mises en oeuvre d'abord dans les entreprises agricoles les plus importantes, disposant de moyens matériels et de compétences techniques, certains vont jusqu'à dire qu'il faut choisir entre révolution verte et réforme agraire. Or il n'y aura de révolution verte durable que par les paysans car la révolution verte c'est l'intensification des cultures afin d'obtenir le plus de produits possibles par hectare cultivé en y consacrant plus de travail direct, c'est-à-dire agricole ou indirect par les inputs qu'elle exige. Et le paysan qui utilise son propre travail et celui des siens dépense sans compter ce travail afin d'augmenter le revenu que sa famille retire de la terre qui est limitée. L'intensification est, comme l'a souligné Madame Ester Boserup, la réponse paysanne à la pression démographique 2/ et cela depuis la première des "révolutions vertes" celle par laquelle les arrières aïeules du paysan ont, au néolithique, inventé l'agriculture. Certes cette intensification suppose moins de productivité par heure de travail humain, c'est pourquoi l'outil qui accroît la productivité du travail humain est un corollaire de toute véritable agriculture - du bâton à fouir aux machines modernes en passant par la houe et la charrue, l'histoire de l'agriculture se confond avec celle d'un outil qui doit permettre à l'homme d'incorporer toujours plus de travail dans une production toujours plus intensive. Toute intensification suppose plus d'emploi direct et indirect. Elle constitue donc un moyen de lutte contre un des plus graves facteurs de sous-développement. Mais l'entrepreneur agricole qui fait travailler une main-d'oeuvre salariée, recherche la productivité du travail, non tellement parce que ce travail est pénible au travailleur mais parce qu'il coûte à l'employeur. La pensée économique classique n'est pas favorable à l'intensification à laquelle elle oppose la loi des rendements moins que proportionnels et sur le marché qui est pour elle le juge suprême, la production intensive apparaît comme plus vulnérable aux baisses de prix... c'est la réapparition du scandale de la misère au sein de l'abondance et par

1/ M. Cépède - Révolution verte et emploi Revue internationale du travail, Vo. 105, N° 1 - janvier 1972.

2/ E. Boserup - The Conditions of Agricultural Growth - Chicago Aldine 1965.

l'abondance que fut la crise économique des années 1930 qui nous est annoncée. Mais la prise de conscience de ce scandale fut à l'origine de la conception à Genève de notre Organisation par le mariage de l'agriculture et de l'alimentation ... et ce scandale, il est venu avant la "révolution verte" lorsque, malgré les avertissements de nos deux premiers directeurs généraux John Boyd Orr et Norris E. Dodd, leurs propositions ayant été repoussées par les gouvernements, de prétendus "surplus" ont pesé sur les marchés bien avant que les objectifs de production aient été atteints ... et que les hommes aient de quoi satisfaire leur besoin primaire le plus essentiel: manger. C'est le problème même que les gouvernements doivent affronter et que le Conseil de la FAO doit s'efforcer de résoudre s'il veut remplir sa mission de "Conseil mondial de l'alimentation".

La production intensive indispensable pour nourrir les hommes et assurer aux travailleurs agricoles et non agricoles plus d'emplois productifs est aussi accusée de détruire l'environnement. Le raisonnement, pour logique qu'il puisse paraître, n'est pas valable qui prétend que puisque l'agriculture intensive produit plus, elle doit plus vite épuiser les richesses des sols ... or c'est le contraire qui est vrai, plus l'agriculture est intensive plus elle est conservatrice et condamnée à être plus améliorante que ce sont les agricultures intensives, celles qui fournissent les récoltes les plus faibles à l'hectare et le minimum d'emplois, qui épuisent selon la formule marxienne: "les deux sources d'où jaillit toute richesse: la terre et le travailleur" (K. Marx Capital Livre 1 Sect. IV). Peut-être, reconnaîtront les moins énervés des "environnementalistes" mais cette intensification suppose l'emploi d'engrais chimiques, de pesticides, d'herbicides qui entraînent la pollution. L'an dernier en donnant devant la Conférence de la FAO, la Mc Dougall lecture, Norman E. Borlaug a magnifiquement répondu à cette objection... Mais toutes ces espèces parasites ou commensales que vous détruisez ne sont-elles pas respectables? Ce qui doit être respecté ce sont les priorités et la priorité des priorités c'est le sort des hommes. Comme le Premier Ministre Madame Indira Gandhi l'a justement dit à Stockholm, le 14 juin dernier, "quand les hommes eux-mêmes se sentent démunis, comment pouvons-nous préconiser la conservation des animaux? Comment peut-on parler à ceux qui vivent dans les villages et les taudis, de la propreté des océans, des cours d'eau et de l'air, lorsque leur propre vie est contaminée à la source. L'environnement ne peut pas être amélioré lorsqu'on est dans la pauvreté". La lutte contre la pauvreté et ses séquelles la maladie, l'ignorance, la faim, doit demeurer notre priorité absolue.

Il m'arrive de me demander comment la communauté internationale a pu tenir une conférence sur l'environnement humain alors que la guerre poursuivait - en particulier dans cette région du monde depuis plus de trente ans - ses destructions et mettait en oeuvre les plus effroyables des pollutions. Vraiment mettre en cause l'agriculture c'est faire des paysans, une fois de plus, les bons émissaires des fautes des puissants, "l'âne" de la fable des "animaux malades de la pollution" que pourrait écrire un moderne Jean de la Fontaine.

Cette année cependant des espoirs de mettre fin au plus destructeur des conflits en cours apparaissent fondés ... ce n'est pas de la responsabilité de la FAO que d'intervenir dans des conflits armés entre nations ou dans la nation, mais ce qui est de notre domaine c'est de porter secours à ceux qui ont faim, à ceux qui produisent la nourriture ou qui voudraient pouvoir le faire ... c'est d'assurer les conditions de la reconstruction et du développement dans le secteur de l'agriculture au sens le plus large et de l'alimentation. Cette tâche, il va falloir nous y préparer. Si les Nations Unies n'ont pas pu jouer le rôle que la Charte leur reconnaît dans le maintien de la paix et dans son rétablissement, il serait inadmissible qu'elles ne soient pas responsables du secours à apporter aux populations et de la reconstruction des économies dévastées par la guerre. Le précédent de l'United Nations Relief and Rehabilitation Administration doit être utilisé. Je me permettrai de rappeler que l'accord qui règle les relations de la FAO avec l'ONU, négocié entre Sir Ramaswamy Mudaliar pour l'ECOSOC et le Président du Comité exécutif de la FAO, Professeur André Mayer, prévoit la possibilité d'initiative de notre Organisation et que la première application de cet accord fut la convocation conjointe par l'ONU et la FAO en mai 1946, à Washington, de la Conférence sur les problèmes urgents du ravitaillement, qui devait constituer l'"International Emergency Food Council" et charger le Directeur général John Boyd Orr de faire pour le long terme des propositions ... qui, je l'ai déjà rappelé,

ne furent pas acceptées puisqu'au lieu du "World Food Board" proposé, nous n'avons, depuis 1947, que le "World Food Council", dont j'ai l'honneur d'être aujourd'hui le Président indépendant. Le Conseil de la FAO et le pouvoir de faire appel aux Nations Unies pour que le Secrétaire général et notre Directeur général se voient confier, comme ce fut le cas, à nouveau, avec le Programme alimentaire mondial, la mission de reconstruire l'agriculture et l'alimentation dans la région, la paix revenue. Cela doit se préparer à l'avance et j'ose espérer que le Conseil en aura conscience, mais il me semble que la XIe Conférence Régionale pour l'Asie et l'Extrême-Orient est l'instance la plus compétente pour inviter le Conseil de la FAO à prendre ses responsabilités et pour lui indiquer les lignes essentielles de l'action souhaitée.

Le Président Indépendant du Conseil est au service de toutes les régions de tous les peuples des Etats Membres c'est-à-dire, nous pouvons l'espérer bientôt, de toute l'humanité. Il attend de cette conférence régionale les directives, les vœux et les encouragements nécessaires pour que le Conseil soit invité à prendre ses responsabilités et donne au Directeur général de la FAO les moyens de remplir la mission de l'Organisation avec, en priorité absolue, l'amélioration du sort des plus déshérités d'entre les hommes.

Je vous remercie, Monsieur le Président

